

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

UN LIEU A SOI : UNE VOIE POUR CONTRER LA VULNÉRABILITÉ ET
L'ITINÉRANCE DES FEMMES

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SOCIOLOGIE

PAR
GENEVIÈVE DESJARDINS

JANVIER 2015

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier Shirley, ma directrice, qui m'a accompagnée dans ce parcours de la rédaction du mémoire. Merci pour le regard qu'elle m'a aidée à développer, pour le partage de sa vaste expérience sur l'itinérance et pour le temps passé sur mes travaux, pour les critiques et les corrections ; merci de m'avoir donné la possibilité de mener à bien ce projet, et donc de m'avoir donné confiance en moi.

Je tiens aussi à remercier Marcelo Otero pour m'avoir donné le goût de travailler sur la question de l'exclusion, de la marginalité, merci pour l'inspiration dans mon parcours et pour m'avoir fait confiance dans le cadre du travail. Je remercie de même Élias Rizkallah pour l'aide concernant le traitement des données textuelles, merci pour ta générosité et ta disponibilité.

Je veux aussi remercier l'Auberge Madeleine de m'avoir fait découvrir le milieu communautaire et de m'avoir accueilli. Je tiens à dire merci à Micheline Cyr et Cécile Brunelle, pour leur temps, les discussions, et pour m'avoir aidée d'une manière concrète dans ma rencontre avec les femmes, merci d'avoir partagé votre expérience et vos connaissances du milieu de l'intervention. Merci de même à toutes les femmes qui ont bien voulu nous rencontrer, merci du partage de vos récits de vie.

Je tiens à remercier le Service aux collectivités de l'UQAM pour la subvention de recherche qui a permis la réalisation de ce mémoire et un merci particulier à Lyne Kurtzman, pour son travail consciencieux et son aide ; merci à la Faculté des sciences humaines pour la bourse de fin d'études et la bourse FARE, et merci au CREMIS pour sa bourse d'études. Ces aides se sont avérées fondamentales pour la continuation de ce mémoire.

Plus près de moi au quotidien, merci à mes parents à qui je dois tant, merci pour votre soutien et votre encouragement tout au long de ces années. À ma mère, plus particulièrement, merci pour ta curiosité, ta présence, ton écoute, ton soutien et nos nombreuses discussions, sans toi, rien de tout cela n'aurait été possible. À mon père, merci de me donner l'espoir de continuer, peu importe ce qui advient. À mon frère, pour ton amitié et notre lien, si particulier, ta détermination et ton courage m'inspireront toujours. Merci à Emma, Zoé, Lili et Théo, qui me donnent le sourire à tous les jours et de qui l'amour est inconditionnel. Finalement merci à Jean-François, qui rend ma vie beaucoup plus belle.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	vii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I	
LA PROBLÉMATIQUE DE L'ITINÉRANCE, DU LOGEMENT ET DU PROGRAMME DE SOUTIEN DE L'AUBERGE MADELEINE	9
1.1 La problématique de l'itinérance et du logement	9
1.2 L'Auberge Madeleine et son programme de soutien en logement	14
1.3 Les objectifs de la recherche	17
1.4 Les retombées de la recherche	18
1.5 Les questions de recherche	19
1.6 Les pistes de recherche	20
CHAPITRE II	
LA METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	23
2.1 La réalisation du mémoire	23
2.2 La méthodologie de la recherche	24
2.2.1 Le terrain	24
2.2.2 La population	25
2.2.3 Le recrutement	26
2.2.4 L'échantillon	28
2.3 Les femmes rencontrées	29
2.4 Le matériau de recherche	32
2.4.1 Les entrevues	32
2.4.2 Les thèmes de la recherche	34
2.4.3 Le traitement du contenu recueilli	36
CHAPITRE III	
L'ITINÉRANCE DES FEMMES : LA DÉSINSERTION, L'EXCLUSION ET LA VULNÉRABILITÉ SOCIALES, «LA SORTIE» ET LE LOGEMENT.....	37
Première partie : définition des termes	37

3.1 L'itinérance	37
3.1.1 Entre visibilité et invisibilité	39
3.1.2 La désinsertion, l'exclusion et la vulnérabilité sociales	40
3.1.3 Les problèmes méthodologiques	47
3.2 Les femmes en situation d'itinérance	48
Deuxième partie : univers théorique	51
3.3 La sortie de, sortir de ou «s'en sortir»	52
3.4 Le logement	55
3.5 Des recherches-terrains	58
 CHAPITRE IV	
DE L'INSTABILITÉ À LA VIE DIFFICILE EN LOGEMENT : LES CONDITIONS D'UNE RELATIVE STABILITÉ	71
4.1 Les conditions de l'instabilité	72
4.1.1 L'expérience de l'itinérance	72
4.1.2 Le rapport à l'argent	77
4.1.3 Le réseau social	84
4.1.4 Les problèmes individuels rencontrés	89
4.1.5 L'expérience des déplacements	92
4.2 Les conditions difficiles de la vie en logement	99
4.2.1 Le rapport à l'espace	100
4.2.2 Les biens possédés	102
4.2.3 L'insalubrité	104
4.2.4 Bruits, dérangements et odeurs	106
4.2.5 Les relations avec les voisins et les propriétaires	109
4.2.6 L'appréciation du quartier	114
4.3 Les conditions d'une relative stabilité : le soutien ou l'aide apportée dans un espace de vie à soi	117
4.3.1 L'éprouvé d'un lieu à soi	118
4.3.2 L'aide apportée par la ressource : l'Auberge Madeleine	122
4.3.3 Le programme de soutien en logement de l'Auberge Madeleine	128

CHAPITRE V	
POUR SOUTENIR L'HABITAT : UNE DIVERSITÉ D'AIDES	140
5.1 Un retour sur les questions et les pistes de recherche	141
5.2 Le rôle du lieu habité chez des femmes en difficulté ou en situation d'itinérance	142
5.2.1 L'espace de vie comme dimension fondamentale	142
5.2.2 Femmes en processus de désertion sociale ? En processus d'exclusion ? Ou en situation de vulnérabilité ?	144
5.3 Le concept de la domiciliation et celui de l'«habiter»	150
5.4 La pertinence du programme de soutien en logement	155
5.5 L'approche du «continuum résidentiel»	158
5.6 Conclusion : un continuum d'aides	162
CONCLUSION	165
ANNEXE A	170
BIBLIOGRAPHIE	173

RÉSUMÉ

Ce mémoire porte sur l'importance d'un lieu à soi et d'une stabilité résidentielle dans la vie de femmes en difficulté ou qui ont vécu un ou des épisodes d'itinérance. Nous nous intéresserons à ce qui aide ou freine l'acquisition d'un espace de vie à soi et son maintien. Pour répondre à ceci, nous nous concentrerons sur un programme de soutien en logement destiné à des femmes qui fréquentent une ressource d'hébergement communautaire, l'Auberge Madeleine, qui aide des femmes en situation d'itinérance ou en difficulté. Nous interrogerons donc le mouvement de sortie de l'itinérance qui passe par l'accès à un logement. Pour cela, nous avons adopté le concept de «la sortie» qui se développe peu à peu dans la littérature sociologique et celui de l'«habiter». En quoi la stabilité dans un espace de vie aide-t-elle à la sortie d'une situation d'itinérance dans la vie de ces femmes ? Quelles sont les dimensions qui doivent être activées pour que «la sortie» advienne et que la stabilité résidentielle s'établisse ? A l'aide des récits de neuf femmes qui ont été ou qui sont encore inscrites dans le programme de soutien en logement de l'Auberge Madeleine et qui ont vécu une situation difficile ou d'itinérance, nous tenterons de répondre à ces questions. Après avoir présenté la problématique de l'itinérance, du logement et du programme de soutien en logement de l'Auberge Madeleine, nous présenterons les choix méthodologiques que nous avons faits dans le cadre de cette recherche. La recension des écrits nous permettra de nous ancrer théoriquement sur les concepts ou notions développés dans la littérature que sont : la désinsertion sociale, l'exclusion, la vulnérabilité, «la sortie», le logement. Le traitement de nos entrevues, avec la description des données autour des thèmes des conditions de l'instabilité, des conditions difficiles de la vie en logement et des conditions d'une relative stabilité permettra d'illustrer la réalité des femmes rencontrées concernant ces thèmes. Enfin, dans un dernier chapitre, nous reviendrons sur les données analysées et nous proposerons une lecture de l'approche du «continuum résidentiel» en tant que «continuum d'aides».

Mots-clés : itinérance, femmes en difficulté ou en situation d'itinérance, vulnérabilité sociale, «s'en sortir» ou «la sortie», espace de vie ou logement, aide, soutien ou accompagnement

INTRODUCTION

Ce mémoire porte sur l'itinérance des femmes. Celles que nous avons rencontrées et interrogées dans le cadre de notre recherche sont des femmes en difficulté, dans une situation de vulnérabilité ou d'itinérance. La majorité de ces femmes sont récemment installées dans un logement bien que leur habitat soit souvent précaire. Même si aujourd'hui elles sont plutôt stables, elles ont connu, à un moment ou à un autre de leur parcours, l'itinérance.

Dans la trajectoire de vie de ces femmes en difficulté ou en situation d'itinérance, l'espace de vie est un aspect fondamental : il contribue et représente à la fois une forme d'insertion sociale. De ce fait, «la sortie» d'une situation d'itinérance prend le sens de l'accès et de la pérennisation dans un lieu de vie. Or, acquérir un espace de vie à soi et le conserver n'est pas chose facile pour des individus en difficulté ou vivant des épisodes d'itinérance. Le soutien a alors une importance fondamentale dans le mouvement qui mène à sortir de la rue et à accéder à un espace de vie. Dans le cadre de notre mémoire, nous nous sommes intéressée au programme de soutien en logement pour femmes en difficulté ou en situation d'itinérance d'une maison d'hébergement communautaire à Montréal, l'Auberge Madeleine.

L'Auberge Madeleine est une maison d'hébergement communautaire qui reçoit des femmes en difficulté ou en situation d'itinérance durant une courte période (moins d'un mois). De ce fait, cette maison d'hébergement s'est posée la question de l'après-hébergement et, en réponse à celle-ci, elle a institué, en 2008, un programme de soutien en logement. Ce programme tente d'amener les femmes à une forme de stabilité résidentielle, à une amélioration de leurs conditions de vie et à une forme d'insertion sociale. Après plus de cinq ans d'existence, l'Auberge se questionne sur son programme, sa pertinence, son efficacité, sa pérennité ; l'Auberge constate que

pour certaines femmes, le programme fonctionne bien (une stabilité en logement perdue), alors que pour d'autres, il ne fonctionne pas (une perte de logement).

Dans ce mémoire, nous tenterons de répondre à l'interrogation de cette maison d'hébergement. Nous poursuivons trois objectifs : connaître les aspects qui aident et favorisent une stabilité résidentielle et ceux qui la freinent ou la rendent impossible ; comprendre ce qui pourrait être modifié, amélioré ou renforcé quant au soutien, au support ou à l'accompagnement ; combler une lacune dans la connaissance des programmes qui aident les femmes en difficulté ou dans une situation d'itinérance.

Concernant les retombées de notre recherche, elles sont de différents ordres. Pour la communauté scientifique, en abordant le concept de «la sortie» de la rue ou de l'itinérance, notre recherche permettra de creuser la réflexion sur cette notion. De même, les données recueillies nous permettront de participer au débat sur l'importance d'avoir un espace de vie ou un logement à soi pour des personnes en difficulté ou en situation d'itinérance. Notre recherche visera à combler une lacune, car les recherches centrées sur les programmes de soutien pour les femmes en difficulté ou dans une situation d'itinérance sont très peu nombreuses. Pour le milieu de l'intervention, nos données de recherche pourront être utiles à divers organismes et permettront de réfléchir à la pertinence d'instituer des programmes comme celui de l'Auberge. Nos données pourront aussi aider à développer un argumentaire face aux décideurs politiques dans le cas de programmes aidant à la stabilité résidentielle. De plus, ces données pourront être pertinentes et utiles pour les intervenantes de l'Auberge en leur donnant une nouvelle base à partir de laquelle elles pourront repenser leur travail d'intervention et y amener des modifications, si cela est pertinent. Finalement, pour les femmes touchées, notre recherche constituera une manière de garder le programme vivant et de le rendre plus efficace. Cela contribuera, d'une certaine manière, à la lutte contre l'itinérance.

Dans notre mémoire, notre question générale de recherche porte sur le mouvement de la sortie de l'itinérance : en quoi une stabilité résidentielle aide-t-elle à la sortie de l'itinérance ? Les questions plus spécifiques que nous posons concernent le programme de soutien en logement de l'Auberge Madeleine et elles permettront d'explorer à la fois comment s'opère le passage entre une situation instable et une situation plus stable et de saisir ce qui aide et ce qui entrave la stabilité en logement. Concrètement elles se formulent ainsi : en quoi le programme de soutien en logement mis en place par l'Auberge crée-t-il les conditions du passage entre une situation d'instabilité et une relative stabilité pour ces femmes ? Quels sont les aspects qui aident, favorisent ou facilitent la stabilité résidentielle et quels sont ceux qui nuisent, freinent ou entravent celle-ci ?

La piste générale suivie dans notre recherche est la suivante : nous pensons observer une stabilité variable, variée et relative en lien avec la diversité des situations, des parcours, des vécus des femmes. Nous postulons que les femmes pour qui la stabilité résidentielle s'est établie seront plus engagées dans un processus de sortie de l'itinérance. Nous pourrions constater, pour ces femmes, des sorties de l'itinérance plurielles (en termes de forme, de temps, etc.).

Plus spécifiquement, nous pensons que :

1) le programme de soutien en logement constitue un aspect favorisant la stabilité résidentielle parce qu'il contribue à combler certaines lacunes vécues par ces femmes ;

2) en regard de nos lectures et de nos discussions avec la responsable du programme de soutien en logement et avec la directrice de l'Auberge, il apparaît que certains problèmes vécus sont plus complexes que d'autres et contribuent à freiner la stabilité résidentielle (les problèmes sévères de santé mentale par exemple) ;

3) l'espace de vie en soi (dans ses caractéristiques particulières : l'espace, les relations avec les voisins, etc.) peut aider ou nuire à une stabilité résidentielle ;

4) le soutien offert directement par les intervenantes de la maison d'hébergement et à travers son programme de soutien peut être très aidant pour certaines femmes, alors que pour d'autres, des problèmes sévères ou persistants rendront inefficaces les aides apportées ;

5) les femmes qui ont vécu une situation d'itinérance pendant une période plus longue ont plus de difficultés à organiser le quotidien, à réaliser les tâches, à préparer les repas ; la stabilité résidentielle est donc plus difficile à acquérir pour elles.

Dans le cadre de notre recherche, nous avons adopté une méthodologie qualitative. Différentes étapes ont été nécessaires à la réalisation de ce mémoire : une discussion a eue lieu entre la directrice de l'Auberge Madeleine, la directrice de ce mémoire et l'auteure à l'été 2012¹ ; suite à cette rencontre, nous avons rédigé notre projet de mémoire portant sur l'itinérance des femmes et le programme de soutien en logement ancré dans la maison d'hébergement qu'est l'Auberge Madeleine ; finalement, nous avons mené des entrevues avec des femmes en difficulté ou en situation d'itinérance. Ces entrevues ont ensuite été retranscrites et traitées.

L'Auberge Madeleine constitue le terrain de recherche de ce mémoire. Cette maison d'hébergement offre un service d'hébergement de courte durée et un ensemble de services post-hébergement, dont le programme de soutien en logement qui nous intéresse particulièrement pour cette recherche. Dans le cadre de notre mémoire, la population touchée est constituée de l'ensemble des femmes qui ont été ou qui sont inscrites dans le programme de soutien en logement de l'Auberge. Cette population

¹ Une responsable du Service aux collectivités de l'UQAM s'est ajoutée à ce groupe.

est composée de femmes en difficulté ou en situation d'itinérance qui ont fréquenté ou qui fréquentent encore l'Auberge et qui ont bénéficié ou qui bénéficient encore de ce programme de soutien. Ces femmes sont plus âgées que celles qui sont hébergées pour un court moment à l'Auberge, elles vivent davantage de problèmes de santé mentale, moins de problèmes de consommation de drogues et plusieurs d'entre elles ont des problèmes de santé physique (Rapport des activités, 2011-2012). C'est donc dans le groupe formé par les personnes répondant aux caractéristiques identifiées, avec l'aide de la responsable du programme de soutien en logement, que nous avons rencontré neuf femmes, qui composent notre échantillon. Notons que celui-ci est non-aléatoire et volontaire.

Nous discuterons brièvement de trois difficultés rencontrées lors de notre recherche. Ces difficultés seront reprises et discutées plus longuement dans le chapitre méthodologique. La première difficulté concerne la situation résidentielle des femmes rencontrées. Nous avons eu l'idée de rencontrer deux ensembles de femmes inscrites ou ayant été inscrites au programme de soutien : des femmes pour qui la stabilité résidentielle s'est établie et d'autres pour qui elle n'a pas perduré. Une comparaison des récits de ces deux ensembles de femmes était prévue en cherchant à comprendre ce qui mène à une pérennisation en logement et ce qui ne permet pas celle-ci. Or, cela n'a pas été possible, car les femmes qui étaient dans la situation de l'instabilité résidentielle (et donc plus inscrites dans le programme de soutien en logement) ont été très difficiles à repérer. Nous n'avons réussi à faire que deux entrevues avec les femmes appartenant à cette catégorie, ce qui a rendu la comparaison impossible.

La deuxième difficulté touche un des thèmes de notre canevas d'entrevue. Nous demandions aux femmes de nous indiquer quels seraient les modifications, les améliorations ou les renforcements qui pourraient être apportés au niveau du soutien, du support et de l'accompagnement liés au programme de soutien en logement de l'Auberge pour rendre la stabilité en logement plus facile pour elles. Or, la dimension

critique que nous comptions retrouver ne s'est pas révélée dans le contenu des entrevues.

Enfin, la troisième difficulté rencontrée se situe au niveau de la réalisation concrète des entrevues et plus précisément au fait que les femmes avec qui nous avons mené les entrevues sont en situation de difficulté ou de vulnérabilité. Certaines femmes interrogées avaient de la difficulté à comprendre le contenu de certaines questions et à s'exprimer, ce qui a rendu la discussion plus ardue. De même, quelques femmes avaient des problèmes individuels, ce qui a rendu la tenue de certaines entrevues difficile.

Pour conclure sur ces difficultés, notons que dans les trois cas, nous nous sommes réajustée pour mener à bien notre recherche. Ces ajustements seront discutés plus en profondeur dans le chapitre méthodologique.

Concrètement, les entrevues semi-directives ont consisté en une période de discussion ou de questions autour des thèmes suivants : le parcours de vie et le parcours résidentiel, le logement occupé et ses conditions concrètes (matérielles par exemple), la maison d'hébergement et les intervenantes, l'aide et le soutien reçus, le programme de soutien en logement proposé par l'Auberge, l'importance d'avoir un espace de vie à soi lorsque l'on est dans une situation difficile ou en situation d'itinérance, les aspects qui aident et qui freinent la stabilité résidentielle et les modifications possibles permettant un bon arrimage entre le programme proposé et les situations de ces femmes (voir annexe). Les entrevues ont été enregistrées et retranscrites. Ensuite, la lecture de toutes les entrevues a été faite pour avoir une compréhension de tous les récits et finalement une analyse thématique a été menée à l'aide d'un logiciel de traitement de données qualitatives ou textuelles (MAXQDA) pour saisir finement la diversité des contenus des récits recueillis.

Ce mémoire est composé de cinq chapitres. Le chapitre un, celui de la problématique, reprend la thématique de la recherche, soit l'itinérance, et plus précisément celle des femmes, puis aborde aussi la question de l'espace de vie pour les individus en difficulté ou en situation d'itinérance. Deux approches actuelles concernant le lieu habité pour ces individus seront aussi présentées : l'approche du Logement d'abord ou *Housing First* et l'approche du «continuum résidentiel». La deuxième moitié de ce chapitre est consacrée à l'Auberge Madeleine et à son programme de soutien en logement, aux questions et aux pistes qui sont au centre de cette recherche.

Le deuxième chapitre présente et discute de la méthodologie de la recherche : le terrain de la recherche, la population touchée, le recrutement des femmes et l'échantillon choisi, le déroulement des entrevues, les thèmes de notre canevas d'entrevue et le traitement des entretiens. Des repères biographiques des femmes rencontrées constituent aussi une partie de ce chapitre. Soulignons aussi que c'est dans ce chapitre qu'il est question des difficultés rencontrées et des solutions adoptées pour la continuation de notre recherche.

Le chapitre trois réunit les repères retenus pour une recension des écrits sur la thématique de l'itinérance. Deux parties composent ce chapitre : la définition des termes au centre de notre recherche, où nous retrouvons les termes d'itinérance et de femmes en situation d'itinérance, puis un ensemble de notions utilisées en sociologie pour aborder ces situations, soit la désinsertion, l'exclusion et la vulnérabilité sociales ; la deuxième partie de ce chapitre présente l'univers théorique de notre recherche retenant les notions ou concepts de «la sortie» et de l'importance du logement, puis une section recherches-terrain où nous exposons cinq recherches qui ont été menées par des chercheurs différents et qui portent sur notre thème de recherche (par exemple sur un programme de suivi communautaire, sur les parcours de l'«habiter»).

Le quatrième chapitre expose le résultat de nos analyses sur les divers thèmes et dimensions issus du contenu des entrevues. Trois grands thèmes ressortent des entrevues et une partie de ce chapitre est consacrée à chacun de ces trois thèmes. Le premier renvoie aux conditions de l'instabilité, ce qui constitue une évocation d'aspects précis de la vie des femmes rencontrées, comme le réseau social, les déplacements. L'itinérance prend le sens d'une forme d'instabilité et de conditions objectives de vie fragilisées. Le second thème porte sur les conditions difficiles de la vie en logement et reprend les aspects qui ressortent des récits des femmes et qui portent sur les difficultés qu'elles ont ou ont eu dans un lieu habité. Finalement, le troisième thème, les conditions d'une relative stabilité, porte sur le soutien ou l'aide apportée dans un espace de vie à soi. Il sera donc question du programme de soutien en logement de l'Auberge Madeleine, des aides offertes par cette ressource et du rôle du lieu habité en soi dans la vie de ces femmes.

Le chapitre cinq, qui constitue le dernier chapitre, propose une réflexion sur un ensemble d'aspects abordés dans ce mémoire qui sont associés : le rôle du lieu habité pour les femmes en difficulté ou en situation d'itinérance ; un concept, celui de la domiciliation, et un modèle sur les parcours de l'«habiter» seront abordés en lien avec nos données de recherche ; la pertinence pour les femmes rencontrées du programme de soutien en logement ; puis l'approche du «continuum résidentiel» sera discutée, avec des nuances apportées à celle-ci.

CHAPITRE I

LA PROBLÉMATIQUE DE L'ITINÉRANCE, DU LOGEMENT ET DU PROGRAMME DE SOUTIEN DE L'AUBERGE MADELEINE

1.1 La problématique de l'itinérance et du logement

Ce mémoire porte sur la large question de l'itinérance, et concerne plus spécifiquement l'itinérance des femmes. D'une manière plus précise, notre recherche porte sur des femmes en difficulté, dans une situation de vulnérabilité, qui logent bien souvent dans des habitats ou des espaces de vie précaires. Bien que les femmes rencontrées ne soient pas dans une situation actuelle d'itinérance, étant pour la majorité en logement, elles ont cependant connu l'itinérance de manière ponctuelle, occasionnelle ou de manière plus durable.

Le domicile ou l'espace privé de vie est perçu comme fondamental dans la trajectoire des personnes vulnérables et notamment dans le processus d'ancrage et d'insertion sociale. Lorsque l'on aborde des situations de vulnérabilité comme celle de l'itinérance, le logement constitue alors un aspect fondamental (Dorvil et Thériault, 2008 ; Morin, 2008).

L'itinérance est bien souvent expliquée par le manque ou l'absence d'un espace privé de vie (Pichon, 2007 ; Roy, 2008a) qui, à son tour, constitue une solution ou une modalité de prévention. Le logement constitue parfois, en soi, une problématique et un moteur qui incite le mouvement d'un espace de vie à un autre (en termes de conditions difficiles de vie en logement). Le logement a alors la qualité d'être à la

fois le problème à travers le manque ou l'absence, la solution ou la mesure de prévention, et une problématique pour ces personnes.

En regard de nombreux travaux sur la question, notre hypothèse forte est qu'une des voies de sortie d'une situation d'itinérance passe par un accès et une stabilité en logement. L'importance d'un logement à soi comme modalité menant à une sortie de la rue fait alors consensus. De ce fait, un aspect important des mesures sociales actuelles, et revendiquées par les ressources communautaires dans la lutte à l'itinérance, est le fait d'avoir un logement ou un espace privé de vie (Dorvil et Morin, 2001 ; Laberge et Roy, 2001 ; Roy, Noiseux et Thomas, 2003 ; Morin, 2008). La pertinence de cette question est incontestée dans la littérature. Or, ce qui est objet de débat actuellement, ce sont les conditions de réalisation de ces solutions (l'accès au logement, le soutien dans ce dernier, etc.), la mise en place de celles-ci, etc.

Dans ce débat actuel, deux postures différentes sont perçues : celle du Logement d'abord ou *Housing First* et celle du «continuum résidentiel», approche soutenue par plusieurs maisons d'hébergement. Il ne sera pas question ici de se positionner ou de défendre une approche ou une autre, mais bien de préciser que notre recherche s'inscrit dans cette réflexion actuellement en cours. Nous décrirons brièvement les deux approches et nous montrerons les lacunes ou limites de celles-ci.

Le projet Chez soi a été institué en 2008 et consiste en une « étude expérimentale ». Il a été instauré dans cinq villes au Canada, dont Montréal (Latimer et al., 2014 : 11). Ce projet a comme objectif d'évaluer une approche fondée précisément pour aider les individus en situation d'itinérance. Le projet Chez soi est calqué sur le modèle Logement d'abord (*Housing First*), qui a d'abord été développé à New York (*Pathways to Housing*). L'aspect fondamental qui mesure l'efficacité de ce modèle est celui de la stabilité résidentielle (Latimer et al., 2014 : 11). Dans ce sens, le modèle Logement d'abord a avant tout comme objectif de donner accès à un

logement privé subventionné aux individus en situation d'itinérance (et notons que le lieu habité est choisi par l'individu). Le seul préalable pour participer au projet Chez soi est de convenir de la visite d'un intervenant une fois par semaine ou plus. L'intervenant fait pour sa part partie d'une équipe mobile qui offre des aides et services cliniques (Latimer et al., 2014 : 11). À Montréal, ce sont une trentaine de professionnels qui constituent les équipes cliniques et de logement (Latimer et al., 2014 : 17). Ce modèle donne alors accès à des logements à coût abordable, à des services pluriels et à un soutien (Dorvil et Boucher Guèvremont, 2013 : 7). Le logement est donc perçu comme le modèle dominant de «la sortie» et c'est autour de celui-ci que se structure toute l'action. Cette approche conçoit l'accès au logement comme un préalable à l'accompagnement d'individus en situation de vulnérabilité : pour les tenants de cette approche, le « cheminement à travers les dispositifs institutionnels et les mises à l'épreuve qui le composent » ne constituent pas un processus qui doit être vécu par les personnes (Pichon, Jouve, Choppin et Grand, 2010 : 127).

Cette approche est celle qui est, à ce jour, la plus pertinente concernant les situations d'itinérance selon Dorvil et Boucher Guèvremont (2013). Cela dit, ces auteurs soutiennent qu'elle est « de plus en plus pressentie comme un modèle d'habitation le plus à même de soutenir la prévention de l'itinérance chez les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale » (Dorvil et Boucher Guèvremont, 2013 : 122). Cette approche peut être perçue « comme une mesure qui cherche à faire face aux problèmes d'accessibilité en matière de logement abordable auxquels font face les personnes itinérantes » (Dorvil et Boucher Guèvremont, 2013 : 128).

Dans l'approche du «continuum résidentiel», avant d'aborder la sortie d'une situation de vulnérabilité, l'individu passe par diverses ressources d'hébergement, c'est l'idée du continuum (Pichon, Jouve, Choppin et Grand, 2010 : 122). « Dans l'optique d'accéder à un logement et d'envisager une réintégration dans une trajectoire

résidentielle ascendante, les personnes [en situation d'itinérance] doivent dans un premier temps assurer leur chemin à l'intérieur des dispositifs de l'hébergement institutionnel » (Pichon, Jouve, Choppin et Grand, 2010 : 122). Le logement constitue donc un « [p]oint d'arrivée souhaité de cette trajectoire en hébergements précaires institutionnels et [un] départ (ou reprise) supposé de la trajectoire résidentielle », et non pas un préalable (Pichon, Jouve, Choppin et Grand, 2010 : 122). Ajoutons ici que peu d'individus suivent une trajectoire que l'on pourrait dire « idéale », c'est-à-dire ascendante : ils ne passent pas nécessairement des ressources d'urgence au logement. Ce parcours idéal ascensionnel doit donc être remis en question, comme la trajectoire s'inscrit plutôt en termes de va-et-vient, de rechutes et de reprises.

Concernant les lacunes ou limites d'une approche comme celle du Logement d'abord, notons que le logement, qui est perçu comme un préalable de l'accompagnement, n'est pas efficace pour toutes les personnes se trouvant en situation de vulnérabilité. Pour certains individus, avoir un logement n'assure pas une occupation continue : les individus qui ont des difficultés plurielles, comme les femmes dans une situation d'itinérance, ont bien souvent besoin d'un soutien ou d'un accompagnement pour que l'occupation et la stabilité résidentielle se réalisent (notamment pour retrouver ou acquérir des compétences comme l'autonomie). À un modèle unique et dominant de la sortie de la rue, on doit proposer une diversité des voies de sortie : les sorties de l'itinérance doivent être comprises comme étant multiples, plurielles, différentes d'un individu à un autre. De plus, des approches comme celle du Logement d'abord s'inscrivent comme des programmes libres d'un ancrage physique. En d'autres mots, le cœur de l'approche est constitué d'un projet ou d'un programme autour duquel une équipe mobile se rattache. De ce fait, cette approche évacue la question de la matérialité des ressources en tant que lieux physiques, de même que le réseau social ou relationnel (autant en termes de personnel dans l'intervention que des femmes ou hommes vivant les mêmes situations) provenant de ces dernières. Le repli possible dans la ressource ou encore le sentiment d'appartenance à la ressource sont absents.

Les programmes de soutien en logement mis en place dans le cadre d'un «continuum résidentiel» sont ancrés dans des ressources : ils constituent alors un service parmi d'autres de ces ressources. En d'autres termes, dans le cadre de cette recherche, le programme de soutien en logement de l'Auberge Madeleine constitue un des services offerts par cette maison d'hébergement, celle-ci pouvant être considérée comme le cœur où un repli et diverses formes d'aide sont toujours disponibles (notamment l'aide des intervenantes qui travaillent dans ce lieu physique).

Dorvil et Boucher Guèvremont soutiennent, concernant les lacunes de l'approche du «continuum résidentiel», que bien que les personnes cheminent théoriquement à travers divers programmes ou ressources leur permettant d'atteindre un logement autonome, des études menées montrent plutôt que « ces gens prennent racine dans les ressources qu'ils habitent et seuls quelques-uns cheminent positivement dans le continuum » (Dorvil et Boucher Guèvremont, 2013 : 17). Rappelons que dans ce modèle, le paradoxe est que les personnes doivent avant tout se sortir de ce réseau d'aide avant d'être autonome, ce qui peut parfois être difficile, et que le continuum est l'idée du passage dans les divers programmes pour devenir autonome. De ce fait, la sortie est double : la sortie de l'itinérance suivie de la sortie du milieu de l'aide ou de l'intervention.

Des deux approches abordées ici, le Logement d'abord (le projet Chez soi) et le «continuum résidentiel», c'est ce dernier que nous observerons tout au long de cette recherche. Cela dit, nous pourrions alors mieux comprendre concrètement comment une approche comme celle du «continuum résidentiel» peut se matérialiser.

Le programme de soutien en logement de l'Auberge Madeleine, qui sera maintenant discuté, constitue alors une aide fondamentale pour une stabilité en logement. Nous tenterons de comprendre ce qui favorise ou freine la stabilité résidentielle à l'aide

d'entrevues menées auprès de femmes qui ont bénéficié ou qui sont encore inscrites dans le programme de soutien.

1.2 L'Auberge Madeleine et son programme de soutien en logement

L'Auberge Madeleine est une maison d'hébergement communautaire recevant, pour de courtes périodes, des femmes seules en situation d'itinérance ou en difficulté. En 1984, lors de l'ouverture, on y comptait quatorze places. L'Auberge peut maintenant recevoir chaque soir dix-neuf femmes à la fois et, sous peu, vingt-six, car elle aménagera dans de nouveaux locaux (au cours de l'année 2014). L'Auberge est le plus souvent remplie à pleine capacité et la demande ne cesse d'augmenter. En 2011-2012, elle a reçu 209 femmes et a refusé 5145 demandes faute de places (Rapport des activités, 2011-2012 : 8). Ces femmes sont de tous les âges et disposent d'un faible réseau social. Elles sont généralement peu scolarisées, vivent dans la pauvreté et ont des conditions de vie précaires. Elles présentent souvent des problèmes de santé mentale, de toxicomanie, et ont souvent vécu ou vivent encore des situations liées à la violence. Au cours des dernières années, l'Auberge a constaté un certain vieillissement de la population des femmes qui y sont hébergées : alors qu'en 2000-2001, 10% de la population des femmes avaient plus de 51 ans, 10 ans plus tard, ce pourcentage atteint 38% (Rapport des activités, 2011-2012). Le vieillissement de la population modifie les besoins, les demandes et les solutions.

L'Auberge tente, d'une manière large, de « contrer la pauvreté et l'exclusion sociale des femmes sans-abri et en difficulté » (Site internet de l'Auberge Madeleine). Elle aide les femmes en les hébergeant pour une courte période (à peu près 25 jours) (Rapport des activités, 2011-2012)². La question de l'après-hébergement est donc ici

² Le service d'hébergement de l'Auberge comprend un support individuel, des activités de groupe, un accompagnement dans des démarches, des ateliers de peinture, des ateliers qui portent sur la recherche d'un logement, des repas, etc.

fondamentale. La réflexion continue des intervenantes quant à leurs interventions et leur volonté d'être près des femmes, de leurs demandes et de leurs besoins a mené l'Auberge à développer un service de soutien en logement. Elle a donc créé en 2008 le programme de soutien en logement qui tente d'amener les femmes en difficulté ou dans une situation d'itinérance (fréquentant l'Auberge) à une stabilité résidentielle, cherchant à améliorer leurs conditions de vie et tendant vers une forme d'insertion sociale. Ce programme aide aussi les femmes à contrer la solitude et à développer des compétences personnelles et sociales, comme l'autonomie, qui permettent et favorisent une installation en logement. Le soutien donné à ces femmes prend diverses formes : des visites, un soutien psychologique, une aide pour l'organisation d'un budget, une aide dans l'appropriation d'un espace de vie, des dons en nourriture, une aide dans la préparation des repas, un soutien individuel ou un accompagnement dans diverses démarches administratives, etc. (Rapport des activités, 2011-2012 : 21). L'Auberge a consacré des ressources matérielles, financières et humaines dans ce programme de soutien en logement. Une intervenante est responsable du programme de soutien. La tâche de cette intervenante est d'assurer le suivi des femmes inscrites au programme : elle leur fournit des aides plurielles, que ce soit de boire un café, d'aménager un appartement, de réaliser des tâches domestiques, de les accompagner pour des rendez-vous. La relation entre ces femmes et la responsable de ce programme est à la base de tout, car elle est parfois la seule relation stable dans la vie de ces femmes.

Les femmes qui bénéficient du programme de soutien en logement sont des femmes plus âgées que celles habituellement hébergées à l'Auberge. Elles ont en moyenne 55 ans (Rapport des activités, 2011-2012 : 21). Les problématiques rencontrées sont aussi différentes. Les femmes inscrites à ce programme ont plus souvent des problèmes de santé mentale (91 % d'entre elles) et beaucoup moins de problèmes de consommation de drogues (Rapport des activités, 2011-2012 : 21). Une partie de ces femmes ont des problèmes importants de santé physique (45%) (Rapport des

activités, 2011-2012). Depuis ses débuts (2008), ce programme a permis d'aider, de diverses manières³, cinquante femmes, dont vingt en 2012 (Rapport des activités, 2011-2012 : 21).

L'Auberge s'interroge sur l'efficacité de son programme de soutien en logement qu'elle souhaite le plus adapté possible aux demandes et aux besoins des femmes qui y sont inscrites. Elle veut s'assurer de la réussite de ce projet, reconnaissant l'importance du lieu habité dans la reprise en main de sa vie et dans la reconstruction de soi (Dorvil et Thériault, 2008 ; Morin, 2008). À partir du contact régulier avec les femmes qui usent de ce programme de soutien en logement, l'Auberge constate que, pour certaines, le programme fonctionne bien car elles conservent leur domicile, alors que pour d'autres, cela ne fonctionne pas, la stabilité en logement ne se réalise pas.

Ce mémoire nous permettra de tenter de répondre à la demande de l'Auberge Madeleine concernant son programme institué depuis maintenant cinq ans : l'Auberge cherche à connaître, à partir des profils, des caractéristiques particulières de ces femmes et de leurs trajectoires, ce qui les a accroché dans ce programme, ce qui n'était pas adapté pour elles et ce qu'elles pensent qui aurait pu être différent. Elle veut saisir l'importance ou non de mesures complémentaires pour que ce programme soit le plus adapté possible aux besoins des femmes et qu'il devienne une alternative à l'hébergement de courte durée. Ce programme doit donc être interrogé et discuté. On doit en connaître les fondements et les ressorts, car il constitue un projet qui peut faciliter la stabilité résidentielle, s'inscrire dans un continuum résidentiel et plus largement dans une politique de lutte à l'itinérance.

³ Des appels, des rencontres, un soutien, une aide dans des démarches, une aide avec le budget, etc.

1.3 Les objectifs de la recherche

Dans le cadre de ce mémoire, nous poursuivons trois objectifs. Le premier tente de connaître et de comprendre les aspects qui aident, favorisent, freinent ou rendent impossible la stabilité résidentielle. Pour cela, nous avons exploré les trajectoires des femmes interrogées, leurs parcours de vie, les conditions du logement et de l'environnement dans lesquelles elles vivent, leur réseau social (faible ou fort), les modalités adaptées ou non de l'accompagnement et du soutien dont elles bénéficient. Ces aspects peuvent influencer d'une manière notable l'installation et la pérennisation ou non en logement. Un deuxième objectif vise à réfléchir sur les changements ou les transformations possibles et nécessaires des conditions concrètes qui aident à une stabilité résidentielle. Dans ce sens, nous avons cherché à connaître ou comprendre ce qui pourrait être modifié, amélioré ou renforcé quant au soutien, au support et à l'accompagnement, dans un large éventail de ressources et d'institutions (et pas seulement en regard de ce qui est fait à l'Auberge Madeleine), du point de vue de femmes inscrites dans le programme de support en logement. Ainsi, la recherche dépasse le cadre précis du terrain investi, soit le programme de soutien en logement de l'Auberge Madeleine. Le troisième objectif tente, dans une certaine mesure, à combler une lacune dans la connaissance des programmes visant à aider les femmes en difficulté ou dans une situation d'itinérance. Plusieurs recherches et ouvrages portant sur l'itinérance (Mercier et Racine, 1991 ; Laberge et Roy, 2001 ; Roy, 2007, 2008, 2008a, 2008b ; Pichon, Jouve, Choppin et Grand, 2010) ont bien documenté les populations touchées, leurs modes de vie, les problèmes des individus dans cette situation, etc. Or, peu d'entre eux portent précisément sur les femmes en situation d'itinérance bénéficiant d'un programme d'aide comme celui du support en logement du type de celui offert à l'Auberge Madeleine.

1.4 Les Retombées de la recherche

La connaissance de ce type de programme de soutien en logement et son efficacité pourra aider la réflexion dans les milieux scientifiques, de l'intervention et plus largement au niveau des politiques.

Pour la communauté scientifique, en abordant le concept de «la sortie» («s'en sortir») de la rue ou de l'itinérance, notre recherche contribuera à raffiner la réflexion sur cette notion. Les données recueillies permettront de participer au débat soulevé précédemment sur l'importance d'avoir un espace privé de vie ou un logement dans le processus de réinscription sociale. La recherche permettra de même de combler une lacune, car les recherches centrées sur les programmes de soutien (dans leurs conditions concrètes) pour les femmes en difficulté ou dans une situation d'itinérance ne sont pas nombreuses. Elle permettra aussi de saisir ce qui aide et ce qui freine la stabilité résidentielle chez des femmes ayant vécu une situation d'itinérance.

En ce qui concerne l'intervention, les données recueillies à l'Auberge pourront être utiles à celle-ci et aussi à d'autres organismes ou regroupements communautaires (comme le RAPSIM, la FRHFVDQ, le Regroupement en itinérance du Québec, l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal et son comité de liaison en itinérance, etc.). Ces données permettront de réfléchir à la pertinence d'instaurer de tels programmes et de développer un argumentaire face aux décideurs politiques visant le développement de programmes concernant la stabilité résidentielle. De plus, ces données, après un processus d'évaluation et d'appréciation, pourront être pertinentes et utiles pour les intervenantes de l'Auberge dans la perspective de repenser leur travail d'intervention ou d'accompagnement et de modifier, si cela est pertinent, des manières de faire, des méthodes, en renforcer ou en élaborer d'autres.

Enfin, pour les individus touchés, cette recherche met les femmes au centre du processus. On déplace le regard ou la réflexion en se basant exclusivement sur le point de vue des femmes. Cette recherche constituera aussi un atout pour conserver le programme vivant et l'améliorer. Cela contribuera, d'une certaine manière, directement ou indirectement à la lutte contre l'itinérance. En ce sens, notre recherche constitue une forme d'implication sociale pour ce qui est de la notion de «s'en sortir», et d'une manière plus précise auprès des individus qui sont dans une situation d'itinérance.

1.5 Les questions de recherche

La question générale que nous formulons dans cette recherche porte sur le mouvement de la sortie de l'itinérance. Elle s'appuie sur une littérature sociologique et autour du concept de «s'en sortir». Les réponses à cette question nous permettront de connaître, comprendre et discuter d'une forme de sortie, ici la sortie d'une situation d'itinérance pour des femmes qui vivent cette condition. La question pouvant se formuler ainsi : en quoi une stabilité résidentielle aide-t-elle à la sortie de l'itinérance ?

Les questions spécifiques que nous posons portent, quant à elles, sur le programme de soutien en logement de l'Auberge Madeleine qui constitue notre terrain de recherche. Ces questions se posent en lien avec les trajectoires de vie, le parcours, le vécu, les conditions matérielles dans lesquelles vivent les femmes, etc. Ces questions nous aideront à saisir d'une part le passage entre une situation instable et une situation plus stable et d'autre part de comprendre ce qui freine ou ce qui entrave la stabilité en logement. Concrètement nous nous demandons en quoi le programme de soutien en logement mis en place par l'Auberge crée-t-il les conditions du passage entre une situation d'instabilité et une relative stabilité pour ces femmes ? Quels sont les

aspects qui aident, favorisent ou facilitent la stabilité résidentielle et quels sont ceux qui nuisent, freinent ou entravent celle-ci ?

1.6 Les Pistes de recherche

Comme piste générale de recherche, nous pensons, en lien avec nos connaissances de la littérature et nos observations à l'Auberge, être en mesure d'observer une stabilité variable, variée et relative en lien avec la diversité des situations, des parcours, des vécus des femmes ; les individus dans une situation d'itinérance ne constituent pas un groupe homogène (des hommes, des femmes, des individus jeunes, âgés, etc.) et ceci est aussi vrai pour l'itinérance des femmes (des situations, des causes diverses, etc.). Nous pensons trouver dans la trajectoire de vie, le vécu, les problèmes individuels, le soutien reçu ou non des différences qui contribueront à expliquer leur situation de plus ou moins grande stabilité résidentielle. De même, nous croyons que la stabilité résidentielle rime avec une continuité, un ancrage social, un attachement à un espace de vie, etc. De ce fait, nous postulons que les femmes pour qui la stabilité résidentielle est avérée seront plus à même d'être dans un processus de sortie de l'itinérance. Nous pensons donc que nous trouverons pour ces femmes des sorties de l'itinérance plurielles (en termes de forme, de temps, etc.).

Voici les pistes de recherche qui répondront à nos questions spécifiques :

Nous postulons que le programme de soutien en logement constituera un aspect aidant à la stabilité résidentielle. Nous croyons qu'il mobilisera des dimensions qui aideront au passage d'une situation d'instabilité à une relative stabilité pour les femmes, car il contribue (dans ses objectifs) à combler les manques ou lacunes vécues dans la vie de ces femmes : la présence d'une responsable de ce programme peut favoriser un attachement et une diminution de la solitude ; le lien avec la ressource qu'est l'Auberge peut aider à une appartenance et une aide dans des

moments de difficultés, aspects qui faciliteront à notre sens le passage d'une instabilité à une relative stabilité.

Nous postulons aussi en lien avec des discussions qui ont eu lieu avec la directrice de l'Auberge et la responsable du programme de support en logement, de même qu'en s'appuyant sur la littérature, que certains problèmes vécus sont plus complexes que d'autres et constituent des entraves à la stabilité résidentielle, dont les problèmes sévères de santé mentale, les doubles problématiques, la consommation de drogues, etc.

Nous pensons de même que le lieu habité, selon ses caractéristiques, peut être aidant ou au contraire nuire à la stabilité résidentielle. Un espace de vie offrant de bonnes conditions au niveau physique et matériel, une bonne entente avec les autres locataires par exemple favorisera la stabilité résidentielle ; à l'opposé, un lieu habité présentant de mauvaises conditions menacera sans doute la stabilité en logement.

Nous postulons que le soutien procuré par l'Auberge Madeleine et son programme constitue parfois un repère pour certaines femmes et que cela les aide beaucoup, alors que pour d'autres femmes, les problèmes vécus prennent le pas sur le soutien apporté (de la violence vécue, des problèmes personnels, etc.). Des problèmes qui perdurent depuis très longtemps ou qui sont récurrents dans la vie d'un individu sont sans doute très difficiles à régler ou gérer à court terme (Mercier et Racine, 1991) ; de plus, l'habitat et le soutien ne mènent pas toujours ou nécessairement à une sortie de l'itinérance ou à une réinsertion sociale (Laberge, Roy, Morin et Rozier, 2002).

On peut aussi penser que les femmes qui ont été, un bon moment, dans une situation d'itinérance et qui ont fréquenté les ressources en hébergement (d'urgence ou à court ou moyen terme) auraient perdu des capacités ou habiletés sociales et présenteraient plus de difficultés à organiser le quotidien, à réaliser les tâches, à préparer les repas,

etc. La stabilité résidentielle sera donc peut-être plus difficile pour celles-ci à acquérir, car elles nécessitent sans doute un plus grand soutien et davantage de temps (Pichon, Jouve, Choppin et Grand, 2010).

CHAPITRE II

LA MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Les choix faits concernant la problématique et notre volonté de laisser la parole aux femmes nous ont mené à choisir une méthodologie qualitative pour recueillir nos données. Des entrevues avec des femmes en difficulté ou en situation d'itinérance ont été menées. Nous élaborerons sur la méthodologie de notre recherche dans les pages qui suivent : la réalisation du mémoire ; la méthodologie de la recherche qui comprend le terrain de la recherche, la population choisie, le recrutement des femmes et l'échantillon ; les caractéristiques des femmes rencontrées ; et le matériau de recherche où les entrevues, les thèmes des entretiens et le traitement du contenu recueilli seront abordés.

2.1 La réalisation du mémoire

Différentes étapes ont été nécessaires à la réalisation de ce mémoire. À l'été 2012, une discussion a eue lieu entre la directrice de l'Auberge Madeleine, la directrice de ce mémoire et l'auteure. La rencontre portait sur les services offerts par cette maison d'hébergement, dont le programme de soutien en logement. La rencontre a permis de se familiariser avec le programme de soutien en logement et de discuter des enjeux soulevés par les intervenantes et la directrice de la maison d'hébergement. Leur question principale était celle-ci : après une installation en logement, une forme de stabilité résidentielle s'installe pour certaines femmes inscrites dans le programme de soutien, alors que pour d'autres on assiste à une perte ou un abandon du lieu habité et ce, bien qu'elles bénéficient du programme et de l'aide de la responsable de celui-ci. Qu'est-ce qui explique cette situation ? Ce programme, créé en 2008, n'a pas fait

l'objet d'une étude et d'une analyse, bien qu'il soit une mesure aidante pour les femmes en difficulté ou en situation d'itinérance. Au cours de cette rencontre nous avons convenu de travailler sur l'analyse des effets, des aides, des difficultés et des améliorations souhaitées de ce programme de soutien en logement. Suite à cette rencontre, nous avons formulé, avec l'aide des deux directrices (celle de l'Auberge Madeleine et celle du mémoire), notre projet de mémoire portant sur l'itinérance des femmes et le programme de soutien en logement ancré dans la maison d'hébergement qu'est l'Auberge Madeleine, dont la problématique et les questions de recherche ont été élaborées précédemment. Enfin, après une discussion sur les possibilités et la faisabilité de la recherche, nous avons opté pour des entrevues avec des femmes en difficulté ou en situation d'itinérance. Ces entrevues ont ensuite été retranscrites et traitées.

2.2 La méthodologie de la recherche

Dans cette partie, il sera question du terrain de la recherche, du choix de notre population, du recrutement des femmes et de notre échantillon. Ces dimensions sont fondamentales car elles orientent la recherche.

2.2.1 Le terrain

L'Auberge Madeleine, une maison d'hébergement pour femmes seules vivant dans une situation d'itinérance ou en difficulté, constitue le terrain de la recherche. Les femmes qui fréquentent l'Auberge sont de tous les âges (une moyenne de 45 ans en 2011-2012) ; elles ont un faible réseau social, elles sont souvent peu scolarisées (61% ont un diplôme d'études secondaires au plus) ; elles ont des conditions de vie précaires, vivent une forme importante de pauvreté (71% d'entre elles reçoivent de l'aide sociale) ; elles ont souvent des problèmes de santé mentale (en 2011-2012, 78% des résidentes de cette maison d'hébergement ont un problème de santé mentale)

et ont souvent vécu ou vivent encore une forme de violence (en 2011- 2012, 85% des femmes hébergées ont vécu ou vivent de la violence au quotidien) (Rapport des activités, 2011-2012 : 10-17). L'Auberge offre un service d'hébergement de courte durée (à peu près 25 jours) (Rapport des activités, 2011-2012 : 9) et au cours du séjour les femmes peuvent avoir diverses formes d'aides. Cela comprend des rencontres individuelles avec les femmes, un service d'accompagnement, des ateliers de recherche de logements, des activités thématiques (par exemple sur l'estime de soi, les émotions, les stéréotypes, les stratégies de débrouillardise, etc.) qui prennent diverses formes, comme du bricolage, des discussions, des jeux de rôle, etc. (Rapport des activités, 2011-2012 : 18, 19). L'Auberge offre aussi un ensemble de services post-hébergement, dont le programme de soutien en logement, des dons en nourriture, un hébergement de répit, etc.

2.2.2 La population

Dans le cadre de cette recherche, toutes les femmes qui ont été ou qui sont inscrites dans le programme de soutien en logement de l'Auberge Madeleine font partie de notre «population» analysée à partir de laquelle nous avons constitué un échantillon. La population touchée par notre recherche est donc celle de femmes en difficulté ou en situation d'itinérance ayant déjà fréquenté l'Auberge Madeleine et bénéficiant à un moment ou un autre depuis 2008 du programme de soutien en logement. Comme nous l'avons déjà évoqué, les femmes inscrites à ce programme sont plus âgées que celles qui résident pour un moment à l'Auberge (une moyenne de 55 ans) (Rapport des activités, 2011-2012 : 21). Elles sont aussi plus souvent aux prises avec des problèmes de santé mentale (91 % d'entre elles) et beaucoup moins de problèmes de consommation de drogues (Rapport des activités, 2011-2012 : 21). De plus, presque la moitié de ces femmes ont des problèmes sévères de santé physique (Rapport des activités, 2011-2012).

2.2.3 Le recrutement

Nous avons été présentes à quelques reprises à l'Auberge et les femmes ont été informées de la recherche portant sur le programme de soutien en logement. Il a été souligné aux femmes que la participation à la recherche pourrait contribuer à aider d'autres femmes en difficulté ou en situation d'itinérance, donc vivant ou ayant vécu le même genre de situations. La responsable du programme de soutien en logement était la personne désignée pour nous aider et nous accompagner tout au long du déroulement de la recherche. C'est donc à l'aide du support de cette intervenante responsable que nous avons pu trouver des femmes qui nous ont permis de réaliser les entrevues.

En regard de notre discussion avec la directrice de l'Auberge, nous avions, au départ, l'idée de rencontrer deux ensembles de femmes participant ou ayant participé au programme de soutien : celles pour qui la stabilité résidentielle s'est établie (des femmes qui sont toujours inscrites dans le programme ou qui l'ont quitté pour un autre programme ou qui vivent une forme d'insertion sociale) et d'autres pour qui la stabilité résidentielle n'a pas perduré (des femmes qui ont bénéficié du programme de soutien en logement et qui n'y sont plus, car elles sont retournées dans la rue ou elles vivent une instabilité). Les récits de ces femmes auraient permis une certaine comparaison entre les situations et cela nous aurait permis de comprendre ce qui a mené à une installation et à une pérennisation en logement ou non. Nous aurions mis en tension les récits des femmes pour qui l'occupation et la pérennisation en logement ont fonctionnées⁴ et le récit de celles pour qui cela n'a pas fonctionné⁵. Nous aurions

⁴ Ces femmes peuvent ou bien avoir fait partie du programme de l'Auberge et y être encore ou avoir quitté le programme pour un autre qui offre un soutien semblable à celui de l'Auberge : on voit ici une forme de stabilité résidentielle, une autonomie.

⁵ Ces femmes ont participé au programme et n'y sont plus parce que, par exemple, elles sont retournées dans la rue ou bien elles ont quitté le programme et sont dans des conditions précaires : on voit ici une forme d'instabilité, une situation ambiguë.

alors croisé ces données (les récits) avec l'analyse de l'issue de la fréquentation de ce programme (pérennisation ou abandon).

Or, cela n'a pas été possible et nous résumons ici cette difficulté : la responsable du programme de soutien a une relation et un contact fréquent avec les femmes inscrites au programme et elle pouvait leur parler de la recherche et fixer une rencontre. Les femmes pour qui la stabilité résidentielle avait fonctionné ont été faciles à recruter. Par contre, la difficulté se situait au niveau de celles qui avaient quitté le programme car elles étaient retournées dans la rue ou étaient dans une instabilité résidentielle qui rendait le repérage difficile. La responsable perd alors souvent le contact avec ces femmes, le temps où elles ne sont plus en logement. Des neuf femmes rencontrées, deux seulement appartiennent à cette dernière catégorie. De fait, nous avons pu rencontrer deux femmes, dont une qui était hébergée à l'Auberge au moment précis de la recherche, et qui avait déjà fait partie du programme de soutien en logement. Pour l'autre femme, elle a toujours gardé le contact avec l'Auberge et elle avait été hébergée peu avant les entrevues, étant dans une situation où elle se promenait entre l'appartement d'un ami et l'Auberge Madeleine.

Nous avons alors rencontré sept femmes appartenant à la situation de la stabilité résidentielle (relative) et deux appartenant à la situation de l'instabilité résidentielle. À partir des entretiens avec les sept femmes, nous avons pu construire un bon panorama de cette situation ; alors qu'avec les deux femmes appartenant à la situation de l'instabilité, cela s'est avéré difficile et peu évocateur. De ce fait, nous avons dû renoncer à la comparaison entre les deux ensembles ayant trop peu de femmes dans la deuxième catégorie. Le contenu des entretiens nous a quand même mené à des réflexions et des pistes pertinentes concernant ce qui influence la stabilité résidentielle : peu importe leur situation (en stabilité ou non) nous avons pu repérer des aspects qui aident et d'autres qui freinent la stabilité résidentielle, que ce soit vécu au moment de l'entrevue ou vécu antérieurement dans leur vie.

2.2.4. L'échantillon

Nous avons rencontré neuf femmes. Dans cette recherche, notons que l'échantillon est non-aléatoire et volontaire. Nous résumerons ici des caractéristiques sociodémographiques des femmes rencontrées.

Comme le terrain de recherche est une maison d'hébergement pour femmes et que nous nous intéressions à un groupe précis de la population en situation d'itinérance, toutes les personnes rencontrées sont des femmes. La moyenne d'âge est de 54 ans. La plus jeune femme rencontrée a 35 ans et la plus âgée, 66 ans. Une seule femme de l'échantillon vit en couple au moment de l'entrevue (N= 8/9 femmes sont seules). Des femmes rencontrées, sept femmes reçoivent de l'aide sociale, les autres recevant la pension de vieillesse (N= 2/9). La majorité des femmes vivent en logement (N= 7/9). De ces sept femmes, plus de la moitié (quatre femmes sur sept) habitent un logement subventionné (un HLM ou un logement social subventionné par un organisme). Les autres femmes interrogées résident dans un logement du parc privé (N= 3/7). De ces sept femmes encore, deux d'entre elles vivent avec une autre personne, soit un ami ou un copain. Cinq femmes sont dans le programme de soutien en logement de l'auberge (N= 5/9). Deux femmes ont été dans le programme et n'y sont plus car elles n'ont pas d'espace de vie et deux autres femmes ont été dans le programme et l'ont quitté, mais sont dans une relative stabilité résidentielle. De plus, toutes les femmes présentent des problèmes individuels : des problèmes de santé mentale (N= 5/9) ou de santé physique (N= 2/9), de la violence (N= 4/9) ou des problèmes de consommation (N= 1/9). Notons que certaines femmes se retrouvent dans deux catégories de problèmes à la fois, elles présentent donc des doubles problématiques.

2.3 Les femmes rencontrées

Pour notre échantillon des neuf femmes rencontrées, nous présenterons ici certains repères biographiques : le parcours résidentiel, comme nous nous penchons sur la stabilité résidentielle de ces dernières dans notre recherche ; la fréquentation de la ressource qu'est l'Auberge Madeleine, qui est le terrain de notre recherche ; et la participation au programme de soutien en logement de cette maison communautaire, qui constitue notre objet de recherche. Pour respecter l'anonymat et la confidentialité de ces femmes, notons que nous utilisons des prénoms fictifs. Les données recueillies sont confidentielles et cela a été mentionné à chacune des femmes qui ont accepté de faire l'entretien : l'anonymat a constitué une règle dans la restitution des données, ainsi aucune femme ne peut être identifiée.

Noémie a quarante-quatre ans et a eu un parcours en logement relativement stable. Elle a cohabité plusieurs années avec un couple d'amis en Ontario. Elle a vécu avec son frère quand elle est arrivée à Montréal en 2009 et, par la suite, avec un colocataire. Cette période a été suivie d'une autre marquée par l'instabilité car elle était sans logement (dans la rue). En juillet 2011, elle a été hospitalisée pour un problème de santé mentale et y a rencontré un homme avec qui elle est devenue amie. Noémie habite maintenant un logement privé avec cet ami depuis un an et demi (au moment de l'entrevue). Noémie a été hébergée à l'Auberge Madeleine antérieurement à trois moments. Tout d'abord en septembre 2009, quand elle est arrivée à Montréal. Elle est retournée à l'Auberge en mars 2010, et en avril 2011. Noémie est inscrite dans le programme de soutien en logement de l'Auberge Madeleine depuis à peu près trois ans au moment de l'entrevue.

Marianne a trente-cinq ans et réside dans un logement privé avec son copain. Marianne habitait au Nouveau-Brunswick et est arrivée à Montréal en 2007 pour y travailler. Sa recherche d'emploi s'est mal déroulée et elle s'est retrouvée sans

logement et sans argent : elle a donc été hébergée dans plusieurs ressources, dont l'Auberge Madeleine, et a eu un moment dans la rue. Marianne a eu un parcours instable en logement, et ce, autant au Nouveau-Brunswick qu'à Montréal, car elle a occupé divers logements aux deux endroits. Marianne a été hébergée quatre fois à l'Auberge Madeleine entre 2007 et 2012 et elle est inscrite au programme de soutien en logement depuis 2008.

Paméla a soixante-cinq ans et n'a pas de logement au moment de l'entrevue. Paméla a eu un parcours instable. Au moment de l'entrevue, elle se promène entre le logement d'un ami et deux ressources d'hébergement, dont l'Auberge Madeleine. Paméla a occupé des logements différents et elle a été hébergée de nombreuses fois à l'Auberge (dix-sept fois) entre les années 2005 et 2012. Paméla a fait partie du programme de soutien en logement de l'Auberge de 2008 à 2010. Elle n'y participe plus au moment de l'entrevue, car elle n'est pas en logement.

Manon a soixante-sept ans et elle habite dans un logement privé. Elle habite ce logement depuis près de deux ans au moment de l'entretien. Manon a eu une stabilité résidentielle jusqu'à quarante-six ans et elle a changé de logements très souvent après cet âge. Elle a aussi fréquenté plusieurs ressources d'hébergement. Manon a été hébergée huit fois à l'Auberge entre les années 1995 et 2008. Elle s'est promenée d'un logement à l'une ou l'autre des maisons d'hébergement pendant toutes ces années. Manon n'est plus inscrite au programme de soutien en logement de l'Auberge, mais elle a participé au programme de 2008 à 2010.

Lucie est une femme de quarante-deux ans qui n'a pas de logement au moment de l'entrevue et elle est hébergée à l'Auberge. Lucie a eu un parcours instable en logement : elle a fréquenté diverses ressources d'hébergement ces dernières années et elle a aussi vécu en logement ou en chambre. Lucie est connue de l'Auberge depuis

2007 et elle a été hébergée à quelques reprises depuis ce temps. Elle a été inscrite dans le programme de soutien en logement de l'Auberge, mais elle n'y est plus.

Clara est une femme de soixante-et-un ans. Pendant plusieurs années, elle a eu un parcours instable en logement, mais au moment de l'entrevue elle occupe le même logement (un HLM) depuis 2012. Elle a passé treize ans dans la rue et a fréquenté plusieurs maisons d'hébergement dont l'Auberge Madeleine. Clara a été hébergée vingt-sept fois à l'Auberge entre 1995 et 2009 et elle est inscrite au programme de soutien en logement de l'Auberge depuis trois ans au moment de l'entretien.

Marielle a soixante-trois ans et elle habite dans un logement subventionné depuis à peu près cinq ans. Pendant un moment, Marielle a eu un parcours instable en logement mais lors de notre rencontre, elle est plus stable. Marielle est arrivée au Canada en 2000. Elle a d'abord habité chez sa fille pendant une période et a habité par la suite chez une amie. Après cela, elle a été hébergée entre autres à l'Auberge Madeleine. Elle a ensuite habité dans une maison de chambres avant de résider dans son logement actuel. Marielle a fait deux séjours à l'Auberge et elle est inscrite au programme de soutien en logement de l'Auberge depuis 2008.

Sophie a cinquante-et-un ans et habite un logement subventionné depuis peu (mars 2013). Sophie a été stable en logement jusqu'à ce qu'elle se sépare de son mari. Après cette période, elle a fréquenté plusieurs ressources dont l'Auberge Madeleine. Entre-temps elle a aussi vécu en appartement avec des copains. Sophie a été hébergée à trois moments à l'Auberge et elle est inscrite au programme de soutien en logement depuis 2011.

Carole, qui a 57 ans, vit dans un logement subventionné. Elle a été très instable au niveau du logement, et a circulé d'un lieu à l'autre depuis qu'elle a vingt ans. Elle a habité, la majorité du temps, dans des maisons de chambres et des logements

subventionnés. Carole n'est pas inscrite au programme de soutien en logement de l'Auberge au moment de notre rencontre.

2.4 Le matériau de recherche

La dernière partie de ce chapitre méthodologique comportera une description des entrevues, des thèmes de notre recherche et du traitement qualitatif des entrevues.

2.4.1 Les entrevues

Neuf entrevues ont été menées entre le 13 mars et le 10 juin 2013, dont cinq à l'Auberge Madeleine, deux dans un café et deux dans le lieu où les femmes interrogées habitaient. Nous avons pensé que le fait de faire les entrevues dans le lieu où les femmes résident leur permettrait de se sentir à l'aise. Pour les femmes qui n'étaient pas en logement ou qui trouvaient plus facile de se rencontrer à l'Auberge, c'est là que les entrevues ont eues lieu, alors que d'autres ont préféré que l'on se rencontre dans un café.

Une intervenante de l'Auberge Madeleine a été présente pour la majorité des entrevues (sept sur neuf). Elle nous a introduites et laissées seules pour les deux autres entrevues. En regard de la population choisie, soit des femmes en difficulté ou en situation de vulnérabilité, nous avons souhaité qu'elles se sentent bien et en confiance. Ainsi, la présence d'une personne qu'elles connaissent remplissait cette fonction, ce qui leur a permis de raconter leur histoire dans des conditions favorables. De même, la durée des entrevues a variée entre trente minutes et une heure dix minutes. Il était prévu, dans notre canevas de recherche, de faire des entretiens d'une heure trente à peu près, mais nous avons rencontré des difficultés concrètes lors des entrevues. De fait, certaines des femmes interrogées avaient de la difficulté à saisir précisément le contenu des questions et à s'exprimer, ce qui rendait la discussion plus

difficile et ce, autant de notre côté que du côté des femmes rencontrées. Notons que nous avons dû nous ajuster au niveau du vocabulaire. Aussi, des femmes avaient des problèmes individuels qui ont rendu difficile la tenue de certaines entrevues (des problèmes de santé mentale ou de consommation de drogues par exemple). La présence de la responsable a donc permis de mener à bien ces entrevues. Elle a notamment pu ajouter des informations, préciser quelques repères que les femmes avaient oubliés (par exemple, les moments où elles ont fréquenté l'Auberge, leur durée de fréquentation du programme, etc.). Dans une recherche, Pichon, Jouve, Choppin et Grand (2010) notent cette difficulté des individus en situation d'itinérance « à se raconter » (Pichon, Jouve, Choopin et Grand, 2010 : 27). Or, cela fait sens pour les chercheurs, car « l'accumulation des modes d'habitat précaire se succédant parfois rapidement sur de courtes durées [...] brouille les cartes et ce sont également les rudes conditions de la survie qui troublent la mémoire » (Pichon, Jouve, Choppin et Grand, 2010 : 27).

Dans la réalisation de ces entretiens, nous nous sommes inspirée de recherches qui se sont centrées sur des individus ayant une certaine fragilité, vivant dans une forme de vulnérabilité ou étant dans des conditions de vie difficiles, ce qui est le cas des femmes qui fréquentent l'Auberge Madeleine et qui ont été ou qui sont inscrites dans le programme de support en logement. Elles ont vécu ou vivent encore des moments difficiles, des périodes d'itinérance par exemple, elles ont aussi eu ou ont encore des problèmes personnels variés ou encore des problèmes de santé mentale, etc. Lors des entretiens, nous avons donc tenu compte de ces aspects qui demandent un rythme et une temporalité particulière (Laberge et Roy, 2001 ; Hopper, 2010 ; Pichon, Jouve, Choppin et Grand, 2010). Nous avons informé les femmes interrogées que les entretiens pouvaient être interrompus à tout moment. De même, dans leur récit, si nous constatons que les femmes parlaient de moments ou de périodes difficiles et que cela les perturbait, nous avons réitéré le fait que nous pouvions arrêter l'entretien et le reprendre à un autre moment (ou non). Dans ce cas, nous encourageons les

femmes à parler avec les intervenantes de leur situation ou, à tout le moins, à aller chercher une aide.

2.4.2 Les thèmes de la recherche

Les entrevues semi-directives ont consisté en une période de discussion ou de questions autour des thèmes suivants : le parcours de vie et le parcours résidentiel, le logement occupé et ses conditions concrètes (matérielles par exemple), la maison d'hébergement soit l'Auberge Madeleine et les intervenantes, l'aide et le soutien reçus, le programme de soutien en logement proposé par l'Auberge, l'importance d'avoir un espace de vie à soi lorsque l'on est dans une situation difficile ou en situation d'itinérance, les aspects qui aident et qui freinent la stabilité résidentielle et les modifications possibles permettant un bon arrimage entre le programme proposé et les situations de ces femmes.

Une autre difficulté a marqué les entretiens et cela concerne les modifications, améliorations et renforcements du soutien, du support et de l'accompagnement liés au programme de soutien en logement de l'Auberge. Bien que nous posions la question d'une manière large en référant à un ensemble de ressources ou organismes, nous n'avons pas obtenu de réponses significatives de la part des femmes. La dimension critique que nous comptions retrouver ne s'est pas révélée dans le contenu des entrevues. Après réflexion, nous en sommes venue à la conclusion que les réponses à ces questions nécessitaient une distance et ce, autant dans la critique que dans ce qu'ils apportent ou amènent positivement. De plus, il peut être difficile pour une femme en difficulté ou en situation de vulnérabilité qui reçoit de l'aide d'une ressource et de ses intervenantes, de critiquer ou de proposer des éléments à renforcer, améliorer ou changer. De même, comme l'intervenante était présente dans la majorité des entrevues pour les raisons qui ont été évoquées précédemment, cela rendait certes les critiques plus difficiles à formuler. L'aspect à considérer est le

suivant : comme plusieurs des femmes rencontrées reçoivent encore des aides plurielles de l'Auberge et que certaines sont encore inscrites au programme, elles ont pu être dans une situation embarrassante au moment de répondre à ces questions. Il se peut aussi que certaines de nos questions abordant les conditions de l'aide et ses critiques étaient, d'une certaine manière, un peu maladroitement.

Pour compléter nos analyses et pour combler certaines failles liées aux conditions dans lesquelles nos entretiens ont été menés, nous avons décidé d'explorer un autre matériau. Nous avons compilé et analysé des appels téléphoniques effectués à l'Auberge par les femmes. Ces appels téléphoniques sont transcrits sous forme de fiches que les intervenantes remplissent au moment de chaque appel. Ces fiches contiennent les informations suivantes : la date, le moment de l'appel (jour, soir ou nuit), le nom de la femme qui fait l'appel et le ou les thèmes évoqués au cours de l'appel ; il s'agit d'une sorte de résumé de la discussion. Nous avons procédé au traitement du contenu des fiches remplies durant une période de deux mois. Ce matériau nous a alors permis de connaître ce que les femmes abordent comme thématiques lors de leurs appels à l'Auberge et de comprendre ce sur quoi portent leurs critiques. Cela nous a permis aussi de saisir les contours de l'interaction entre l'Auberge et les femmes, sans notre intermédiaire, ce qui nous sortait du cadre d'une entrevue où le matériau est induit ou provoqué en partie par le chercheur. Une dimension critique en ressort, mais pas dans le sens où nous l'avions anticipé : ce qui ressort, ce sont les problèmes monétaires, la déception, le découragement ou la frustration entourant le logement, l'isolement vécu dans ce dernier, etc. Ce matériau nous permet de même de faire le lien avec une autre dimension de l'aide proposée par l'Auberge, soit l'aide procurée par le service téléphonique, l'écoute et la proposition de solutions aux problèmes évoqués par les femmes ayant fréquenté l'Auberge. Nous y reviendrons dans le dernier chapitre.

2.4.3 Le traitement du contenu recueilli

Les entrevues ont été enregistrées et retranscrites par nous-mêmes et ce, pour une seule raison : cela permet une meilleure appropriation du contenu et une connaissance plus fine des détails des entrevues. Ensuite, la lecture de toutes les entrevues a été faite pour avoir une compréhension de tous les récits et finalement une analyse thématique a été menée à l'aide d'un logiciel de traitement de données qualitatives ou textuelles (MAXQDA) pour saisir finement la diversité des contenus des récits recueillis.

CHAPITRE III

L'ITINÉRANCE DES FEMMES : LA DÉSINSERTION, L'EXCLUSION ET LA VULNÉRABILITÉ SOCIALES, «LA SORTIE» ET LE LOGEMENT

Le chapitre de la recension des écrits est composé de deux parties. Dans un premier temps, nous définirons la thématique large de notre recherche, l'itinérance, puis nous nous attarderons plus particulièrement à l'itinérance des femmes. Dans un deuxième temps, l'univers théorique de la recherche sera abordé. Nous élaborerons sur le concept de «la sortie», le logement, le soutien et sur diverses recherches portant sur la thématique de notre mémoire.

Première partie : définition des termes

Tout d'abord, nous définirons d'une manière brève le terme «itinérance», car notre recherche porte sur la large question de l'itinérance : la visibilité et l'invisibilité ; la désinsertion, l'exclusion et la vulnérabilité sociales ; les problèmes méthodologiques. Ensuite, nous montrerons dans la partie suivante les différences entre l'itinérance des hommes et celle des femmes en insistant sur les aspects particuliers de l'itinérance des femmes.

3.1 L'itinérance

L'itinérance est une thématique bien documentée. Plusieurs recherches ont été menées depuis trente ans sur ce thème (Choppin, Gardella et al., 2013 : 11). Pour notre recherche, nous avons privilégié les études qui ont été faites au Québec et notamment celles qui s'inscrivent dans le cadre du CRI, le collectif de recherche sur

l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale, qui a développé les recherches sur l'itinérance depuis plus de 20 ans. Cela est pourquoi nous nous centrerons sur les travaux de ses chercheurs et principalement sur ceux de Shirley Roy.

L'itinérance réfère bien souvent à « un manque, [ou] absence de domicile » (Pichon, 2007 : 79). Or, elle n'est pas qu'un manque d'un espace privé de vie ou un logement (Poirier, 2000 : 222 ; Choppin, Gardella et al., 2013 : 19). L'itinérance est une condition de vie complexe (Laberge, 2000 ; Laberge et Roy, 2001 ; Ballet, 2005 ; Roy et Hurtubise, 2007 ; Roy et Hurtubise, 2013). Pour ces auteurs, l'itinérance renvoie à une pauvreté et à un manque de ressources (matérielles, monétaires, etc.), au fait d'avoir un réseau social faible et de vivre de l'isolement, d'avoir vécu des ruptures et de les cumuler (Choppin, Gardella et al., 2013 : 184, 185), d'être confronté à des problèmes pluriels (des problèmes de santé mentale, de consommation de drogues, etc.) (Poirier, 2000 : 221) et d'avoir des conditions de vie détériorées, de se retrouver dans des rapports de dépendance et de vivre une forme de stigmatisation, d'être exclu de ce qui permet une forme de reconnaissance sociale (par exemple le logement, le travail, etc.). Les personnes en situation d'itinérance constituent une contre-figure, elles ont un rapport négatif aux normes sociales, ce sont des individus hors normes ou encore qui transgressent les règles sociales, notamment par rapport à leur visibilité dans l'espace public (Ouellet, 2007 ; Roy, 2008b ; Choppin, Gardella et al., 2013). Il est aussi « très difficile de construire une image positive de soi » ou encore de se percevoir comme un individu autonome ou « agissant » quand l'on est dans cette situation (Roy, 2008b : 165). Ces individus alternent entre une « inclusion/insertion partielle et temporaire [et une] exclusion radicale » (Roy, 2008b : 163). C'est donc un processus de va-et-vient qu'ils vivent, entre une situation intégrée et l'itinérance. On peut soutenir qu'il « existe des dialectiques de l'inclusion/exclusion » (Paugam, 1996). De ce fait, aucun individu ne peut se retrouver dans une « situation de totale anomie » (Damon, 2002 : 163).

3.1.1 Entre visibilité et invisibilité

Un aspect important du phénomène de l'itinérance est le rapport à la visibilité/invisibilité. Les hommes dans cette situation sont très visibles. Par contre, une autre partie de cette population est invisible et notamment les femmes (Amistani, 2005). Nous pouvons aussi soutenir paradoxalement que les individus en situation d'itinérance sont dans une invisibilité sociale dû à un manque de reconnaissance, mais que l'itinérance est un phénomène visible en raison du manque d'un espace privé de vie stable (Roy, 2007 : 99). Roy aborde l'expérience du corps comme « une forme matérielle inscrite dans l'espace » (Roy, 2008b : 162). Pour les individus dans une situation d'itinérance, on parle d'un corps perçu ou visible dans l'espace public, et ce, en lien avec le manque d'un espace privé de vie. Cette absence d'habitat mène à une transgression des règles, des normes et donc à un contrôle social (judiciarisation ou pénalisation) (Roy, 2007 ; Roy, 2008b). Elle « pose [aussi] la question des aménagements d'un lieu en propre, de la construction de territoires, d'espaces personnels dans l'espace public » (Choppin, Gardella et al., 2013 : 183).

De même, les différentes réponses au phénomène de l'itinérance (ressources communautaires, pénales, psychiatriques) à travers le temps ont rendu et rendent encore l'itinérance visible ou invisible (Roy, 2007 : 99). Les ressources communautaires (nombreuses à certains endroits) contribuent indirectement à une visibilité de l'itinérance (Roy, 2007 : 103). Pour leur part les réponses pénales et psychiatriques ont, à certains moments, contribué à une invisibilité du phénomène (prise en charge) et, à d'autres moments, à une visibilité du phénomène (déjudiciarisation, désinstitutionalisation) (Roy, 2007 : 104).

3.1.2 La désinsertion, l'exclusion et la vulnérabilité sociales

Un concept⁶ qui permet de comprendre l'itinérance est celui de désinsertion sociale. La désinsertion constitue « une ou des ruptures au niveau des points d'ancrage qui déterminent et favorisent l'insertion » (Roy, 1995 : 75). La désinsertion s'inscrit dans la durée, dans les situations répétées. La désinsertion sociale se construit autour de deux axes : 1) des endroits de ruptures (espace économique, relationnel, symbolique), « [c]'est le cumul des ruptures dans ces différentes sphères qui indique le niveau de progression dans le processus de désinsertion sociale » ; 2) et la réaction de l'individu : on parle ici d'un processus psychologique (résistance (active), adaptation (pessimisme) et installation (basculement)) (Roy, 1995 : 75). La désinsertion sociale constitue un processus d' « éloignement du pôle fort de l'intégration vers son contraire l'exclusion » (Roy, 1995 : 76). La durée dans la situation d'itinérance est fondamentale, car plus le temps passe, moins « les mécanismes de rattrapage » fonctionnent (Roy, 1995 : 76). L'individu exclu n'est pas l'individu qui vit une rupture, mais l'individu à « l'étape ultime du processus de désinsertion sociale » (Roy, 1995 : 76). Donc, pour Roy, il faut « réserver l'expression *exclusion* au terme du processus de désinsertion sociale » (un processus qui mène de l'insertion à l'exclusion) (Roy, 1995 : 78).

Beaucoup d'articles, d'ouvrages et de recherches ont été menés sur la thématique de l'exclusion et ce, encore actuellement. Châtel et Soulet (2001) soutiennent que bien qu'elle soit perçue comme une notion usée ou dépassée, la thématique de l'exclusion est encore bien vivante :

[t]out d'abord, la littérature sur l'exclusion n'a pas baissé en volume ces dernières années et l'exclusion demeure encore une thématique fort usitée dans le champ académique comme dans le champ sociopolitique. Ensuite, force est

⁶ Nous donnons ici en exemple un concept qui permet de comprendre l'itinérance.

de constater que, quelle que soit l'appellation à laquelle nous recourons pour désigner ces phénomènes, des formes de mise à la marge sociale et de dénégation de l'existence sociale, voire humaine, continuent de plus belle à jalonner le quotidien de nos sociétés contemporaines (Châtel et Soulet, 2001 : 175).

En discutant de cette notion, Châtel et Soulet (2001) montrent les lacunes et les limites du concept d'exclusion, mais aussi les ouvertures rendues possibles par cette notion. Il importe alors de pointer les limitations de la notion, mais aussi d'y voir ses apports. Dans ce sens, Soulet (2004) interroge l'avenir du concept de l'exclusion, qu'il conçoit plus comme un « révélateur » qu'un « objet », et qui devra laisser place à une autre notion (Soulet, 2004 : 12).

Après cette très brève mise en contexte sur la notion d'exclusion, nous aborderons d'une manière plus approfondie les lacunes et les limites de cette notion avec des auteurs comme Castel (2009, publié dans sa première version en 1995) et Roy (1995)⁷. Puis, nous nous pencherons sur un article de Roy, « De l'exclusion à la vulnérabilité. Continuité et rupture » (2008), qui introduit la notion de vulnérabilité comme une continuité de la réflexion sur l'exclusion, et sur un texte de Soulet, « Reconsidérer la vulnérabilité » (2005).

Castel remet en question ce terme et il soutient que l'on doit avoir une réserve concernant l'usage de ce dernier. Dans son texte « L'exclusion, une notion piège » (2009), Castel aborde huit aspects qui seront repris brièvement ici. Une difficulté avec ce concept est le fait qu'il renvoie à des usages hétérogènes (ce que soutient aussi Damon, 2002). L'exclusion réfère à des situations très différentes (situations ou populations hétérogènes). Elle ne permet pas de bien comprendre les particularités de situations données : « [p]arler en termes d'exclusion, c'est plaquer une qualification

⁷ Les textes de Castel et Roy ont été publiés dans un numéro de la revue *Lien social et politiques*, en 1995, *Y a-t-il vraiment des exclus ? L'exclusion en débat* sous la direction de Jean-Noël Chopart et Shirley Roy. Castel a republié ce texte dans son ouvrage de 2009 *La montée des incertitudes*.

purement négative qui nomme le manque sans dire en quoi il consiste, ni d'où il provient » (Castel, 2009 : 340, 341). Deuxièmement, l'auteur soutient qu'il faut prendre en compte la ou les trajectoires différentes (qui ont mené à cette situation) quand nous abordons le concept d'exclusion. Il faut percevoir et comprendre les aspects qui précèdent l'exclusion (les décrochages). Castel dit que « parler d'exclusion conduit à autonomiser des situations limites qui ne prennent sens que si on les replace dans un processus » (Castel, 2009 : 341, 342). Ce terme suppose un état dégradé par rapport à un état précédent. Il faut donc mettre l'accent sur le processus et non sur l'état, qui en soi ne dit rien. Troisièmement, l'auteur soutient que l'on parle souvent d'état et non de processus quand l'on aborde l'exclusion. Pour Castel, « [i]l n'y a jamais à proprement parler dans une société de situations hors social » mais plutôt une continuité entre deux pôles (Castel, 2009 : 344). L'auteur aborde, dans un quatrième temps, les politiques d'insertion et il soutient que même si des individus sont aidés par ces politiques, ils restent quand même dans une zone lacunaire. On doit faire quelque chose, mais en amont. Or, ces aides « aident », mais constituent aussi « un renoncement à intervenir sur les processus qui produisent ces situations » (Castel, 2009 : 346). De ce fait, l'auteur critique dans un cinquième temps ce qui est fait pour contrer l'exclusion sociale : le ciblage de populations. On pointe et isole des populations problématiques (une prise en charge pointue et concrète), et on laisse alors tomber ce qui pourrait être fait en amont ou en termes de mesures plus ambitieuses. L'auteur aborde, comme sixième aspect, les mesures que sont les politiques sociales. Il soutient que l'on tend à « déplacer le traitement social sur les marges » avec des mesures répressives (Castel, 2009 : 349). Pour l'auteur, on agit que sur une petite portion de la population vulnérabilisée, alors qu'on peut parler d'une vulnérabilité de masse. On voit donc que « c'est le même déplacement du centre à la périphérie qui s'opère lorsque l'on réduit la question sociale aujourd'hui à la question de l'exclusion » (Castel, 2009 : 350). L'intervention est donc faite « dans » ou « sur » la marge, alors que c'est une large partie de la société qui est touchée (Castel, 2009 : 351). L'avant dernier aspect proposé par Castel met l'accent

sur les caractéristiques précises de ce qu'il associe à l'exclusion : « le retranchement complet de la communauté » (exil, bannissement, génocide), la construction d'espaces à l'écart de la communauté (asiles, maladreries), et le fait d'avoir un statut particulier qui prive de droits, de participation (Castel, 2009 : 353). Comme dernier aspect, l'auteur soutient que quand l'on parle en termes d'exclusion, c'est plutôt de vulnérabilité dont il est question (Castel, 2009 : 355).

Dans son article « L'itinérance : forme exemplaire d'exclusion sociale ? », Roy (1995) critique ce terme un peu comme le fait Castel. Roy va soutenir que ce concept doit être questionné et ne doit pas être utilisé pour rendre compte de toutes les formes de précarité ou de marginalité. Elle soutient que ce terme doit s'utiliser pour des situations où l'on est au bout d'un processus de désinsertion sociale, comme évoqué précédemment. L'itinérance constitue pour elle un aboutissement et donc une forme notable d'exclusion sociale. Elle formule des critiques à l'endroit de ce concept. D'abord, une absence de définition. L'exclusion est utilisée pour parler des individus pauvres, de ceux en difficulté, etc. Parfois, la notion sert d'explication et d'autres fois elle s'utilise en remplacement des notions de pauvreté ou de marginalité. Deuxièmement, l'auteure soutient que l'on utilise le terme « exclu » pour nommer une multitude de groupes (qui se trouvent dans des situations éloignées) : pour les individus pauvres, les individus dans une situation d'itinérance, etc. L'auteure parle donc d'« un processus d'indistinction sociale qui renforce les images négatives associées à ces groupes » et du fait que l'on « accentu[e] la distanciation sociale entre les groupes nommés exclus et les inclus » (Roy, 1995 : 74). Troisièmement, on associe les termes exclusion et social. Or, ce que ces individus ont en commun, c'est une exclusion économique. Dans ce sens, le social se réduit au domaine économique. Le non-travail constitue une mise à l'écart d'un domaine fondamental de la vie des individus. Par contre, ce n'est pas « l'exclusion du social dans sa totalité » (Roy, 1995 : 74). Quatrièmement, ce terme réfère à un modèle, à « un rapport au social de l'ordre de l'idéal » (Roy, 1995 : 74). On parle d'un envers de l'exclusion : l'inclusion.

Or, cet envers est impossible pour l'auteure. L'exclusion ne doit pas être associée « au processus de mise à la marge sociale », mais appliquée « à l'étape ultime du dit processus » (Roy, 1995 : 74). L'auteure soutient qu'il y a un continuum entre l'insertion (être inséré dans des domaines reconnus) et l'exclusion (ruptures). Entre ces deux termes, il y a des thèses possibles dont celle de la désinsertion sociale (dont il a été question précédemment), celle de la disqualification sociale et celle de la désaffiliation (Ouellet, 2007 : 22-29).

Dans un autre article, Roy (2008) aborde le passage souhaité du concept d'exclusion à celui de vulnérabilité sociale. Elle aborde les cinq dimensions qui caractériseraient l'exclusion sociale. D'abord, un processus d'éloignement et de rupture, où l'individu passe « d'une situation d'inclusion/insertion/intégration à son contraire » (Roy, 2008 : 19). Ces individus « exclus » « ont en commun des distances ou des ruptures avec différents modes d'insertion et touchent les dimensions économiques et matérielles, mais aussi psychologiques et symboliques » (Roy, 2008 : 19). L'auteure aborde ici le processus de va-et-vient « dans le sens d'un éloignement de la centralité, des pôles d'insertion, d'intégration, d'inclusion » (Roy, 2008 : 19). Comme deuxième dimension retenue, la dépendance envers les institutions sociales. Il y a donc bien souvent prise en charge de ces individus. Roy soutient que les institutions « construisent le regard de l'autre plutôt négativement » ou créent une invisibilité (Roy, 2008 : 20). Comme troisième dimension retenue, elle aborde la détérioration des conditions matérielles de vie : peu de soutien relationnel, des « moyens matériels de survie », des conditions de vie précaires, peu ou pas de ressources économiques, ce qui engendre des conséquences sur la santé physique ou la santé mentale (Roy, 2008 : 20, 21). La négativité des sentiments mobilisés est la quatrième dimension. Un individu en situation d'itinérance « vit à l'envers ou à l'opposé des valeurs sociales dominantes, [il] a été abandonné par les structures sociales, [et] doit assumer seul la responsabilité de son échec d'insertion » (Roy, 2008 : 21). Cet individu « vit dans une sorte d'invisibilité sociale en raison du processus individualisé de distanciation ou de

rupture sociale, la place qu'on occupe ne peut que se réduire et le sentiment de son importance ne peut être qu'inexistant » (Roy, 2008 : 21). Comme dernière dimension retenue, la fragilisation de l'identité. L'auteure parle ici de dépendance, de prise en charge, de stigmatisation. Elle aborde aussi la « difficulté à faire l'expérience de soi et à se construire comme sujet agissant et autonome » (Roy, 2008 : 22).

Dans cet article, Roy soutient qu'« un espace théorique ou de réflexion a été créé par et autour de la notion d'exclusion sociale et ce, malgré ou plutôt en raison de son indéfinition » (Roy, 2008 : 14). Le recul par rapport à l'exclusion sociale (nombre de recherches) permet de penser et de construire la vulnérabilité (Soulet, 2005 ; Roy, 2008). De ce fait, Roy se questionne à savoir « en quoi les connaissances produites, les débats soulevés, les manières de réfléchir épistémologiquement ou méthodologiquement sur une question (ici celle de l'exclusion sociale) nous permettent de dépasser les limites d'un terme, d'une notion, d'un concept et peuvent servir par transfert, homologie ou parallélisme, de base à la réflexion sur une autre notion, ici celle de la vulnérabilité » (Roy, 2008 : 14).

L'individualisme est au « fondement des rapports sociaux contemporains » et l'on demande à l'individu de se réaliser, d'être autonome et responsable : « [l]a décollectivisation et l'individualisation des rapports sociaux créeraient de nouveaux contextes dans lesquels chacun doit s'inscrire » (Roy, 2008 : 14). Cela est accessible pour certains individus, alors que pour d'autres cela est beaucoup plus difficile. De plus, la normativité changeante engendre la vulnérabilité (Choppin, Gardella et al., 2013 : 222, 223) : « La vulnérabilité révélerait donc la difficile mais nécessaire adaptation à la normativité sociale changeante » (Roy, 2008 : 26). Il y a beaucoup de changements et on demande une adaptation perpétuelle aux individus. En outre, la vulnérabilité constitue « une expérience individuelle, collective ou sociétale influençant la capacité d'agir » (Roy, 2008 : 26). L'individu dans une situation de vulnérabilité n'est pas capable d'action (pas de ressources, de moyens) ou alors est

capable d'action, car une reconnaissance de sa situation de vulnérabilité lui a été accordée (la reconnaissance permet d'agir).

En concevant la vulnérabilité d'une manière large (situations plurielles) et « en cherchant à éviter la constitution de groupes ou de populations désignés comme vulnérables ou vulnérabilisés » on diminue le caractère négatif et la stigmatisation que l'on avait avec l'idée de l'exclusion (Roy, 2008 : 27). En d'autres mots, « [e]n refusant [...] l'idée d'une catégorie "vulnérable" ou "vulnérabilisé", on déplace le regard » : on passe de populations ou d'individus à des situations, des conditions ou encore des processus (Roy, 2008 : 27). La vulnérabilité réfère donc à une « intégration/insertion partielle et temporaire » : « on ne serait pas inclus ou exclus, pour toutes les dimensions de nos vies, on le serait partiellement, temporairement, en raison de conditions objectives et/ou subjectives, de choix ou non, de périodes plus ou moins longues de la vie » (Roy, 2008 : 27). Il y a alors plusieurs figures de la vulnérabilité. La vulnérabilité réfère à des postures, des moyens, des processus, ou encore des « possibilités ou non de l'agir devant les épreuves de la vie » (Roy, 2008 : 27, 28). Elle peut être un « socle à partir duquel on réfléchit sur l'insertion en l'appréhendant comme une question à géométrie variable dans le temps, l'espace et les différentes composantes de la vie ; elle n'en serait ni la cause ni la conséquence » (Roy, 2008 : 28). La réflexion sur la vulnérabilité doit mettre l'accent sur les processus, les rapports sociaux et permettre de « regarder autrement » (Roy, 2008 : 29, 30). En outre, l'auteure nous dit que « [l]a continuité entre les questions d'exclusion sociale et de vulnérabilité est non seulement située temporellement (l'une précédant l'autre), mais aussi intellectuellement » (Roy, 2008 : 30).

De son côté, Soulet (2005), dans son texte « Reconsidérer la vulnérabilité », nous invite à réfléchir en termes de vulnérabilité pour comprendre la « fragilisation » et la « mise à la marge » d'individus dans notre société (Soulet, 2005 : 24). Soulet considère la notion de vulnérabilité plus appropriée que celle d'exclusion dans le

contexte actuel, car elle est pour lui « plus en phase avec la représentation contemporaine de l'être-ensemble [...] que l'exclusion qui suppose logiquement la préséance d'un tout social cohérent » (Soulet, 2005 : 24). Or, il souligne que l'exclusion, bien que souvent critiquée, a eu un rôle fondamental dans « l'ouverture d'une série de chantiers de l'analyse sociologique », mais elle doit être dépassée, car « elle ne forme plus en soi le centre de la réflexion » (Soulet, 2005 : 24, 25). L'auteur soutient que la vulnérabilité ne doit par contre pas être perçue comme une « fragilité révélée » et incarnée (Soulet, 2005 : 24). En d'autres mots, nous ne devons pas l'utiliser que pour des situations de démunition, « en faire une des propriétés essentielles de l'individu ou du groupe en question » ou encore « en faire un état intermédiaire entre intégration et exclusion » (Soulet, 2005 : 25). Un aspect pertinent de ce concept de la vulnérabilité est qu'il n'a pas d'opposé comme celui de l'exclusion, donc l'idée de la fracture entre deux groupes disparaît pour laisser place à une réflexion en termes de « potentialité commune à chacun, mais inégalement répartie » où « tous les individus ne disposent pas des mêmes ressources pour être soi » (Soulet, 2005 : 25, 29), ce qui rejoint la posture de Roy (2008).

3.1.3 Les problèmes méthodologiques

Dans un autre ordre d'idées, les problèmes ou questions méthodologiques que ce phénomène soulève sont pluriels : il n'y a pas « une » définition claire et précise de l'itinérance ; le manque de données sur ce phénomène ; la difficulté de joindre et aborder ces populations (Laberge et Roy, 1994 : 93). Des problèmes éthiques peuvent aussi survenir dans les recherches qui portent sur ce thème. Les informations recueillies peuvent par exemple causer des problèmes aux individus en situation d'itinérance (Laberge et Roy, 1994 : 111). Ces aspects sont alors à prendre en compte lors de recherches menées sur l'itinérance ou les individus qui vivent une situation (de vulnérabilité) comme celle-là (Quaglia, 2005 : 121).

3.2 Les femmes en situation d'itinérance

Des aspects sont communs aux hommes et aux femmes en situation d'itinérance, dont l'absence d'un espace de vie privé, le manque de ressources, un réseau social faible, etc., alors que d'autres aspects les différencient. Les causes, les conditions et les manières dont les hommes et les femmes vivent les problèmes associés à l'itinérance sont différentes : « la gravité serait plus importante chez les femmes à cause d'une plus grande marginalité due à des facteurs systémiques, dont entre autres la responsabilité des enfants » (Davidson, 1997 : 23). Plusieurs facteurs structurels peuvent être évoqués comme causes de l'itinérance des femmes : les formes de violence envers les femmes (harcèlement, viol, prostitution, abus), les risques de la pauvreté pour les femmes (division sexuelle du travail, peu d'aide avec les enfants, chances inégales des femmes dans l'éducation, le travail, la sécurité sociale), les problèmes de santé des femmes, les stéréotypes (genrés) et les préjugés (discrimination) (Edgar et Doherty, 2001 ; Roy et Hurtubise, 2007).

Les femmes sont beaucoup moins visibles que les hommes ; elles sont souvent dites invisibles (Zeneidi-Henry, 2002 ; Mougin, 2005 ; Vaneuville, 2005). Dans les faits, il y a moins de femmes que d'hommes vivant en situation d'itinérance. Or, on peut soutenir que les moyens que les femmes utilisent les invisibilisent (Davidson, 1997 : 13). Les ruptures sont vécues d'une manière différente pour les femmes que pour les hommes (Vidal-Naquet, 2005 : 168) : l'itinérance des hommes est souvent associée à un échec au travail, alors que pour les femmes, un abandon ou une séparation pourraient être les déclencheurs de la situation d'itinérance (Laberge, Morin et Roy, 2000 : 89, 90). La dépendance des femmes envers les hommes est en cause : « [l']itinérance des femmes semble difficilement dissociable de leur rapport de dépendance économique et émotionnelle envers les hommes » (Laberge, Morin et Roy, 2000 : 89). On peut donc soutenir que « les difficultés qu'affrontent les femmes s'inscrivent largement dans le registre de la vie privée et de l'intime » (Vidal-Naquet,

2005 : 169). Soulignons que les organismes ou ressources qui aident ces femmes « ne peuvent pas ignorer le contexte relationnel dans lequel celles-ci se situent, quand bien même ces relations paraissent relever du domaine privé » (Vidal-Naquet, 2005 : 169). De même, la violence vécue par les femmes est aussi un aspect qui peut mener à cette situation : « la violence envers les femmes, qu'elle soit physique ou sexuelle, représenterait un facteur important dans leur venue à l'itinérance » (Laberge, Morin et Roy, 2000 : 90). On peut aussi penser qu'une partie des femmes se retrouvent dans les ressources spécifiquement dédiées aux femmes victimes de violence. Les femmes dans ces structures ne sont souvent pas perçues comme étant dans une situation d'itinérance même si elles sont dans une situation précaire (Amistani, 2005 : 40).

De même, des femmes dans une situation d'itinérance « forment [aussi] des relations de durée variable avec des hommes pour éviter de vivre dans des refuges, même si ces relations risquent d'être violentes » (Novac, 1996 : 8). Elles ont des relations avec des hommes pour répondre à un besoin de protection : « arrangement avec des partenaires masculins pourvoyeurs, même si ceux-ci comportent aussi leur lot de risques, dont l'exploitation sexuelle et domestique, la violence » (Laberge, Morin et Roy, 2000 : 92). Les femmes itinérantes « préféreraient tolérer un certain niveau de violence physique dans une relation avec un homme et se sentiraient plus en sécurité que si elles acceptaient l'isolement peu sécuritaire des « installations » offertes par les services sociaux » (Novac, 1996 : 31).

D'autres aspects peuvent mener à la situation d'itinérance chez les femmes : la féminisation de la pauvreté, la monoparentalité ou les femmes seules avec enfants (qui sont bien souvent discriminées en logement), ou encore la concentration des femmes dans ces formes de travail : dans les services, souvent à temps partiel, dans un travail temporaire et peu rémunéré (Edgar et Doherty, 2001 : 5, 11). Beaucoup de femmes disent ne pas avoir quitté leur mari ou partenaire violent parce qu'elles

n'avaient aucune place où aller ou encore parce qu'elles ne pouvaient pas se payer un espace de vie seules (peu d'alternatives) (Edgar et Doherty, 2001 : 86). La « politique de marché en matière de logement désavantage les femmes et surtout les ménages qu'elles dirigent, à cause de la division sexuelle du travail basée sur la segmentation du marché du travail et de la responsabilité de l'entretien de la famille, des pratiques sexistes et racistes largement répandues » (Novac, 1996 : 1). La « monoparentalité multipli[e] les embûches dans l'accessibilité au logement [...] [notamment à cause des] attitudes discriminatoires des propriétaires » (Laberge, Morin et Roy, 2000 : 87).

De plus, les femmes itinérantes vivent plus d'isolement et ont très peu de relations stables. Par contre, cet isolement est parfois une stratégie de protection (Davidson, 1997 ; Mougin, 2005 ; Vaneuville, 2005). Les femmes dans une situation d'itinérance développent « des attitudes antisociales » pour se protéger ou adoptent des manières particulières de se vêtir ou une apparence repoussante pour minimiser les attaques (Davidson, 1997 : 32), et certaines femmes vont même « jusqu'à la négation de leur identité féminine » (Vaneuville, 2005 : 103). Donc, l'isolement, les manières de s'habiller et les attitudes antisociales peuvent être des manières de se protéger pour ces femmes.

Une recherche résumée dans l'article « Le droit à sa place » (Gélineau et al., 2006) fait une distinction entre différents termes concernant l'itinérance des femmes. Le terme « femme en situation d'itinérance » renvoie à une itinérance apparente, visible, et regroupe les femmes qui sont dans les ressources d'hébergement de courte durée (Gélineau et al., 2006 : 127). Le terme « femme en situation d'errance » réfère aux femmes seules ou avec enfants qui se déplacent d'une manière continue chez des amis ou amies, parents, ou autres, ou encore dans des ressources pour les femmes mais non-itinérantes. Enfin le terme « femmes à risque » renvoie aux femmes confrontées à la vulnérabilité, vivant dans des endroits insalubres, ou encore des femmes abusées et qui n'ont pas de ressources ou de solutions concernant le

logement (Gélineau et al., 2006 : 127). On voit que l'itinérance des femmes se décline de diverses manières et ici on doit prendre en compte les aspects de vulnérabilité individuels et structurels qui constituent les « portes d'entrée » dans l'itinérance pour les femmes : le parcours classique où il y a des problèmes de santé mentale, de dépendance, et d'autres parcours associés à la violence conjugale ou familiale, à la pauvreté et aux rôles traditionnels (des formes d'oppression des femmes) (Gélineau et al., 2006 : 127). « Le fait d'être de sexe féminin, de par les rôles sociaux qui y sont associés, paraît donc représenter un facteur accru de vulnérabilité », mais pas nécessairement d'itinérance (Gélineau et al., 2006 : 136, 137).

Deuxième partie : univers théorique

Dans le cadre de notre recherche, nous avons retenu des ouvrages ou travaux qui traitent du logement, de la capacité de «s'en sortir» et donc ici plus concrètement de la sortie de l'itinérance. Le programme de soutien en logement pour des femmes en situation d'itinérance et la stabilité résidentielle qu'il vise s'arrime à quelque chose de plus large et mobilise un concept qui se développe peu à peu dans la littérature en sociologie, celui de «s'en sortir». Des auteur(e)s comme Bergier (1996), Castel (1998), Colombo (2001), Soulet (2005a) et Guay (à venir), seront mobilisés pour aborder le concept «s'en sortir». Dans un cas, il s'agit de la toxicomanie, un autre les jeunes de la rue, un autre encore la prostitution et l'itinérance : ici, c'est le fait de s'affranchir qui est pertinent et qui permet de réfléchir la sortie de l'itinérance. D'autres auteur(e)s seront retenus pour discuter du logement et de son importance pour les individus en situation de vulnérabilité (entre autres Morin, Robert et Dorvil, 2001 ; Dorvil, Morin, Grenier et Carle, 2003 ; Roy, Noiseux et Thomas, 2003 ; Mercier, 2004 ; Boucher, 2008 ; Dorvil et Thériault, 2008 ; Dorvil et Boucher Guèvremont, 2013 ; Latimer et al., 2014). Des recherches concrètes qui ont été faites et qui se rattachent à ces thèmes ou à ces questions (du logement et de la sortie de l'itinérance) seront aussi abordées : une recherche de Racine (1994) sur les «cas

lourds» chez les femmes en situation d'itinérance ; une recherche de Mercier et Racine qui aborde un programme de suivi en logement pour des femmes en difficulté ou dans une situation d'itinérance (1991) ; une recherche de Laberge, Roy, Morin et Rozier (2002) qui présente les discours des femmes dans une situation d'itinérance ; une recherche menée dans le cadre d'un mémoire de maîtrise (Marie-Christine Plante, 2007) et qui porte sur des trajectoires de jeunes femmes en itinérance qui tente de sortir de la rue ; une recherche de Pichon, Jouve, Choppin et Grand (2010) qui porte sur la sortie de la rue et l'accès au chez-soi. Ces recherches sont pertinentes car elles constituent des travaux concrets sur la question du logement ou de la sortie de l'itinérance. Notons que deux des recherches présentées datent (1991 et 1994). Or, elles sont pertinentes dans le cadre de notre mémoire : l'une aborde les «cas lourds», ce qui peut nous aider à comprendre en quoi l'intervention (ou encore la stabilité résidentielle) peut être difficile avec des femmes qui présentent des doubles problématiques ; l'autre recherche porte sur un programme de suivi communautaire semblable à celui du programme de soutien en logement étudié dans ce mémoire. Elle est donc très près de notre thème de recherche.

3.3 La sortie de, sortir de ou «s'en sortir»

La sortie constitue un processus de tentatives, d'erreurs et de rechutes (Bergier, 1996 ; Choppin, Gardella et al., 2013) où l'individu « s'éloigne d'une situation reconnue comme problématique », et passe d'une position sociale marginalisée à une plus conforme (Guay, à venir : 3, 34). La sortie passe le plus souvent par une aide institutionnelle. Des auteurs (Bergier, 1996 ; Colombo, 2001) affirment que « toute sortie de l'errance emprunte un chemin institutionnel et ne peut se réaliser sans un recours salutaire aux travailleurs sociaux ou aux membres d'associations caritatives » (Bergier, 1996 : 12). En d'autres mots, pour des auteurs comme Bergier (1996) et Colombo (2001), « aucune sortie n'est complètement autonome et entièrement assumée par [l'individu] » (Colombo, 2001 : 36). La sortie dépend des aides, du

nombre et de la qualité des relations. La sortie renvoie donc à une « appropriation de sa propre vie » et à une « dépendance » envers les aides (Colombo, 2001 : 43). La sortie est « un processus personnel que [l'individu] doit s'approprier, mais qui est trop lourd pour qu'il puisse l'assumer tout seul » (Colombo, 2001 : 101).

La sortie implique une rupture : « *s'en sortir* signifie d'abord *en sortir*, c'est-à-dire opérer une rupture, un renoncement, un désengagement » (Soulet, 2005a : 279). Elle renvoie à quitter dans une certaine mesure ou complètement un groupe (des normes, un mode de vie) pour un autre auquel l'individu aspire (apprendre ou réapprendre des normes et un mode de vie) : « exprimant le tiraillement entre les attentes d'un groupe auquel l'individu aspire à appartenir et celles d'un groupe qu'il est en train de quitter, mais qui l'a en partie construit et avec lequel il conserve des attaches socio-affectives » (Bergier, 1996 : 12). Ce passage est ambigu, « car il comporte la particularité de n'être ni l'un, ni l'autre, tout en étant l'un et l'autre à la fois » : l'individu n'est ni en dedans ni en dehors, mais entre les deux (Colombo, 2001 : 1).

Pour Bergier, il y a cinq conditions pour s'affranchir d'un mode de vie marginal (il parle par exemple de toxicomanie et d'errance) : 1) « la capacité de faire abstraction de la misère d'autrui pour penser d'abord à soi, pour responsabiliser le "je" » ; 2) la perception d'un futur ; 3) « admettre l'anormalité de son mode de vie actuel » ; 4) « la production parallèle de places par le système » ; et 5) « un travail de déconstruction-reconstruction de sa manière de voir le monde et de s'y situer » (Bergier, 1996 : 20, 21). Pour cet auteur, une « intériorisation de la norme d'internalité » est fondamentale, car celle-ci permet de se déplacer et d'agir (Bergier, 1996 : 74). Par cette norme, l'individu tend à « reconquérir une place d'acteur » (Bergier, 1996 : 74). Donc pour « "s'en sortir", il faut avoir une compréhension minimale de soi, de ses scénarios répétitifs et de ses pernicieuses habitudes qui contribuent à entretenir la servitude » (Bergier, 1996 : 86). En conclusion, Bergier aborde une mise en doute fondamentale qui doit venir de l'individu : « [p]our que la déconstruction s'opère,

doit sourdre une « mise en doute », une mise en cause de sa condition. Ce questionnement est essentiel dans le processus d'affranchissement, il traduit un changement de disposition, rend imaginable « l'autrement », inaugure un possible déplacement » (Bergier, 1996 : 125). Il faut percevoir quelque chose qui ne va pas quand l'on est dans la rue, ou encore percevoir une alternative. C'est à partir de ce moment que l'on peut soutenir que la sortie commence dans la rue (Colombo, 2001 : 46).

Pour Castel (1998, et d'autres auteurs, dont Ballet, 2005), il y a différentes formes de sorties⁸. Il soutient que pour certains, il n'y a pas une rupture complète (par exemple un arrêt total de consommation de drogues), c'est-à-dire que la sortie n'est pas toujours totale : la rupture (avec un mode de vie, avec une habitude de consommation, etc.) peut être lente dans le temps par exemple. La sortie se situe alors entre continuité et rupture (Colombo, 2001 : 43). La « sortie est rupture, celle entre l'ancien et le nouveau mode de vie, ce d'autant plus que le nouveau mode de vie, régulé par la société instituée, représente celui en opposition duquel l'ancien se définissait. Mais la sortie s'inscrit dans une histoire, elle représente une suite logique dans la biographie [de l'individu] et en ce sens, elle est aussi continuité » (Colombo, 2001 : 44). La sortie renvoie à une réorganisation de sa vie ou de son mode de vie (Castel, 1998 : 31). La sortie n'est donc pas un passage clair entre deux modes de vie, une ambivalence apparaît alors (Colombo, 2001 : 7). Castel évoque de même la question de l'incertitude car on ne peut être certain que les individus sont sortis d'une situation sociale marginalisée d'une manière assurée (Castel, 1998 : 31).

⁸ Même si cet auteur aborde la sortie de la toxicomanie, nous pouvons faire des liens avec l'itinérance.

3.4 Le logement

Le logement est perçu comme un aspect fondamental en ce qui concerne la sortie de l'itinérance (Dorvil et Boucher Guèvremont, 2013). Il constitue la voie de sortie d'une situation difficile, pour des individus vulnérables : l'accès et la stabilité dans un espace de vie en sont les caractéristiques premières.

Le logement est un ancrage pour l'individu, un repère ou un stabilisateur (Dorvil et Morin, 2001 ; Boucher, 2010). Il est aussi une manière de s'insérer ou de s'intégrer car il permet un rapport aux autres. Or, la relation est complexe entre le logement et l'intégration sociale (Morin, Robert et Dorvil, 2001 : 90). « [L]'acquisition d'un logement se constitue comme un point de départ vers une insertion, qui elle n'apparaît pas linéaire, mais itérative » (Dorvil et Boucher Guèvremont, 2013 : 22). Le logement est d'une importance fondamentale pour les individus vulnérables (Morin, 2008 : 16). Il peut constituer un élément d'inflexion dans la trajectoire de ces individus car il modifie objectivement la situation. Le logement constitue une forme de stabilité, et peut être perçu comme un tremplin vers une autre situation (Dorvil et Thériault, 2008 : 37).

Cet ancrage est « non seulement personnel, mais social aussi et institutionnel », il « donne une identité et une adresse, une existence sociale, pourrait-on dire » (Dorvil et Thériault, 2008 : 30). L'habitat ou le logement « nous inscrit dans un territoire, dans un mode d'existence social » et pour « les personnes exclues de la sphère économique, [...] [il] constitue d'ailleurs le mode d'inscription privilégié dans un plus vaste réseau et, de ce fait, représente l'un des éléments clés de toute politique sociale visant à contrer la pauvreté et l'exclusion sociale » (Morin, 2008 : 16).

Le logement ou habitat abrite, protège, sécurise (Roy, Noiseux et Thomas, 2003 ; Boucher, 2008). Le logement est un espace d'intimité, de sécurité, de contrôle, de

liberté, il aide à se ressourcer : c'est un refuge (Morin, Dorvil, Grenier et L'abbée, 2003 : 13, 14). Le logement aide aussi à la santé et au bien-être des individus. Or, « il ne s'agit pas d'une question de logement seulement, [soit] d'avoir un toit ou un abri au sens physique ou matériel du terme » (Boucher, 2008 : 98). L'habitat ne constitue pas qu'un toit ou un abri, « mais implique un ancrage dans un lieu, un environnement spatial et social circonscrit, avec ses voisinages, ses institutions, ses réseaux plus ou moins formels » (Dorvil et Thériault, 2008 : 21).

Le logement devient un abri matériel, mais aussi un espace relationnel (Morin, Robert et Dorvil, 2001 : 95, 97). En d'autres mots, « avoir un toit répond à un besoin primaire mais, plus encore, engendre des interactions sociales » (Morin, Robert et Dorvil, 2001 : 98). Il permet de construire des relations ou d'entretenir des interactions sociales notamment avec le voisinage (Boucher, 2008 : 98). Le logement peut alors être un « point de départ pour les relations sociales [...] et même parfois être à l'origine de la création d'un petit réseau d'entraide et de voisinage » (Morin, 2008 : 18). Or, en logement, certains individus vivent parfois paradoxalement de la solitude ou de l'isolement (Dorvil, Morin, Grenier et Carle, 2003 ; Roy, Noiseux et Thomas, 2003). Le logement est donc perçu et vécu dans ce cas comme une perte de relations sociales ou de solidarités pour certains individus.

De plus, on doit se questionner pour clarifier « ce que [se] loger, habiter, se domicilier » veulent dire (Roy, Noiseux et Thomas, 2003 : 1). Se loger implique d'avoir concrètement un espace privé de vie, un logement ou un habitat. Habiter renvoie entre autres au fait de s'approprier un espace (Dorvil et Thériault, 2008 : 30) : cela « implique et forme [...] des rapports aux autres et, plus largement, des façons d'être au monde » (Dorvil et Morin, 2001 : 22, 23). Il y a « une conception intime du logement et une conception relationnelle du logement. Habiter un lieu ce n'est pas strictement y être physiquement, habiter un lieu c'est s'y sentir chez-soi. Cela veut aussi dire se sentir en relation avec les autres » (Dorvil, Morin, Grenier et Carle,

2003 : 40). Laberge et Roy (2001) mobilisent le concept de domiciliation. La domiciliation renvoie à « l'accès et l'usage continu, sécuritaire, intime, exclusif et souverain d'un espace (privé) de vie privée. Cet espace constitue le lieu de référence à la fois concret et symbolique pour l'individu qui y réside et pour ceux avec qui il est en interaction » (Roy, Noiseux et Thomas, 2003 : 37).

Des organismes communautaires offrent un soutien en logement pour des individus dans une situation de vulnérabilité (les individus qui ont des problèmes de santé mentale, les individus qui sont dans une situation d'itinérance, etc.) (Mercier, 2004 : 21). Le logement avec support communautaire permet aux individus d'apprendre à être autonomes, les inscrit dans une forme d'insertion sociale et de stabilité.

Pour ces individus, le soutien est fondamental (Sylvestre et al., 2001 : 65). Il aide à l'installation en logement, car les conditions objectives (pauvreté matérielle, problèmes variés, faible réseau social, etc.) de ces individus font que la stabilité résidentielle est bien souvent non réalisable ou impossible ; c'est ici que le soutien prend toute son importance. Le logement, en soi, n'est pas suffisant pour assurer le passage d'une situation d'itinérance à une autre situation. On peut soutenir que « [l']importance du support social, comme ingrédient clé pour la réussite d'une intégration en logement » est avérée (Dorvil, Morin, Grenier et Carle, 2003 : 18). De même, les relations que ces individus développent avec des organismes communautaires sont fondamentales, et le soutien que ces organismes offrent l'est aussi : « [l]es usagers en logement social vont chercher dans ce réseau une aide non négligeable » (Dorvil, Morin, Grenier et Carle, 2003 : 88).

Ces dernières années, nous constatons le développement de projets ou de programmes qui insistent à la fois sur l'importance de l'accès à un espace de vie et sur le soutien dans ce dernier, à l'image du projet Chez soi, qui a été institué à Montréal en 2008 (Latimer et al., 2014 : 11). Ce projet tente d'évaluer une approche qui vient en aide

précisément aux individus en situation d'itinérance. L'aspect au centre de cette approche et qui en mesure l'efficacité est celui de la stabilité résidentielle (Latimer et al., 2014 : 11). De ce fait, le modèle Logement d'abord a avant tout comme objectif l'accessibilité à un espace privé subventionné pour les individus en situation d'itinérance. Un préalable du projet Chez soi est d'accepter de recevoir un intervenant une fois par semaine ou plus, ce qui montre la dimension «soutien» de ce projet. Ce modèle permet donc l'accès à des logements à coût abordable, à des services divers et à un soutien (Dorvil et Boucher Guèvremont, 2013 : 7).

Selon Dorvil et Boucher Guèvremont (2013), cette approche est celle qui est, au moment présent, la plus pertinente concernant les situations d'itinérance : le taux de rétention en logement (une stabilité résidentielle) est de 80% à 90 % pour l'approche du *Housing First* (Dorvil et Boucher Guèvremont, 2013 : 6, 7). De plus, cette approche « porterait aussi un impact positif en matière de réduction des coûts des services sociaux et de santé parce que les participants seraient moins "judiciarisés", et moins hospitalisés. Il y aurait aussi une baisse de fréquentation des urgences, des refuges et des centres de désintoxication » (Dorvil et Boucher Guèvremont, 2013 : 21). Cette approche peut alors être perçue comme « une mesure qui cherche à faire face aux problèmes d'accessibilité en matière de logement abordable auxquels font face les personnes itinérantes » (Dorvil et Boucher Guèvremont, 2013 : 128).

3.5 Des recherches-terrains

Des recherches portant sur le thème de notre mémoire seront présentées dans cette partie : une étude porte par exemple sur un programme de suivi communautaire pour des femmes en situation d'itinérance, une autre concerne les parcours de l'«habiter».

L'auteure d'une recherche portant sur le concept de «cas lourds» (Racine, 1994) a tenté de connaître et de comprendre les aspects qui font qu'un cas est considéré

comme un cas lourd, et ce, pour des femmes en situation d'itinérance. Les cas lourds réfèrent souvent aux troubles de personnalité ou à la schizophrénie, aux troubles chroniques ou encore à l'abus de drogues ou d'alcool (Racine, 1994 : 9, 10). Les femmes qui présentent une double problématique (troubles de santé mentale et de toxicomanie par exemple) sont bien souvent perçues comme des cas lourds (Racine, 1994 : 11). Le nombre de problèmes cumulés ou le fait d'être confronté à deux problématiques différentes fait que l'on ne sait pas comment ni où débiter l'intervention (Racine, 1994 : 44, 45). Selon Racine, les aspects qui font que l'on perçoit des individus comme des cas lourds sont ceux-ci : des problèmes complexes, sévères ou chroniques, un manque de ressources ou des ressources inadéquates dans l'intervention, les doubles problématiques (Racine, 1994 : 23).

Une recherche menée par Mercier et Racine (1991) a tenté de comprendre les incidences d'un programme de suivi communautaire pour des femmes confrontées à une situation d'itinérance et récemment installées en logement. Les femmes (vingt-cinq) suivies au moment de cette recherche étaient liées à la Maison l'Invitée. Ce programme procurait aux femmes un soutien, un accompagnement, une aide pour les questions monétaires, la santé ou le logement. La situation des femmes participant à la recherche a été revue à tous les deux mois, et ce, pendant un an. Un cahier de suivi a été utilisé pour décrire leur situation. Les intervenantes ont pris des notes sur la consommation d'alcool et de drogues, sur la santé physique et mentale, sur le logement, sur la situation monétaire, les relations interpersonnelles, l'emploi, les études, etc. Ce que les intervenantes ont retenu, en lien avec ces dimensions, était annoté en termes d'amélioration, de stabilité ou de détérioration de la situation par rapport à la dernière rencontre. Ces annotations devaient être fondées sur des faits observables.

Ce suivi a permis d'identifier combien de femmes ont vu leur condition s'améliorer, se stabiliser ou se détériorer, de même qu'à voir où les changements négatifs et

positifs se sont majoritairement produits. Dans le cadre de cette recherche, il est important de noter qu'une amélioration n'est pas une réussite (comme on l'entend normalement), et qu'une situation stable est perçue comme une réussite (ce que l'on cible est le maintien des acquis, par exemple le maintien du logement, de l'autonomie) (Mercier et Racine, 1991 : v). Les changements positifs sont généralement associés au logement, aux finances et à la consommation, alors que les changements négatifs touchent majoritairement la santé. Enfin, dans le cas de femmes cumulant divers problèmes (double problématique), souvent sévères, il y a plus de chances d'y voir une issue défavorable (par exemple elles se retrouvent dans une situation instable, perdent leur logement, etc.) (Mercier et Racine, 1991 : 86).

Après trois ans de fréquentation du programme, le constat principal est que, paradoxalement, plusieurs voient leur situation se détériorer. La trajectoire des femmes est souvent semblable à celle-ci : au départ, le programme aide d'une manière positive pour ce qui est des conditions de vie (situation monétaire, accès aux services de santé, conservation d'un espace privé de vie). Après, un maintien de ces conditions serait perçu comme favorable pour ces femmes. Mais, pour garder cette stabilité, « la situation ne doit pas trop se détériorer dans des domaines critiques comme la consommation, la santé physique ou mentale. Si la situation s'aggrave dans ces domaines, le risque est grand que l'on connaisse, à l'étape suivante, une détérioration quasi irréversible qui conduise à un état général plus sévère que la condition de départ » (Mercier et Racine, 1991 : viii). Dans ces conditions, « l'influence du programme devient négligeable face à l'impact de conditions adverses liées au style de vie et aux habitudes de consommation » (Mercier et Racine, 1991 : vii). Par contre, « les premiers changements positifs peuvent se voir renforcés par des événements favorables qui supportent la stabilisation et favorisent la généralisation des changements positifs à d'autres domaines » (Mercier et Racine, 1991 : viii).

Comme nous l'avons déjà évoqué, la consommation de drogues constitue bien souvent une condition résistante au changement, et elle mène généralement à une détérioration générale. Pour le tiers des femmes interrogées, les relations interpersonnelles reproduisent un cycle de « violence/rupture/réconciliation » (Mercier et Racine, 1991 : 56). Un soutien inapproprié du réseau familial est souvent constaté. De fait, les relations que ces femmes ont avec leur entourage sont en même temps une source de soutien et de problèmes.

Certaines conclusions de la recherche de Mercier et Racine (1991) sont pertinentes : très peu de ces femmes « voient leur condition se modifier au point de ne plus être considérées comme des personnes sans-abri. Le suivi de ces femmes pour une période prolongée va plutôt dans le sens d'une aggravation de leur condition et d'une dépendance sociale accrue » (Mercier et Racine, 1991 : ix). Ces « données font écho à la difficulté reconnue de maintenir les itinérants dans les programmes d'intervention » (Mercier et Racine, 1991 : 90). Une recherche de Harris et Bachrach, en 1990 (citée dans Mercier et Racine, 1991), va dans le même sens : « l'itinérance est un phénomène récurrent dans [la] vie [des personnes] » et « leur instabilité résidentielle demeure » (Mercier et Racine, 1991 : 23). Notons que pour cinq femmes sur sept, l'abandon du programme de suivi (et le basculement dans une forme d'instabilité) survient lors de situations hors de contrôle, comme une hospitalisation ou un emprisonnement (Mercier et Racine, 1991 : 61, 63).

Cette recherche a donc permis une réflexion sur l'aide qui peut être apportée aux femmes qui ont vécu une situation d'itinérance et qui sont récemment en logement : les intervenantes peuvent aider aux conditions de vie de ces femmes (logement, aide financière). Or, pour ce qui est de la santé physique ou mentale ou encore de la consommation, cela est difficile et beaucoup plus complexe. Pour des domaines spécifiques comme le logement, l'intervention est plus facile tandis que les changements dans les relations interpersonnelles par exemple sont beaucoup plus

difficiles à mettre en place⁹. On peut donc soutenir que le temps nécessaire pour régler un problème de logement n'est pas le même que celui pour régler un problème de consommation ou de santé qui dure depuis des années. En conclusion, les auteures soutiennent que « [l]a détérioration de la santé physique et mentale, l'aggravation des problèmes de consommation et le retour à l'instabilité résidentielle forment sans doute un complexe de facteurs interreliés qui s'influencent réciproquement » (Mercier et Racine, 1991 : 81).

Une recherche effectuée par Laberge, Roy, Morin et Rozier (2002) a été menée auprès de femmes vivant dans une situation d'itinérance. Des entrevues ont interrogé « leur capacité d'agir sur leur propre vie » (Laberge, Roy, Morin et Rozier, 2002 : 35). Elles se sont d'abord intéressées au logement : les femmes qui ont un habitat (logement, appartement supervisé, logement communautaire, ressource à long terme) et celles qui n'en ont pas (accueils d'urgence ou celles qui ne savent pas où elles vont dormir la nuit suivante). Puis elles ont exploré « la capacité ou non de mobiliser des ressources affectives », considérées comme fondamentale dans cette recherche (Laberge, Roy, Morin et Rozier, 2002 : 37). Les chercheuses ont interrogé des femmes qui ont un réseau important (accessible, agissant) et d'autres qui ont un faible réseau ou même une absence de réseau (distant, inaccessible géographiquement, non agissant). Puis elles ont croisé ces deux dimensions (habitat et relations interpersonnelles). Les entrevues faites avec ces femmes ont permis d'identifier quatre discours différents : celui de la survie, de l'incertitude, du maintien et de la sortie.

⁹ Il est plus facile pour une intervenante d'aider une femme à aménager son logement, à rencontrer le propriétaire, à l'aider à payer ses factures, car ce sont des interventions concrètes, tandis qu'aider une femme à régler un problème de violence ou de consommation par exemple est beaucoup plus difficile (ce sont des interventions multiples qui nécessitent parfois l'aide de professionnels extérieurs et qui s'établissent dans la durée).

Le discours de survie est celui des femmes qui n'ont pas d'habitat. Il se résume à ceci : être à la merci des autres ou dépendre des aléas de la vie, l'imprévisibilité, le fatalisme, le fait d'avoir peu ou pas de soutien (réseau interpersonnel) et aucune protection (Laberge, Roy, Morin et Rozier, 2002 : 38). Dans le discours de l'incertitude, le risque ou le danger d'un retour à la rue est réel car les femmes croient peu à la sortie de la précarité ; le fait d'avoir un toit est incertain et elles pourraient le perdre ; elles se trouvent devant l'imprévisible, l'impossibilité d'anticiper ; elles possèdent un logement stable mais sont confrontées à un vide relationnel (Laberge, Roy, Morin et Rozier, 2002 : 39). Quant au discours de maintien, l'accent est mis sur le rôle du réseau de l'itinérance, car c'est ce réseau qui les aide au maintien de leur situation : des relations avec un réseau fiable, stable, rassurant ; les femmes parlent alors de projets mais elles sont incapables de les réaliser sans l'aide du réseau ; elles participent alors aux activités proposées par les ressources (Laberge, Roy, Morin et Rozier, 2002 : 40). Enfin, le discours de sortie renvoie à ceci : les femmes sont des actrices, elles se projettent dans l'avenir, elles ont un discours articulé et des objectifs concrets (Laberge, Roy, Morin et Rozier, 2002 : 41).

L'habitat constitue donc un élément fondamental pour sortir de la rue. Or, l'habitat « ne suffit pourtant pas à créer un imaginaire de l'insertion : aux ressources matérielles viennent s'ajouter les ressources socio-affectives » (Laberge, Roy, Morin et Rozier, 2002 : 36). L'habitat et le réseau relationnel sont deux aspects fondamentaux pour activer chez ces femmes des capacités d'agir (ou d'action) et une transformation de leur situation. Or, l'amalgame habitat/réseau semble insuffisant pour « produire un imaginaire de la réinsertion » ou alors ils « ne peuvent à [eux seuls] être la réponse à l'itinérance » (Laberge, Roy, Morin et Rozier, 2002 : 42). Les femmes qui ont un habitat portent trois discours¹⁰, celui de l'incertitude, du maintien et de la sortie, mais seulement un de ces discours aborde la sortie de la rue. Le fait

¹⁰ Nous n'abordons pas ici le discours de la survie, car les femmes qui portent ce discours n'ont pas d'habitat.

d'avoir un habitat ou un logement ou encore un réseau social peut donc être questionné, car on voit ici que le fait d'être entouré et/ou d'avoir un logement (ou un espace privé de vie) ne mène pas toujours à un discours de sortie (Laberge, Roy, Morin et Rozier, 2002 : 42).

Dans son mémoire de maîtrise, Marie-Christine Plante (2007) s'intéresse à la sortie de la rue de jeunes femmes en itinérance. Elle tente de comprendre leur utilisation des « dispositifs de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale » et de comprendre les trajectoires de celles qui tentent de sortir de la rue (Plante, 2007 : 2, 8). Elle utilise, dans sa recherche, la trajectoire comme outil théorique : l'analyse de la trajectoire permet de saisir les interactions, les stratégies individuelles, les rôles des institutions et les perceptions des femmes (Plante, 2007 : 31). Trois dimensions, relevées des entrevues, sont retenues dans sa recherche : la vie dans la rue, la sortie de la rue et les aspirations et projets de vie des jeunes femmes. Nous aborderons ici les deux premières dimensions.

Concernant la vie dans la rue, Plante montre que certaines jeunes femmes sont attirées par la rue, qu'elles y recherchent une évasion, une autonomie et une forme de liberté, alors que pour d'autres, la vie à la rue est vécue comme une contrainte, où la jeune femme n'a « pas le choix » d'y être, n'ayant pas de soutien (Plante, 2007 : 59-64). Ces dernières décrivent l'insécurité, la violence de la rue, la survie, le réseau social qui diminue, et vivent bien souvent un sentiment d'exclusion (Plante, 2007 : 59-64). Quant à la dimension de la sortie de la rue, Plante soutient qu'un événement (par exemple être enceinte) déclenche, pour la majorité des femmes rencontrées, le processus de la sortie. De nouveaux besoins ou de nouvelles attentes peuvent aussi être le moteur de la sortie pour ces jeunes femmes : la lassitude du mode de vie de la rue par exemple. Plante souligne que le processus de sortie est long et qu'il passe par différentes étapes.

Des femmes rencontrées qui tiennent un discours sur la sortie de la rue, on constate diverses stratégies notamment au plan de l'insertion résidentielle, professionnelle et sociale. Nous nous attarderons ici à l'insertion résidentielle. Une première stratégie pour sortir de la rue est d'acquérir un espace de vie et de le garder pour un moment. Or, en rapportant les propos des jeunes femmes, Plante soulève des obstacles à l'accès au logement comme leur prix élevé et les attitudes discriminatoires des propriétaires. De plus, elle rapporte qu'elles font peu de démarches pour trouver un espace de vie : le découragement par rapport à la liste attendue par exemple (pour un logement subventionné) est un aspect relevé par les femmes. Une conclusion de la recherche de Plante concernant l'insertion résidentielle est intéressante : même lorsque les jeunes femmes arrivent à acquérir un espace de vie et y habitent pour un moment, elles vivent encore dans la pauvreté, déboursant beaucoup d'argent pour se loger (parfois plus de la moitié de leur revenu). Notons aussi qu'au niveau de l'insertion sociale, comme les femmes vivent dans une situation de pauvreté, il est difficile pour elles de s'investir dans des activités sociales. Elles ressentent alors de l'isolement et de l'exclusion et luttent encore pour répondre à leurs besoins (par rapport au manque de ressources monétaires). Dans sa recherche, Plante aborde brièvement le rôle des ressources communautaires dans la sortie de la rue de ces femmes. Elle soutient que ces ressources sont bien présentes dans les processus de sortie : les femmes, ayant peu de ressources, retournent souvent dans ces organismes pour manger ou encore pour avoir du soutien de la part des intervenantes. Les femmes trouvent alors ces ressources aidantes, bien qu'elles notent leur dépendance à ces dernières (Plante, 2007 : 64-81).

La recherche menée par Pichon, Jouve, Choppin et Grand (2010) s'intitulant « Sortir de la rue : les conditions de l'accès au "chez-soi" » aborde le « processus de l'accès au chez soi pour des personnes dont le parcours résidentiel est une succession d'habitats précaires » (Pichon, Jouve, Choppin et Grand, 2010 : 5). Cette recherche s'intéresse à un « double mouvement : celui qui consiste à "sortir de la rue" et [celui

qui caractérise ce qu’]‘habiter chez soi’ » veut dire (Pichon, Jouve, Choppin et Grand, 2010 : 5). La sortie de la rue ne renvoie pas à « sortir du dehors mais bien [à] rentrer chez-soi » (Pichon, Jouve, Choppin et Grand, 2010 : 15). L’« accès au chez-soi » est conçu comme un processus (plusieurs moments dans le processus de la sortie et de l’accès) (Pichon, Jouve, Choppin et Grand, 2010 : 15). Les chercheurs s’intéressent donc aux parcours de l’«habiter».

Des projets ou programmes comme ceux du Logement d’abord mettent l’accent sur le fait que « pour s’en sortir, il faut avant tout avoir un logement à soi où vivre » (Pichon, Jouve, Choppin et Grand, 2010 : 5). Ces projets (*Housing First*) identifient « l’accès au chez-soi non pas comme l’aboutissement d’un processus mais comme le préalable à tout accompagnement social de personnes sans logement », c’est-à-dire que pour les tenants de programmes du type Logement d’abord, le « cheminement à travers les dispositifs institutionnels et les mises à l’épreuve qui le composent » ne constituent pas en soi des étapes à franchir (Pichon, Jouve, Choppin et Grand, 2010 : 127). Mais, cette recherche montre que le parcours en hébergement est un passage obligé pour accéder au « chez-soi » : « [d]ans l’optique d’accéder à un logement et d’envisager une réintégration dans une trajectoire résidentielle ascendante, les personnes [en situation d’itinérance] doivent dans un premier temps assurer leur chemin à l’intérieur des dispositifs de l’hébergement institutionnel » (Pichon, Jouve, Choppin et Grand, 2010 : 122). Le logement constitue un « [p]oint d’arrivée souhaité de cette trajectoire en hébergements précaires institutionnels et [du] départ (ou reprise) supposé de la trajectoire résidentielle » (Pichon, Jouve, Choppin et Grand, 2010 : 122).

Les capacités des individus à avoir et à vivre dans un logement « sont largement malmenées par l’existence en habitat précaire, qu’il soit institutionnel ou pas. En ce qui concerne l’hébergement institutionnel, les histoires racontées révèlent à quel point sa structuration même déstabilise les habitudes quotidiennes acquises antérieurement,

au point parfois de construire un nouvel habitus plus conforme aux attentes et normes institutionnelles » (Pichon, Jouve, Choppin et Grand, 2010 : 126).

Il est aussi montré, dans cette recherche, que « le circuit assistantiel est le dernier rempart pour permettre d'en sortir et comment aussi, il devient obstacle à la sortie » (Pichon, Jouve, Choppin et Grand, 2010 : 6). Le circuit assistantiel aide et freine donc la sortie. Les auteurs soutiennent que « [p]our réintégrer une trajectoire de mobilité résidentielle, [il y a des] conditions requises [...] : aménager, s'attacher et se détacher, s'approprier et trouver les ancrages à sa vie sociale » (Pichon, Jouve, Choppin et Grand, 2010 : 132). Reprenons une à une ces dimensions.

D'abord, l'aménagement de l'espace matériel est aussi l'aménagement d'une relation avec le lieu et les autres. Ces petites choses, « [c]lasser, ordonner, ranger, arranger, s'arranger, présenter et se présenter [...] [sont un] acte fondateur de l'installation "chez-soi" » (Pichon, Jouve, Choppin et Grand, 2010 : 133). Or, cela n'est pas simple : l'aménagement se produit sous le regard, le jugement et parfois le contrôle des acteurs institutionnels et dans le cadre réglementaire appliqué » (des règlements pour l'aménagement des chambres) (Pichon, Jouve, Choppin et Grand, 2010 : 133). Ces individus doivent donc bien souvent établir un arrangement avec les intervenants. Par exemple, dans les ressources (ou organismes), les modifications dans les chambres doivent bien souvent être autorisées (un accord avec les intervenants ou le personnel) ou encore ne sont pas admises. Aussi, avoir un « petit chez-soi » ouvre sur d'autres possibilités, mais celui-ci est un passage obligé. Il comporte aussi des désavantages : « le "petit chez-soi" est réellement petit, ce qui empêche de s'y sentir "chez-soi". Le "petit chez-soi" n'est plus idéalisé, il est réalisé. Il apparaît alors comme une étape dans le cheminement des personnes en quête d'une réintégration dans une mobilité résidentielle ascendante [...] le "petit chez-soi" est un passage obligatoire mais qui est difficilement pérenne quand il est justement "trop petit" »

(Pichon, Jouve, Choppin et Grand, 2010 : 149). Ces propos illustrent donc le processus à travers lequel ces individus passent.

Pour la deuxième dimension, s'attacher et se rattacher, on peut soutenir que l'attachement est ce qui relie et retient l'individu. Ces attachements sont pluriels. Ils « n'ont pas tous la même densité, ni la même importance, ni la même valeur morale : aux bons attachements s'opposent ceux qui sont nocifs » (Pichon, Jouve, Choppin et Grand, 2010 : 151). Ils doivent aussi être gérés. Les mauvais attachements doivent être remplacés par de bons attachements. Or, des attachements peuvent sembler positifs alors qu'ils ne le sont pas, d'autres peuvent être perçus comme négatifs (et ils peuvent bien l'être). « [Si] [la] nocivité est sujet à débat, c'est leur illégalité ou les troubles potentiels qu'ils peuvent engendrer qui posent problème » (Pichon, Jouve, Choppin et Grand, 2010 : 165). La régulation ou la gestion des attachements peut se faire de différentes manières. Bien souvent, dans les institutions (d'une manière tacite ou indirecte), on veut que l'individu rompe avec les attachements négatifs ou nocifs et qu'il renoue ou crée des attachements positifs. Or, ce n'est pas toujours ainsi que cela se passe. Pour des individus, il y a mise à distance de l'ancienne vie, donc une certaine rupture, alors que pour d'autres, cela est moins radical. Les données de cette recherche montrent que les liens entre les individus aidés et les intervenantes sont fondamentaux pour résoudre des problèmes ou conflits, pour comprendre les nœuds, les dépendances, etc. (Pichon, Jouve, Choppin et Grand, 2010 : 164). Les auteurs parlent aussi de continuités et de discontinuités, et ils soutiennent que différents éléments (dont un animal par exemple) peut constituer l'attachement qui « assure une continuité dans l'enchaînement des discontinuités » (Pichon, Jouve, Choppin et Grand, 2010 : 156). « Cette continuité c'est l'attachement qui perdure, qu'il s'agisse de celui qui a trait aux activités illégales, aux addictions gérées ou aux autres, proches, amis, accompagnants et même aux animaux » (Pichon, Jouve, Choppin et Grand, 2010 : 165).

Quant à la troisième dimension, l'appropriation, elle est associée à l'intimité qui permet de « faire sien, se soustraire à l'emprise de l'autre (de son regard, de son jugement, de son autorité) et imposer ses propres modalités de fonctionnement » (Pichon, Jouve, Choppin et Grand, 2010 : 167). L'appropriation prend le sens de « se soustraire aux autres » et de retrouver les « plaisirs d'habiter qui sont plus ou moins développés en institution » (Pichon, Jouve, Choppin et Grand, 2010 : 170).

Enfin, la dernière dimension renvoie à l'ancrage, à l'enracinement ou à l'« inscription sociale et spatiale des individus » (Pichon, Jouve, Choppin et Grand, 2010 : 179). Dans leurs parcours, les individus connaissent des endroits (des ressources communautaires par exemple) qui sont des points d'ancrage alors que d'autres non : ces derniers ne sont qu'un passage (ce que les auteurs nomment « ancrages d'étape ») (Pichon, Jouve, Choppin et Grand, 2010 : 181). L'ancrage peut donc être temporaire ou plus permanent.

Les auteurs de cette étude avancent des conclusions intéressantes. Le parcours idéal de l'habiter est celui-ci : « unidirectionnel et ascensionnel », soit de l'hébergement en ressources d'urgence au logement (Pichon, Jouve, Choppin et Grand, 2010 : 189). Or, certaines personnes ne veulent pas toujours aller vivre en logement, de même que « le passage d'une étape à une autre est loin d'être automatique » (Pichon, Jouve, Choppin et Grand, 2010 : 189). Dans l'intervention ou la pratique, il y a une représentation du « parcours idéal de la sortie » (Pichon, Jouve, Choppin et Grand, 2010 : 190). Or cela doit être remis en question. Les auteurs montrent que « ce sont dans les cas d'hébergement provisoire que l'installation d'éléments du chez-soi est particulièrement redoutée par les accompagnants alors qu'elle s'avère une des conditions permettant aux personnes de se projeter dans un ailleurs futur » : « ce besoin de l'installation provisoire ressort particulièrement à travers les différentes formes d'aménagement observés au cours de l'étude. L'aménagement dans l'hébergement institutionnel est une projection des

aménagements à venir hors institution » (Pichon, Jouve, Choppin et Grand, 2010 : 190). Comme les auteurs l'ont souligné, le processus de sortie « semble abouti avec l'appropriation d'un logement à soi, [or] notre étude démontre qu'il n'en est rien. Non pas seulement parce que le logement ne règle pas tous les problèmes anciens et présents de la vie [...] mais parce qu'il convient de se demander de quoi les personnes tentent de s'extraire[.] [Il] ne s'agit pas "que" d'une sortie de la rue [...] mais également d'une sortie du système assistantiel d'hébergement » (Pichon, Jouve, Choppin et Grand, 2010 : 191). Finalement, une pratique aidante à la stabilisation en logement noté par les chercheurs est « "l'accompagnement discret" et continu » (Pichon, Jouve, Choppin et Grand, 2010 : 192). Ils soutiennent que « l'accompagnement peut jouer ici un rôle capital pour palier les ratés de la stabilité dans le logement » (Pichon, Jouve, Choppin et Grand, 2010 : 192, 193).

Comme nous l'avons vu, diverses notions, reprises et documentées dans la littérature sociologique, construisent notre objet de recherche. Toutes et chacune ne seront pas directement mobilisées dans notre recherche, mais elles étaient fondamentales à la compréhension du phénomène que l'on étudie, à son développement et à sa théorisation. Dans ce mémoire, nous retiendrons les notions de la désinsertion sociale et de la vulnérabilité sociale, qui nous permettront de réfléchir la situation particulière des femmes interrogées ; la notion de domiciliation et du parcours de l'«habiter», pour saisir les dimensions rencontrées chez ces femmes concernant l'accès et la pérennisation dans un espace de vie ; finalement le thème du logement et de «la sortie», qui nous permettront notamment de comprendre les liens entre ces deux dimensions.

CHAPITRE IV

DE L'INSTABILITÉ À LA VIE DIFFICILE EN LOGEMENT : LES CONDITIONS D'UNE RELATIVE STABILITÉ

Ce chapitre expose les thématiques qui ont émergées des entrevues menées auprès des neuf femmes qui ont participé à notre recherche. Nous leur avons laissé la parole sur des thèmes entourant leur situation de femmes en difficulté ou en situation d'itinérance. Le chapitre se divise en trois parties centrales qui comportent de même plusieurs thèmes : les conditions de l'instabilité, les conditions difficiles de la vie en logement et le soutien ou l'aide apportée dans un espace de vie à soi.

Tout d'abord, le thème des conditions de l'instabilité constitue une description d'aspects précis de la vie des femmes rencontrées, comme le réseau social, les déplacements. Toutes les femmes qui ont participé à la recherche ont vécu une situation d'itinérance mais la majorité des femmes sont, au moment des entrevues, dans une relative stabilité car elles occupent un espace de vie à elles d'une manière stable. Cela dit, l'itinérance réfère à une forme d'instabilité et à des conditions objectives de vie fragilisées. Ensuite, le thème des conditions difficiles de la vie en logement reprend les thèmes qui ressortent des récits des femmes et qui portent sur les difficultés qu'elles ont ou ont eues dans un lieu habité. Les conditions du lieu habité, que ce soit en regard du lieu physique ou des relations avec les locataires par exemple, peuvent provoquer des déplacements et alors accentuer l'instabilité. Enfin, dans le thème du soutien ou de l'aide apportée dans un espace de vie à soi, il sera question du programme de soutien en logement de l'Auberge Madeleine, des aides fournies par cette ressource et du rôle du lieu habité en soi dans la vie de ces femmes.

4.1 Les conditions de l'instabilité

Le point commun à toutes ces femmes est d'avoir fréquenté l'Auberge Madeleine, donc d'avoir été, dans une certaine mesure et pour un certain temps, dans une situation d'itinérance ou de difficulté quant à leur vie quotidienne. L'itinérance constitue donc ici une variable situationnelle ou une porte d'entrée pour aborder le récit de ces femmes. Dans un premier temps, nous aborderons l'expérience concrète de l'itinérance vécue par ces femmes et ensuite nous explorerons des aspects bien souvent retenus dans la littérature pour aborder des situations de vulnérabilité. Dans ce sens, la situation d'itinérance va affecter quatre aspects qui constituent ce que l'on pourrait appeler des conditions objectives de vie fragilisées : le rapport à l'argent, le réseau social, les problèmes individuels et les déplacements. Après avoir traité ce thème large de l'expérience de l'itinérance, nous aborderons chacun des aspects nommés précédemment.

4.1.1 L'expérience de l'itinérance

Une partie des femmes interrogées nous parlent de leur expérience concrète de l'itinérance. Pour toutes ces femmes, il s'agit d'une expérience négative, bien que leurs réalités diffèrent. Elles abordent l'itinérance comme une expérience de désorganisation, de peur ou de crainte, de difficulté ou d'anormalité. Nous concevons cette expérience de l'itinérance comme une épreuve. Ces femmes ont dû affronter celle-ci, l'épreuve de l'itinérance, avec les moyens (inégalement distribués) dont elles disposaient (Martuccelli). De plus, les thèmes qui ressortent du discours des femmes portent sur les besoins de base, que ce soit la faim/nourriture, la fatigue, le fait de devoir se protéger des intempéries ou de la température, etc.

4.1.1.1 Un temps à occuper

Sophie soutient que lorsque l'on est dans la rue, on doit occuper son temps :

quand tu es dans la rue, tu te lèves le matin, tu ramasses ton sac à dos, tu fais ton petit lit, tu vas dans la rue, bon je ne sais pas ce que tout le monde fait, mais moi j'avais pas beaucoup de choses à faire. Je marchais jusqu'à [une ressource] dans l'Ouest, j'allais dîner là, il y avait des activités aussi. Après ça je revenais tranquillement vers [une ressource] on partait de là vers deux heures, on faisait des tâches ... puis on se rendait à [une ressource] pour quatre heures, quatre heures et demi, puis c'est ça la journée ... tu marches dans la rue ... tu t'assois sur un banc.

Aussi, elle dit avoir occupé son temps à tenter de répondre à ses besoins de base : « dans une journée ... on court après où on va aller dîner ou c'est l'hiver, où on va aller se cacher, on s'en va ... dans des centres de jour, on essaie de se protéger du froid ».

4.1.1.2 La fatigue

Sophie nous parle aussi de la fatigue associée au mode de vie à la rue, où elle était toujours en mouvement : « on était [dans une ressource], puis on était à l'accueil de nuit, donc dans la journée il fallait sortir avec notre sac à dos, notre brosse à dents, nos petites culottes dans notre sac puis toute l'affaire, puis à tous les jours, tous les jours, faire cela pendant des mois de temps c'est épuisant ». Lucie parle aussi de la fatigue ressentie dans sa vie en situation d'itinérance : « je ne peux pas me permettre de rester dans la rue ... je ne suis plus capable ... je suis fatiguée ... ça fait deux an et demi que je me claque une à quatre nuits blanches par semaine, donc je ne suis plus capable de tenir ... ce rythme de vie là ».

4.1.1.3 La faim

Un autre thème dont parle une des femmes rencontrées est celui de la faim et de la nourriture dans les ressources communautaires. Sophie évoque la faim qu'elle ressentait en lien avec la marche constante et continue : « dans l'urgence aussi tu as faim ... tu as faim, parce que tu marches tout le temps, donc ça ouvre l'appétit ... à un moment donné, il faut que tu t'arrêtes et que tu manges un repas ». Elle soutient aussi que la nourriture n'était pas toujours bonne dans les ressources d'urgence :

la nourriture, ce n'était pas toujours bon, ... moi souvent je jetais mon assiette. Souvent j'arrivais, j'avais très très faim puis je n'étais pas capable de manger ... j'étais peut-être difficile là, peut-être, mais ... j'avais jamais été sans-abri dans ma vie avant et puis il y a des fois où je me disais ... j'ai goûté à la pizza ... c'est quoi ça ... ça ne me tente pas, je jetais ça dans la poubelle ... puis j'avais très faim ... j'avais eu une vie quand même assez ... aisée quand j'étais mariée, puis quand je travaillais j'étais quand même ... capable de me payer des bons repas à la maison.

4.1.1.4 La température extérieure

Un autre thème repéré dans le discours des femmes est celui de la température extérieure. Sophie aborde cet aspect de la température extérieure qui est déterminant lorsque l'on se retrouve dans une situation d'itinérance. La pluie, la neige, le froid, les chaleurs de l'été constituent des contraintes et nécessitent des vêtements particuliers et des lieux à repérer pour s'y cacher. On voit ici l'«anormalité» ou le «non-sens» à laquelle renvoie cette situation dans des températures comme celles que nous connaissons ici : « surtout au Québec en plein hiver dans la rue, c'est incroyable [...] mais l'hiver, l'été aussi ». Marianne aborde la difficulté de ce mode de vie, et notamment en regard de la température : « c'était une journée chaude ... nous marchions pas vite, puis moi je suis une personne qui n'est pas habituée à marcher, c'était ça qui était le pire ».

4.1.1.5 La vie en groupe dans les ressources communautaires

Un autre aspect qui revient dans les récits est celui de la difficulté de la vie en groupe dans les ressources d'hébergement. Le fait de résider en maison d'hébergement est difficile (la vie avec d'autres femmes qui ont des problématiques diverses) pour Sophie, et cela contribue à la fatigue et à l'épuisement : « j'étais bien contente de ne pas être en hébergement, parce que c'est épuisant à la longue ». Pour Manon, c'est aussi ce thème de la difficulté de vivre en groupe dans les ressources d'hébergement et plus précisément les interactions avec les autres femmes hébergées, qui ressort dans son récit. Manon a eu des conflits avec des femmes hébergées, ce qui a rendu ses séjours plus difficiles : « un moment donné j'ai *stoolé* une femme ... j'ai eu de la misère pendant quelques jours, elles se mettaient en *gang* ... aux tables ... moi j'essayais de manger tranquillement à l'autre table, à côté, puis euh à un moment donné, elles passaient, elles faisaient dégouter leur café devant ma porte de chambre sur le plancher ». Elle dit même avoir vécu du harcèlement : « j'étais harcelée puis tout ça, mais en même temps j'assumais ce qui était arrivé ». Lucie aborde aussi la difficulté à résider dans les ressources d'hébergement, notamment pour les contraintes de la vie en groupe :

il y a une chambre où nous sommes quatre ... j'ai goûté deux fois à cette chambre-là ... bon ce n'est pas toujours facile. La première fois cela n'a pas été facile parce que nous avons une dite schizophrène puis probablement qu'elle était à un degré assez ... c'était une petite tannante la nuit, il fallait qu'elle nous ouvre la lumière tout le temps ... moi ça ne me fatigue pas, j'ai des médicaments pour dormir donc peu importe ce qui se passe autour de moi, quand je suis en hébergement, je prends ma petite pilule puis je dors, mais par contre j'étais réveillée par les trois autres filles qui se mettaient à crier tout le temps.

4.1.1.6 La désorganisation

Un thème qui revient dans le discours de Sophie est celui de la désorganisation. La vie à la rue est une vie désorganisée où il y a une perte des repères, ce qui engendre de la peur. Cette période, où elle n'a plus de logement, est marquée par le fait qu'elle doit transporter toutes ses choses avec elle : « quand on tombe dans la rue, on tombe désorganisé, parce que l'on a plus d'adresse et puis ... il faudrait traîner nos papiers avec nous, nos rapports d'impôt dans notre sac à dos ... on tombe désorganisé, on ne peut plus s'organiser quand on est dans la rue ... c'est très ... désorganisant ». Elle ajoute ceci :

juste parler de faire faire tes rapports d'impôt c'est une montagne, parce que tu n'as aucun papier ... faire des téléphones au coin de la rue, te renseigner où, aller chercher tes rapports où, faire venir tes papiers, juste ... l'impôt c'est un casse-tête ... tout est un casse-tête. Avoir tes papiers c'est long, et si tu es le moins désorganisé ... tu as peur de toutes ces situations-là, tu as peur.

4.1.1.7 Le manque de places dans les ressources communautaires

Un dernier thème abordé sous ce premier aspect de la vie en itinérance par les femmes rencontrées est celui du manque de place dans les ressources. Marianne dit ceci : « j'ai eu un épisode carrément dans la rue pendant deux semaines, il n'y avait vraiment plus de place nulle part ». Lucie, elle, est marquée par l'augmentation du nombre de femmes en situation d'itinérance, qu'elle constate en regard du manque de places dans les ressources d'hébergement :

il y a de plus en plus de femmes itinérantes ... parce que moi, je me rappelle, il y a une dizaine d'années ... la première fois que je suis venue ici, j'ai fait six mois dans le réseau puis j'avais toujours une place sans difficulté ... mais de plus en plus, même si j'appelle les premiers jours du mois, il y a des mois où

est-ce que je ne trouve pas de place ... puis je n'ai pas de difficulté à me placer, ils me connaissent dans les organismes, ils savent que je ne suis pas tannante, ils n'ont pas de misère avec moi ... mais il y a trop de femmes ... il n'y a plus assez de place.

Bien que les expériences de ces femmes qui racontent un ou des moments de leur vie en situation d'itinérance soient différentes les unes des autres, des dimensions transversales sont évoquées par toutes ces femmes, que ce soit la difficulté, la peur, la désorganisation. Ce sont aussi les mêmes thèmes, entourant les besoins de base, qui ressortent. Nous pourrions dire que l'expérience d'une situation d'itinérance constitue, pour chacune de ces femmes, une épreuve dans le sens d'un moment difficile ou empreint de plusieurs difficultés. Cette épreuve contribue à fragiliser des aspects de la vie de ces femmes. Comme elles sont dans le registre de l'immédiat ou de l'urgence à répondre à leurs besoins de base, elles vivent un moment où elles perdent leur ancrage social : elles ne sont bien souvent pas en emploi (ou dans des formes d'emploi non reconnues socialement), elles n'occupent plus un espace de vie et elles ont un réseau social faible, notamment en lien avec les nombreux déplacements.

Après avoir abordé l'expérience concrète de la vie en situation d'itinérance, il sera maintenant question de dimensions repérées dans le discours des femmes et qui sont souvent identifiées dans la littérature pour aborder des situations de vulnérabilité ou d'itinérance.

4.1.2 Le rapport à l'argent

Le rapport à l'argent, et plus précisément le manque de ressources monétaires, constitue un aspect trop peu souvent abordé dans la littérature sinon dans ses aspects très larges. Cela dit, nous le retrouvons dans le discours des femmes interrogées pour

ce mémoire, sous plusieurs thèmes dont l'aide sociale, le rapport au travail, le registre de la contrainte monétaire.

4.1.2.1 L'aide sociale

La majorité des femmes interrogées (soit sept femmes sur neuf), ont comme source de revenu principale l'aide sociale. Les autres femmes reçoivent maintenant leur pension de la sécurité de la vieillesse du gouvernement, mais elles recevaient auparavant de l'aide sociale. Dans le rapport à cette institution qu'est l'aide sociale, deux femmes soutiennent avoir eu des problèmes isolés avec des agents, alors que pour les autres, tout s'est bien déroulé.

Un agent a privé Manon d'un montant d'argent : « un moment donné ... j'ai failli porter plainte ... il n'était vraiment vraiment ... vraiment pas fin ... je me souviens qu'il m'a privé d'un cinquante dollars auquel j'avais droit parce que je n'avais pas la bonne formule pour faire la demande ». Sophie, elle, nous parle du mépris d'un agent à son égard :

j'ai le souvenir que j'ai déjà rencontré une personne à l'aide sociale ... qui avait tout fait pour ... je ne sais pas, elle m'avait reçu ... comme avec mépris ... vraiment avec mépris ... j'avais eu une situation là, soit que je n'avais pas, je ne m'étais pas présentée à un rendez-vous ou il y a quelque chose que je n'avais pas fait de correct là, je ne sais pas quoi ... je n'avais pas répondu, il y avait eu un problème quelconque là et puis ... elle me faisait quasiment ... des menaces, des demandes incroyables ... mais avec mépris puis avec ... une attitude vraiment qu'à un moment donné j'ai juste eu envie de l'envoyer promener ... c'était trop.

Dans le rapport à l'institution de l'aide sociale, nous pouvons conclure que ce sont des problèmes isolés que ces femmes ont vécus et que ceux-ci n'ont touché que deux femmes sur l'ensemble de celles rencontrées. De plus, contrairement à ces deux

situations, une femme a voulu remercier l'institution de l'aide sociale et parle de reconnaissance envers cette institution sociale :

quand j'ai eu mon dernier chèque, quelques jours après je suis allée au Parchemin, j'ai ... acheté une grande carte de remerciements, je leur ai écrit une bonne lettre là-dedans ... j'ai été porter cette carte-là à ... de Gaspé puis Laurier, j'ai demandé à la dame de lire cela ... donc ... elle l'a lu, il y en avait long à lire ... je les remerciais ... de m'avoir donné un toit, de m'avoir mis de la nourriture sur ma table, d'avoir payé mes médicaments ... ce n'est pas tout le monde qui apprécie dans la vie madame ... [pour] moi, cela n'a pas été une fierté ... je suis capable d'avoir de la reconnaissance.

4.1.2.2 Le rapport au travail

Un aspect qui ressort aussi des entrevues est le rapport au travail. Il se traduit, chez la majorité des femmes interrogées, en une activité occasionnelle ou ponctuelle dans leur vie. Pour les autres, elle évoque un travail plus ou moins officiel, non stable ou précaire. Le travail n'est donc pas un aspect qui s'inscrit comme une activité centrale dans leur récit. En d'autres mots, elles y passent peu ou très peu de temps et, pour certaines, c'est un aspect plutôt absent de leur vie, bien que plusieurs femmes s'adonnent à des formes d'activités économiques qui s'éloignent des formes de travail reconnues.

4.1.2.2.1 Le travail comme une activité occasionnelle

Noémie nous parle de deux expériences de travail dans le domaine de l'entretien ménager. Au moment de l'entrevue, elle a un travail qui vise une forme de réinsertion sociale, et qui contribue à rompre son isolement : pour « que je ne sois pas seule ... que je ne sois pas isolée dans l'appartement, puis que je vois d'autres choses ... cela est important ». Elle consacrait, dans le cadre d'un travail antérieur, six heures par mois au travail rémunéré. Notons que Noémie a un problème de santé mentale et elle

est, en regard des catégories de l'aide sociale dont elle bénéficie, en contraintes sévères à l'emploi, ce qui explique sa situation. Pour sa part, Marianne effectue un travail de camelot pour le journal l'Itinéraire. Elle nous dit par contre ne pas avoir travaillé depuis un moment et ne nous parle pas d'autres expériences de travail. Manon, quant à elle, a travaillé trois mois dans une cuisine, et suite à de l'épuisement, elle décide de quitter ce travail. Elle a aussi eu une expérience de travail en 2012 : elle a travaillé pour les élections pendant quatre jours. Pour sa part, Marielle a travaillé quand elle est arrivée au Canada : elle a fait de l'entretien ménager et s'est aussi occupée de personnes âgées. Au moment de l'entrevue, elle ne travaille pas et dit avoir « beaucoup de regrets » en regard de l'absence de travail dans sa vie, ce qui la met dans une situation monétaire difficile et précaire. Finalement, Carole a été coupeuse de fils, au même endroit que sa sœur, lorsqu'elle avait quinze ou seize ans et n'a travaillé que quelque temps à cet endroit. Donc, suite à ces récits, nous constatons que ces femmes ont eu des expériences de travail, mais très courtes dans le temps.

4.1.2.2.2 Un travail non stable, précaire ou une forme d'activité économique marginale

Cela dit, trois femmes se distancient de ce modèle car elles ont été dans une forme d'activité économique pendant une plus longue durée. Pamela a travaillé comme barmaid et danseuse pendant vingt-sept ans. Elle a consacré une bonne partie de sa vie à un travail rémunéré. Lucie, pour sa part, a eu divers emplois et elle semble avoir toujours travaillé, bien que ce soit des emplois non officiellement rémunérés, car elle travaillait dans un secteur informel (elle a travaillé pour le journal l'Itinéraire quelque temps, pour un organisme qui contribuait à nettoyer certains quartiers de la ville, etc.), ce qui constituent des emplois précaires et instables. Elle perd ses emplois, car elle n'est pas capable d'avoir une stabilité et une assiduité au travail : « je suis ... prise dans une roue, incapable de travailler, de garder mes emplois parce que je n'ai pas

d'assiduité ». Depuis un an à peu près, elle s'adonne aussi à la prostitution. Clara ne nous parle pas de ses expériences de travail. Nous savons seulement qu'elle a passé treize ans dans la rue, et que pendant ce temps, elle s'adonnait à la quête, une forme d'activité économique.

4.1.2.2.3 Un travail reconnu socialement

La seule femme qui s'écarte tout à fait de ces formes d'emplois est Sophie qui a été infirmière. Elle nous explique qu'elle a quitté son travail après avoir vécu un divorce difficile et avoir eu un diagnostic en santé mentale lié à sa situation perturbante.

4.1.2.3 Le registre de la contrainte monétaire

Dans les entrevues, nous percevons que lorsque les femmes parlent de leur rapport à l'argent, le vocable est lié aux difficultés, aux contraintes, au manque de ressources monétaires, au coût élevé des logements, au faible montant que l'aide sociale offre. Par contre, quelques femmes abordent les «petites débrouilles» que nous concevons comme une manière de s'organiser pour composer avec le peu de revenu qu'elles ont.

4.1.2.3.1 Le peu de revenu que l'aide sociale offre

Les femmes rencontrées, qui reçoivent en majorité de l'aide sociale, associent ce fait à la faiblesse de leur revenu. Ce revenu de l'aide sociale sert pour la majorité des femmes rencontrées à déboursier pour les besoins de base (nourriture, loyer). Dans les récits, les femmes font aussi le lien entre le peu d'aide monétaire offert par l'aide sociale et le prix trop élevé des logements, ce qui leur cause des problèmes pour se loger.

Dans ce sens, Noémie parle du peu d'argent qu'elle reçoit de l'aide sociale. Elle raconte qu'elle n'a, en dehors des sommes nécessaires pour ses dépenses liées aux besoins primaires (logement et nourriture), aucun argent pour autre chose, notamment pour des activités sociales, de loisirs ou des sorties : « je ne peux rien faire ». L'argent qu'elle reçoit ne sert qu'à répondre à ses besoins de base. Marianne, quant à elle, associe l'aide sociale à la faiblesse de ses ressources monétaires. Elle dit : « moi je suis BS », donc je ne peux payer, acheter ou dépenser pour telle ou telle chose. Paméla aborde aussi la contrainte pour elle qui reçoit de l'aide sociale, le « malheur social » dit-elle, du coût des logements, bien souvent trop élevé pour ses revenus. Manon aborde la difficulté au niveau monétaire qu'elle a eu à quitter un logement subventionné pour un logement qui ne l'est pas. De ce fait, elle aborde la dimension du coût trop élevé des logements en regard de l'aide sociale, ce qui montre la contrainte à se loger pour les gens qui reçoivent cette aide. Elle raconte qu'un propriétaire demandait « cinq cent cinquante » dollars par mois pour un logement. Ce montant était beaucoup trop élevé pour elle : « déjà cinq cents pour moi, j'étais sur le bien-être, c'était énorme ». Lucie soutient, dans l'entrevue, que le manque d'argent constitue son problème principal : « moi je n'ai que le petit chèque d'aide sociale ». Le prix des loyers constitue un problème majeur pour elle. Il lui est impossible de payer un appartement en n'ayant pour tout revenu que l'aide sociale. Elle associe son instabilité résidentielle à cela : « moi, c'est surtout l'argent ... l'instabilité résidentielle est due au fait que je ne peux pas payer un appartement ... c'est vraiment ça ... le gros morceau du problème ». Elle aborde alors le coût des logements : « ce n'est pas que je n'ai pas assez d'argent, c'est que les logements sont trop dispendieux ». Elle soutient aussi qu'il faut plus de logements sociaux. Avoir un logement subventionné lui apporterait une aide, car si elle doit louer un appartement au prix du marché privé, elle dit devoir « faire la rue » pour manger. Concernant la nourriture, pour compenser le manque de ressources qu'elle peut y consacrer, elle nous dit avoir mangé dans les organismes communautaires de type soupe populaire et avoir fait de petits vols dans les épiceries. Avec Clara, nous abordons peu la question de l'argent. Par contre,

lorsqu'elle raconte son arrivée dans son logement actuel, on perçoit la faible marge de manœuvre financière dont elle dispose. Elle a droit à un logement social, mais elle ne peut quitter le logement qu'elle habite, car elle doit payer les trois mois d'avis de départ et elle n'a « pas les moyens » d'assumer le paiement des deux endroits à la fois, recevant de l'aide sociale. Marielle, quand à elle, associe ses problèmes monétaires au fait de ne pas travailler. Elle dit avoir « beaucoup de regrets », car si elle avait travaillé, elle aurait pu quitter l'endroit où elle réside actuellement. De même, elle n'a pas d'argent pour s'approprier son espace de vie et ne peut meubler son logement comme elle le désire comme elle ne reçoit que de l'aide sociale. Sophie aborde l'accès et le coût d'un logement dans le parc locatif privé comme étant une impossibilité. Lorsqu'on reçoit de l'aide sociale, on est par moment incapable de répondre à ses besoins primaires : « ce n'est pas évident d'avoir accès à un logement, parce que quand tu es sur l'aide sociale, tu reçois six cents ou ... huit cents ... par mois, mais quand tu regardes le prix des loyers en général dans le privé bien ... tu oublies ça ». Elle ajoute que souvent, elle n'avait « pas assez d'argent ... pour subvenir à [ses] besoins ».

4.1.2.3.2 Les «petites débrouilles»

Les «petites débrouilles» constituent des stratégies pour ces femmes pour composer avec leur manque de revenu. Elles font alors preuve d'organisation pour tenter de répondre, dans ce cas-ci, à leurs besoins de base.

Pour Paméla, ce sont les petites débrouilles, les stratégies et sa capacité à planifier monétairement qui ressortent de son récit : comme elle compte déménager sous peu, elle donne des dépôts (par exemple pour le camion nécessaire au déménagement) question de prévoir et d'avoir de l'argent pour assurer ses dépenses lorsqu'elle aura son nouveau logement et aussi pour la nourriture. Manon a pensé à louer un logement plus dispendieux et nous explique que cela aurait nécessité une réorganisation de son

budget déjà très serré : « si je [prends ce logement], la seule façon que j'ai de manger c'est de ne pas acheter de carte de métro ... je prends cet argent-là, je fais tous mes trucs à pied pour m'acheter de la nourriture, revenir à pied chez moi ».

Bien que toutes ces femmes soient dans des situations singulières, elles sont, pour la majorité de celles-ci, dans le registre du manque, du peu, de la contrainte. Cela peut s'expliquer par le fait que ces femmes, en majorité, reçoivent de l'aide sociale et travaillent peu ou pas, le travail n'étant pas une dimension centrale dans leur vie quotidienne, et dans leurs discours, elles justifient souvent le peu ou le manque de ressources monétaires par le fait qu'elles reçoivent de l'aide sociale. Par rapport à l'aide sociale, la critique est donc formulée par les femmes à l'égard des montants alloués qui sont à leur sens insuffisants. Ce registre du manque impose alors aux femmes des contraintes (en regard du choix de l'espace de vie par exemple), chez d'autres, cela ne permet pas l'appropriation de l'espace de vie (par exemple elles ne peuvent décorer ou meubler leur logement comme elles le voudraient) ou encore la vie se réduit pour elles au registre des besoins de base (se nourrir, se loger, etc.), donc à leur plus élémentaire satisfaction, excluant alors les loisirs, les activités sociales, etc.

4.1.3 Le réseau social

Dans la vie des femmes interrogées, le réseau social est un aspect important, notamment en termes de soutien, de présence ou d'aide. Pour les personnes en situation de vulnérabilité, le réseau est souvent faible ou inexistant. Nous concevons ici le réseau social sur un continuum passant de faible à fort ou étendu. Les femmes dont il est question ici ont, pour cinq d'entre elles, un réseau social relativement faible et ont peu de soutien ou d'aide, alors que les quatre autres femmes ont un réseau social plus étendu.

4.1.3.1 Un réseau social faible

Par réseau social faible nous entendons un réseau social restreint dans le sens où il y a peu ou pas de relations avec la famille (parents ou frères et sœurs) ou les enfants. Les femmes qui ont ce type de réseau social ne sont pas en couple et ont peu ou pas d'ami(e)s. Ces femmes vivent souvent cette situation en termes de solitude et d'isolement. Par contre, une femme soutient apprécier la solitude.

4.1.3.1.1 La solitude et l'isolement

Noémie a un réseau social faible et elle est seule et isolée. Elle a très peu de relations avec sa famille, avec qui elle n'a pas vécu, et en conséquence elle ne reçoit pas de soutien de celle-ci. Elle voit son père, ses trois frères et ses trois sœurs très peu souvent. Elle parle des amis avec qui elle vivait en Ontario et de l'ami avec qui elle habite au moment de l'entrevue. Or, elle n'a pas beaucoup d'amis et nous dit que « c'est difficile de rencontrer des ami(e)s ». Elle n'a pas de copain au moment de l'entrevue, mais elle a eu, dans sa vie, plusieurs relations amoureuses. Manon, quant à elle, a un réseau social faible et on comprend que cela se vit sous le mode du manque. Elle a peu de relations avec sa famille : « les liens avec la famille se sont brisés » et « je me suis trouvée vraiment seule ... les liens s'étaient coupés complètement ». Concernant les amis, Manon soutient qu'elle a eu des relations amicales presque à tous les moments de sa vie, mais que ces relations « se déf[ont] » dans le temps. Elle dit ne pas avoir d'amis comme elle rêverait d'avoir. Elle n'a pas de copain au moment de l'entrevue, mais elle nous dit ceci : « moi je rêve d'une maison unifamiliale ... avec mon terrain, mon jardin ... avec mon chum ». Marielle fait aussi partie du groupe qui a un réseau social faible. Elle nous parle de ses frères et d'une sœur qui habite New York et qu'elle ne semble pas voir. Les parents de Marielle sont décédés lorsqu'elle était jeune et elle a ensuite habité avec sa marraine qui est décédée en 1991. Marielle a une fille avec qui elle a une relation difficile, donc elle la

voit très rarement si ce n'est jamais. Elle ne parle pas d'amis et n'a pas de copain. Finalement, Lucie a aussi un réseau social faible et est isolée. Elle a peu de relations avec sa famille. Avec sa mère, elle a une relation difficile, et son père est décédé lorsqu'elle avait huit ans. Par contre, elle a un fils avec qui elle a une bonne relation, et à qui elle parle à l'occasion. Elle n'a pas d'amis, n'a pas de copain au moment de l'entrevue et semble avoir eu des relations amoureuses difficiles. Le problème de consommation de drogues de Lucie l'amène à l'isolement dit-elle, ce qui explique quant à elle son faible réseau social.

4.1.3.1.2 La figure de la solitaire

Paméla a un faible réseau social, comme les femmes décrites précédemment, mais elle se décrit comme une solitaire, elle apprécie la solitude. Elle n'a pas de contacts avec sa famille, étant orpheline depuis l'âge de neuf ans : la famille, elle ne « connaît pas cela ». Elle n'a pas de relations avec des frères ou sœurs et dit ne pas avoir d'amis autrement que la personne chez qui elle habite temporairement. Elle a eu trois enfants, dont un qui est décédé, et elle ne parle plus à ses deux autres enfants. Concernant cela, elle nous dit ceci : « je me détache rapidement moi ... je ne me fais pas de mal ». Elle n'est pas en couple au moment de l'entrevue et vient de sortir d'une relation difficile. Paméla a très peu de personnes dans sa vie, mais dit être bien ainsi et elle exprime même le besoin de se retrouver seule.

4.1.3.2 Un réseau social étendu

Un réseau social étendu se définit par le fait d'avoir plus de relations sociales, que ce soit des relations avec la famille, des enfants, des amis ou des partenaires. Concernant les femmes rencontrées qui ont un réseau social étendu, ce sont les relations avec la famille ou le réseau social construit en situation d'itinérance qui ressortent des récits.

4.1.3.2.1 Une bonne relation avec un ou des membres de la famille

Marianne a pour sa part un réseau social étendu. Elle a une bonne relation avec sa mère et avait une très bonne relation avec sa grand-mère maintenant décédée. Elle nous dit avoir eu beaucoup de difficulté à se remettre du décès de celle-ci. Le père de Marianne a quitté la maison lorsqu'elle avait quatre ans et il avait, à ce qu'elle raconte, des problèmes de drogues et d'alcool. Elle n'a jamais eu une relation développée avec son père aussi décédé. Elle a une sœur dont elle parle discrètement et avec qui elle a des contacts. Elle est en couple depuis cinq ans avec un homme avec qui elle a eu une fille. Celle-ci a été placée en adoption en raison de l'instabilité de la relation conjugale : « des fois ... je m'ennuie de ma fille ... tu sais qu'elle est bien ... tu ne peux pas t'en inquiéter, parce que je sais que là où elle est, elle est bien ». Elle n'a donc aucun contact avec son enfant au moment de l'entrevue. Marianne avait des amis dans sa province natale et semble très impliquée à l'Auberge Madeleine dans les activités et auprès des intervenantes. Quant à Carole, elle a aussi un réseau social étendu. Elle a plusieurs frères et sœurs, mais ne fréquente que deux de ses sœurs avec qui elle a une bonne relation. Sa mère est décédée en 2007 et elle a trouvé cette épreuve très difficile, car elle avait une bonne relation avec celle-ci. Elle nous parle brièvement de son père qui avait des problèmes d'alcool et de violence. Elle n'a pas de copain au moment de l'entrevue, mais nous parle d'anciennes relations difficiles. Or, elle a eu une relation avec un homme qu'elle aimait beaucoup et qui est décédé en 2008. Carole participe aussi à plusieurs activités sociales.

4.1.3.2.2 Un réseau social construit en itinérance

Clara a un réseau social étendu. Elle n'a pas de relations avec sa famille et n'en veut plus. Elle nous parle brièvement d'une sœur et d'un ami très près d'elle qui est décédé en 2009 et qu'elle considérait comme un frère. Elle ne nous parle pas de ses relations amoureuses et est seule au moment de l'entrevue. Par contre, elle a des

amies dans l'immeuble où elle habite qui lui apportent de l'aide (pour le ménage et ses soins personnels). Elle parle aussi du réseau social qu'elle a construit alors qu'elle était en situation d'itinérance : elle va à l'Auberge pour voir des femmes qu'elle a rencontrées auparavant. Sophie, pour sa part, a de même un réseau social étendu. Elle a de bons contacts avec trois de ses sœurs. Sa mère est décédée et son père est gravement malade. Elle a deux fils avec qui elle a de bonnes relations. Sophie a eu plusieurs copains, mais est seule au moment de l'entrevue. Lors de la période où elle a été en situation d'itinérance, elle a tissé des liens avec des femmes : « [le nom d'une femme] en haut, je l'ai connue [dans une ressource] ... puis elle m'a tellement fait rire que je ne l'ai jamais oubliée ». Elle considère cette voisine comme une amie.

4.1.3.3 Les animaux comme relation fondamentale

Des femmes rencontrées, plusieurs ont des animaux, et notamment celles qui ont un réseau social faible. Cela semble leur apporter un soutien, un réconfort, et peut contribuer à combler un vide relationnel dans leur vie.

Noémie cohabite avec ses deux chats et, avec eux, elle ne se « sen[t] pas seule », car ils la tiennent occupée. Manon a une chatte qu'elle aime beaucoup. Marielle a aussi un chat qu'elle transporte avec elle en tout temps, et elle habite seule avec ce dernier. Carole, pour sa part, soutient que ce sont les animaux qui lui apportent un soutien : elle dit être « heureuse » avec ses animaux.

Donc, une partie des femmes ont un réseau social faible et sont souvent seules ou isolées, alors qu'une autre partie des femmes ont un réseau social plus développé. Quatre femmes ont développé des liens avec des animaux, qui constituent une source de soutien et de réconfort pour elles. Ces femmes ont, peu importe la force de leur réseau social, en majorité peu d'amis sur qui elles peuvent compter. Or, ce qui est intéressant est que deux femmes ont un réseau social qui provient de leur période

d'itinérance, ce qui montre que des liens peuvent se tisser et ce, même dans une situation de vulnérabilité. Les femmes rencontrées ont eu en majorité des relations difficiles avec la famille, ce qui peut expliquer le peu de relations qu'elles ont avec celle-ci. Des situations comme le divorce des parents, le fait d'avoir vécu en famille d'accueil, d'avoir été abandonnée, ont contribué à briser les liens avec la famille dans l'enfance ou l'adolescence. De plus, nous pensons que le moment passé en itinérance a contribué à défaire des liens, notamment par rapport aux multiples déplacements et au fait de ne plus avoir d'espace de vie : notons ici que l'espace de vie est souvent celui dans lequel on reçoit les amis ou la famille. Pensons aussi au fait que ces femmes ont été ou sont encore à l'écart du travail, où bien souvent, un réseau social se crée.

4.1.4 Les problèmes individuels rencontrés

Nous aborderons maintenant l'aspect des problèmes individuels que sont ceux de la santé mentale et de la santé physique, de la violence et de la consommation de drogues. Lorsqu'une femme en difficulté ou en situation d'itinérance présente une difficulté personnelle, cette condition peut bien souvent rendre sa situation plus complexe ou vulnérabiliser davantage la personne et rendre la sortie de la situation de vulnérabilité plus difficile. Toutes les femmes se retrouvent dans l'un ou deux de ces problèmes individuels.

4.1.4.1 Des problèmes de santé mentale et de santé physique

La difficulté que constituent les problèmes de santé mentale est celle qui revient le plus souvent dans les entretiens. Noémie souffre d'un problème de santé mentale pour lequel elle a un suivi. Elle nous raconte une période difficile, avant d'avoir le logement qu'elle habite au moment de l'entrevue, où elle ne prenait plus ses médicaments. Elle nous dit avoir été « instable » pendant un à deux mois. Nous

pouvons faire l'hypothèse que ce problème de santé mentale amène d'autres problèmes, notamment une période d'instabilité résidentielle. Manon est dans la même situation, ce qui rend la cohabitation avec les autres locataires de son immeuble difficile, notamment au niveau des bruits ou conversations qu'elle entend. Marielle, quant à elle, a un problème de santé mentale qui lui occasionne des difficultés avec ses voisines qui, selon ce qu'elle dit, font des « complots » contre elle et son chat. Sophie, elle, a un problème de bipolarité et a fait une dépression sévère qui l'a mené à abandonner son travail. Elle a eu de la difficulté à accepter de prendre la médication prescrite, notamment en raison des effets de celle-ci sur sa capacité à travailler : « quand j'ai accepté de prendre la médication ... je n'étais plus capable de travailler, j'étais comme un zombi ». Elle a, au moment de l'entretien, un suivi en psychiatrie. De même, nous en savons peu sur Carole, autrement qu'elle voit un psychiatre.

Un autre problème dont parlent deux femmes est celui d'une santé physique fragile. Paméla a pour sa part des problèmes de tremblements, ce qui rend ses déplacements difficiles. Elle a déjà été placée dans une résidence en raison de ses problèmes de santé et pourra demander, lorsqu'elle aura son prochain logement, une aide du CLSC. Clara a aussi des problèmes de santé physique : elle doit avoir une marchette pour se déplacer. Par contre, au moment de l'entrevue, elle vit dans un logement adapté à son problème de santé.

4.1.4.2 De la violence

Un autre problème qui ressort des entretiens et qui touche quatre femmes est celui de la violence. Marianne vit une forme de violence de la part de son copain qui boit, monte le ton et est parfois désagréable. Elle nous explique qu'elle a la peau « douillette » et qu'elle « marque à un rien » : « je ne suis pas une femme battue, mais il est désagréable des fois ... il ne connaît pas sa force, donc des fois il se peut que les

gens puissent croire que je suis une femme battue, parce que des fois il fait des choses qui font mal un peu ». Elle a aussi vécu une forme d'abus avec ce copain en lien avec des questions d'argent. Il venait lui prendre tout son argent, alors qu'elle en a peu, ne recevant que de l'aide sociale.

Paméla, bien qu'elle n'en parle que brièvement, a vécu de la violence dans son enfance et à la période de l'adolescence. Elle a aussi vécu du harcèlement avec son dernier copain au moment où il résidait dans le même immeuble qu'elle. Il collait des papiers avec des propos désobligeants sur sa porte et l'a même menacée avec une arme. Elle a donc quitté son logement et rompu son bail, car elle craignait trop cet homme.

Sophie, elle, nous dit avoir vécu de la violence psychologique avec son ancien mari. Elle le dépeint comme étant « abusif » et violent psychologiquement, car il lui a fait de sérieuses menaces :

au moment du divorce il m'a vraiment ... tapé sur la tête ... avec des menaces de partir avec les enfants, que je ne les reverrais plus jamais ... c'était l'enfer total, il me suivait ... puis il montait la tête des enfants contre moi, il disait que leur mère c'était une folle, puis ça ne finissait plus, puis moi je voulais arrêter tout cela ... ça été des années vraiment pénibles.

Bien qu'elle n'élabore pas beaucoup sur le sujet, Carole parle de la violence physique, notamment « des problèmes d'hommes » et des « hommes violents », qui ont été la raison de nombreux déménagements pour elle.

4.1.4.3 Des problèmes de consommation

Une seule femme, Lucie, nous parle d'un problème de consommation de drogues, qui a commencé à un très jeune âge. Elle a fait plusieurs thérapies, mais elle continue de consommer : elle a des moments d'abstinence et d'autres marqués par des rechutes. Elle a perdu des logements en raison de sa consommation de drogues et elle soutient que celle-ci l'amène à l'isolement : « je ne fréquente pas personne de près ... parce que la consommation de drogues ... m'amène à l'isolement ».

Dans le discours de ces femmes, nous percevons que ces problèmes autant de santé mentale et physique, de violence ou encore de consommation de drogues, constituent des conditions qui les vulnérabilisent, c'est-à-dire que ces problématiques leur font vivre des contraintes «en plus» et les rendent notamment plus instables en logement. Les problèmes de santé mentale peuvent rendre la vie en logement et la cohabitation avec les autres locataires très difficiles. Les problèmes de santé physique, pour leur part, nécessitent des mesures particulières comme celle par exemple d'avoir un espace de vie adapté à ses besoins. Les problèmes liés à la violence vécue peuvent rendre la cohabitation impossible (un conjoint violent par exemple) et posent alors la question du repli (ou du refuge) dans un autre espace de vie ou dans une ressource pour femmes victimes de violence. Les problèmes de consommation de drogues posent la question des ressources monétaires qui sont attribuées à l'achat de la drogue et donc à l'incapacité par moment de donner le montant nécessaire pour conserver l'espace de vie.

4.1.5 L'expérience des déplacements

Le mouvement (ou les déplacements) est un aspect qui a structuré la vie des femmes rencontrées dans le cadre de notre recherche et cela constitue un point commun à toutes ces femmes. Nous aborderons ici les déplacements dans la description de leur

trajectoire, que ce soit dans une situation d'itinérance (donc de ressources en ressources) ou en dehors d'une situation d'itinérance (de logements en logements). Nous nous attarderons aussi à la manière dont ces femmes parlent de ces mouvements et déplacements en termes de perceptions ou d'appréciation. Donc, nous nous pencherons aussi sur le regard qu'elles ont de ces déplacements.

4.1.5.1 Les déplacements à un jeune âge

Pour quatre femmes, ces déplacements, souvent vécus comme une forme d'instabilité, ont débutés à un jeune âge. Une tendance forte ici est le fait d'avoir vécu dans plusieurs familles d'accueil, et ce, pour diverses raisons : un divorce, un parent ayant des problèmes de santé, des parents décédés. Noémie nous raconte que ses parents ont divorcé lorsqu'elle avait quatre ans et que, suite à cela, elle a vécu dans quinze familles d'accueil différentes. Bien qu'elle a passé une partie de sa jeunesse dans ces différentes familles, elle n'a gardé aucun contact avec celles-ci. Noémie soutient aussi qu'il y en avait « des bonnes et des moins bonnes ». Marianne a, elle aussi, vécu dans plusieurs familles d'accueil lorsqu'elle était jeune. Dans son cas, c'est la DPJ qui avait recommandé qu'elle soit placée en famille d'accueil car sa mère avait des problèmes de santé. Elle raconte l'instabilité qu'elle a vécue : « j'étais en famille d'accueil, puis là c'était le changement d'école, le changement de village ... puis à cet âge-là, quand tu es déjà en recherche d'identité, ce n'est pas le temps pour un changement ». Nous comprenons qu'elle vivait difficilement ces changements, notamment en regard de la période de sa vie. Pamela, pour sa part, est orpheline depuis l'âge de neuf ans, elle a donc vécu dans une ressource qui accueillait les fillettes, puis elle nous dit avoir été « d'un bord et de l'autre » à cette période de sa vie. Lucie a aussi vécu de l'instabilité quand elle était jeune car sa mère était « une grande déménageuse ». Elle s'est retrouvée à la rue, avec ses sœurs, à l'âge de dix-sept ans : la mère de Lucie « a fréquenté [un homme] chez qui elle est allée vivre, puis il ne voulait pas de ses enfants, donc elle... a laissé [Lucie et ses sœurs] dans un

appartement qu'elle ne payait pas, puis à un moment donné le propriétaire a fait ce qu'il avait à faire, donc [elle s'est] retrouvée à la rue avec [ses] deux sœurs ».

On peut donc constater que chez certaines femmes, une forme d'instabilité vécue au moment de l'enfance et de l'adolescence se répète à l'âge adulte, il s'agit d'une certaine forme de continuité en termes de mouvements et de déplacements.

4.1.5.2 Les déplacements à l'âge adulte

Nous résumerons maintenant le parcours des femmes rencontrées en termes de déplacements, que ce soit d'une ressource à une autre ou d'un logement à un autre. Nous avons divisé ce thème en deux parties : l'instabilité temporaire et l'instabilité continue ou récurrente, celle où se retrouve la majorité des femmes.

4.1.5.2.1 L'instabilité temporaire

Nous concevons l'instabilité temporaire comme étant due à un événement précis dans la vie de ces femmes ou encore comme étant un court moment d'instabilité ayant une ou plusieurs causes.

Noémie a habité plusieurs années (sept ans) avec un couple d'amis dans une autre province canadienne, puis est venue vivre à Montréal. Elle a d'abord habité chez son frère (neuf mois) et par la suite chez un colocataire (six mois). Entre ces deux périodes, elle a été hébergée à l'Auberge Madeleine à trois reprises. Elle a aussi eu une période où elle était sans logement et avait loué un entrepôt où elle rangeait ses effets personnels. Cet entrepôt était « comme [son] appartement ». Elle nous dit qu'elle était malade et « instable » pendant cette période. Elle ne prenait plus ses médicaments et elle « traînai[t] d'un bord et de l'autre ». Elle a ensuite abandonné sa location de l'entrepôt et elle soutient que « c'était une stabilité pour [elle] le fait de

[se débarrasser] de l'entrepôt », comme elle associe le moment où elle avait son entrepôt à une période d'instabilité car elle n'avait pas d'espace de vie fixe. Lorsqu'elle a été hospitalisée pour un problème de santé mentale, elle a rencontré un ami avec qui elle habite au moment de l'entrevue et ce, depuis un an et demi. Avoir ce logement représente pour elle « la stabilité ». Noémie a donc vécu un court moment d'instabilité entre la période où elle résidait avec des amis et la période actuelle et ce, suite à un déménagement à Montréal et en lien avec une rechute d'un problème de santé mentale.

Marielle, pour sa part, a immigré au Canada en 2000. Elle a d'abord habité chez sa fille pendant un moment et elle a quitté en raison de conflits qui l'opposaient à sa fille. Elle a ensuite habité chez une amie où elle a passé quelques mois. Après, elle a été hébergée à l'Auberge Madeleine à plus d'une reprise et dans deux autres ressources d'hébergement. Elle a vécu à peu près un mois à chacun des endroits. Ensuite elle a résidé quelques mois dans une maison de chambres subventionnée avant d'habiter dans le logement qu'elle occupe depuis cinq ans maintenant. Il s'agit d'un logement subventionné. Dans le cas de Marielle, le conflit avec sa fille et son déménagement sont ce qui l'ont amenée à vivre de l'instabilité.

Sophie a fréquenté plusieurs ressources d'hébergement, dont l'Auberge Madeleine. Entre-temps elle a habité dans divers logements et chambres, et parfois avec des copains : une maison de chambres, un appartement pendant un an, un logement avec un copain pendant un an et demi, un studio toute seule un an. Sophie a « bougé, beaucoup, beaucoup » dans cette période, à ne plus pouvoir compter ses différents lieux d'habitation. Elle a été mariée pendant douze ans et habitait avec son mari et ses fils. Elle raconte que « tout ce procédé ... d'instabilité ... a commencé en 2000 » suite à son divorce (événement déclencheur d'une période d'instabilité) : « après le divorce, j'ai commencé à être un peu instable au point de vue du logement ». Elle

nous dit se sentir beaucoup mieux depuis peu, soit depuis qu'elle a un logement stable.

4.1.5.2.2 L'instabilité permanente ou récurrente

La majorité des femmes rencontrées se retrouvent dans une forme d'instabilité continue ou récurrente, dans ce sens qu'elles ont vécu beaucoup de déplacements, que ce soit d'un logement à un autre ou encore d'une ressource à une autre et ce, sans que l'on puisse identifier un élément déclencheur aussi clairement que dans les histoires des femmes précédemment évoquées.

Marianne, pour sa part, est venue à Montréal pour trouver un travail (elle vient d'une autre province canadienne). Comme elle a eu de la difficulté avec ce travail (l'homme qui devait l'employer ne s'est pas présenté lors de son arrivée à Montréal), elle s'est retrouvée sans emploi, sans revenu et sans logement. Ne connaissant personne à Montréal qui pouvait l'aider, elle a fréquenté plusieurs ressources communautaires. Dans ces différents lieux, elle a été hébergée à l'Auberge à quatre reprises, elle a séjourné un mois dans une autre ressource et a fréquenté une troisième ressource durant une très courte période. Elle dit avoir été dans la rue pendant deux semaines. Elle a déménagé à de multiples reprises à Montréal vivant dans des maisons de chambres, en colocation, dans des appartements avec son copain. Elle a vécu le même scénario dans sa province natale : « j'ai été une très grosse déménageuse ... au-dessus de deux cents quelques déménagements, tu ne les comptes même plus ». Elle soutient que ces déménagements lui ont occasionné « de l'instabilité ... de logement ». Au moment de l'entrevue, elle habite avec son copain dans une banlieue de Montréal et ce, depuis un an.

Au moment de l'entrevue, Pamela n'a pas un espace de vie stable. Elle se promène entre l'appartement d'un ami et l'Auberge Madeleine. Elle est donc en déplacements

constants : « je fais un mois [dans l'appartement d'un ami] et je viens en hébergement ... quand je suis tannée, je m'en vais là, quand je suis tannée d'être chez lui, je viens en hébergement ». Pamela a vécu dans deux HLM dans les dernières années et, plus jeune, elle a connu une ressource d'hébergement pour les fillettes. Elle a été hébergée de nombreuses fois à l'Auberge Madeleine (à dix-sept reprises) et aussi dans une autre ressource, et elle a occupé, dans sa vie, divers logements : elle dit ne plus pouvoir les compter.

Manon a été hébergée à de multiples reprises dans des ressources comme l'Auberge où elle a résidé huit fois. Ces hébergements ont eu lieu lors d'un changement d'habitat, c'est-à-dire dans ce mouvement d'un logement à un autre. Au moment de l'entrevue, elle vit dans le même logement depuis un peu plus de deux ans. Elle nous dit avoir changé « très très très très souvent » de logements dans sa trajectoire. Elle dit par contre ne plus avoir envie de déménager : « l'idée de faire une boîte, je n'ai même pas envie de faire cela ». Cette idée n'est « pas du tout agréable » pour elle. En regard de sa trajectoire et de ses nombreux déplacements, Manon critique l'idée de la stabilité dont elle entend parler dans les divers milieux fréquentés et dans les diverses ressources : « je me dis, bon, la stabilité, la stabilité, qu'est-ce que vous cherchez tant, pourquoi faut-il être si stable ... c'est la question que je me pose ... il y a une insistance là-dessus que j'entends partout ».

Au moment de l'entrevue, Lucie réside à l'Auberge Madeleine où elle a été hébergée à plusieurs reprises. Elle dit avoir fait toutes les autres ressources d'hébergement et avoir eu plusieurs logements ou chambres. Lucie a aussi suivi, à certains moments, des thérapies liées à des problèmes de consommation de drogues où l'hébergement est assuré. Lucie a aussi eu des logements qu'elle a perdus, bien souvent par rapport à des rechutes liées à des problèmes de consommation de drogues. Lucie n'aime pas déménager, « moi j'aime ... rester au même endroit ... le plus longtemps possible » :

rappelons que sa mère était une « grande déménageuse » et Lucie avait « horreur de ça ».

Clara a passé treize ans dans la rue et elle a, pendant ce temps, fréquenté des ressources comme l'Auberge Madeleine où elle a été hébergée à vingt-sept reprises entre 1995 et 2009. Nous savons qu'elle a habité dans un studio et qu'elle a ensuite vécu en HLM où elle habite au moment de l'entrevue, et ce, depuis 2012.

Carole raconte l'histoire de ses déplacements : elle a habité entre autres avec sa mère, elle a résidé en chambre pendant un an, elle a habité deux ans en appartement. Au moment de l'entrevue, elle est dans un logement depuis un an. Depuis qu'elle a vingt ans, elle a changé souvent d'habitat, mais elle est « tannée de déménager ». Or, à tous les endroits où elle a habité, il y a toujours eu des problèmes. Les déplacements devenaient donc quasi-obligatoires pour elle. Par contre, elle dit avoir tenté de résoudre les problèmes lorsqu'ils se présentaient plutôt que de continuer à changer de logements. Elle dit avoir le désir d'être stable : « tout ce que je demande, c'est d'être stable ».

Toutes les femmes interrogées ont vécu des déplacements multiples dans leur vie. Plusieurs d'entre elles abordent ces mouvements ou déplacements sous le registre de l'instabilité/stabilité. Elles considèrent le mouvement comme un élément d'instabilité, ce qu'elles n'apprécient pas. Or, ces femmes vivent une diversité de situations où l'instabilité prime : pour certaines, ce sont des déplacements en itinérance (d'une ressource à une autre) et pour d'autres, ce sont des déplacements en dehors d'une situation d'itinérance (d'un espace de vie à un autre) ; pour celles en itinérance, nous constatons une alternance entre différentes maisons d'hébergement dans le circuit de l'assistance, ce qui montre l'importance fondamentale des ressources d'hébergement communautaire ; une diversité d'habitats aussi, en passant des appartements aux chambres, dans le parc privé ou dans le parc des logements sociaux.

Tout au long de ce thème des conditions de l'instabilité, nous avons vu que le fait d'avoir été dans une situation d'itinérance a contribué à rendre fragiles des dimensions de la vie des femmes rencontrées. Notre hypothèse forte est que l'itinérance constitue en elle une forme d'instabilité qui contribue à une fragilisation des conditions objectives de vie des femmes qui l'ont vécue. Nous avons résumé ces conditions objectives de vie fragilisées au rapport à l'argent, au réseau social, aux problèmes individuels et aux déplacements. Dans ces sous-thèmes, un ensemble de dimensions comme le fait de recevoir de l'aide sociale et d'avoir peu de ressources monétaires (puis d'en vivre les contraintes), le fait d'avoir un réseau social faible, de vivre des problèmes individuels divers et d'avoir été en déplacements depuis très longtemps ou encore d'avoir vécu des périodes d'instabilité en logement, constituent des aspects qui s'imbriquent ou s'entrecroisent pour créer des conditions de vie difficiles qui accentuent elles-mêmes l'instabilité. En d'autres mots, l'ensemble de ces aspects imbriqués contribuent à rendre les femmes plus vulnérables et instables au plan du logement et créent alors de l'instabilité résidentielle.

4.2 Les conditions difficiles de la vie en logement

Dans la dernière partie du thème des conditions de l'instabilité (les mouvements et déplacements), certaines femmes disent ne plus vouloir changer de logement ou expriment le désir de garder leur logement actuel. Or, certaines femmes disent aussi ne pas avoir le choix de changer de logement, et cet aspect revient notamment dans le discours de Manon et Carole. Un problème (un manque d'espace, la présence de bestioles, des difficultés avec les voisins, etc.) impulse ce mouvement. Elles ressentent alors une contrainte à quitter. C'est ce que nous verrons dans la partie sur le thème des conditions difficiles de vie en logement : le logement peut parfois être au centre du problème ou faire problème et ce, pour des raisons multiples qui seront maintenant évoquées.

L'espace de vie comme lieu de vie stable à soi constitue, pour les femmes qui ont connu ou qui connaissent une situation d'itinérance, un manque. Il représente, pour une grande partie d'entre elles, une solution à la situation d'itinérance. Du même coup, nous entendons, dans ce que nous disent les femmes rencontrées, que le logement est en partie ce qui fait parfois problème : il est petit, les voisins sont trop bruyants, l'entente avec le propriétaire est médiocre, etc. Ces raisons poussent ces femmes à trouver un autre endroit : il est alors le moteur du mouvement. À l'opposé, d'autres aspects sont appréciés : l'espace, la bonne entente avec les voisins ou avec le propriétaire, le calme, etc. Les dimensions concrètes de l'espace de vie seront abordées dans ce thème : le rapport à l'espace, les biens possédés, l'insalubrité, les bruits, les dérangements et les odeurs, les relations avec les voisins et les propriétaires, et l'appréciation du quartier de résidence.

4.2.1 Le rapport à l'espace

La majorité des femmes rencontrées abordent la question de l'espace physique dans le logement occupé. Toutes les femmes apprécient avoir de l'espace et elles perçoivent « le petit » comme une contrainte.

Noémie est bien contente de son grand salon et de sa chambre à coucher. Pour le reste, « c'est petit » dit-elle. Son colocataire (qui n'est pas son conjoint) et elle n'aiment pas le logement qu'ils habitent. Ils voudraient un appartement « un petit peu plus grand », car ils manquent d'espace. Nous comprenons que le logement (un trois pièces et demi) a la forme d'un carré et donc que Noémie et son colocataire manquent individuellement d'intimité, le logement n'étant pas divisé en pièces fermées. De plus, comme ils ne partagent pas la chambre, celui-ci s'avère inadéquat à leurs besoins.

Marianne habite un logement confortable avec son copain. Cela dit, elle raconte au moment de l'entrevue que lorsqu'elle habitait une « petite chambre », elle devait louer un endroit pour entreposer toutes ses choses. Cette situation constituait un problème important pour elle car elle devait déboursier de l'argent pour louer cet endroit de rangement.

Paméla, quant à elle, n'apprécie pas les studios, car elle se retrouve « toujours dans la même pièce ». Elle a même « haï cela ».

Pour sa part, Manon vit dans des pièces d'une « belle grandeur », c'est ce qu'elle apprécie particulièrement de son logement.

Sophie raconte qu'elle a habité seule dans un « tout petit studio » et ensuite dans un « petit petit appartement ». À ce moment, elle souhaitait vivre dans un appartement plus grand comme un trois pièces et demi : « je voyais ... de plus en plus que je n'y arrivais plus ... c'était trop petit ... je m'embourbais dans mes choses ... tout était embourbé ... j'étais toute pognée, j'étais tannée d'être là ». On sent ici que le petit devient « trop petit », et que ce « trop petit » incite au mouvement et à la recherche d'un autre lieu où habiter.

Pour sa part, Carole a beaucoup de biens. Lorsqu'elle cherchait un appartement, ce dernier devait être « grand » et avoir « de la place ». Elle apprécie le logement qu'elle habite au moment de l'entrevue car il est « grand ». Cela constitue un aspect positif de ce logement. Avant, elle habitait une chambre qu'elle trouvait « trop petite ». Elle aussi devait entreposer ses effets personnels, ce qui constituait pour elle un problème (notamment monétaire). À ce moment, elle était « découragée » et s'est mise à la recherche d'un trois pièces et demi car, pour elle, une ou deux pièces est trop petit.

Nous constatons que l'espace en logement est d'une grande importance chez les femmes rencontrées. Dans ce sens, nous comprenons que le fait d'acquérir une petite chambre ou un petit appartement est bien souvent apprécié au départ (notamment lorsqu'une femme acquiert un espace de vie à elle après un moment passé en itinérance), mais avec le temps, le manque d'espace est un des aspects qui incite les femmes à se remettre à la recherche d'un autre lieu où vivre. Nous constatons alors que le manque d'espace incite les femmes à se chercher un autre espace de vie ou il engendre des situations problématiques, comme par exemple la nécessité de déboursier pour du rangement ou encore un manque d'intimité lorsqu'il y a colocation. Comprenons que ce problème du manque d'espace est aussi en lien avec le fait que les femmes rencontrées sont souvent contraintes dans le choix de leur espace de vie pour des raisons monétaires. Elles doivent alors souvent choisir de plus petits espaces (aucune femme ne nous parle de quatre pièces et demi par exemple, se limitant à des trois pièces et demi) qui sont moins dispendieux.

4.2.2 Les biens possédés

Dans le mouvement ou les déplacements d'un lieu à l'autre, la problématique des biens possédés se pose : lorsqu'elles quittent un lieu, les femmes doivent parfois vendre leurs biens ou encore les abandonner. D'autres fois, elles les entreposent dans des garde-meubles. Lorsqu'elles sont pendant une période de temps sans appartement, elles doivent tout racheter ou se procurer à nouveau les biens matériels nécessaires à la vie quotidienne. Un aspect en lien avec l'espace de vie que les femmes rencontrées abordent est celui des achats ou encore des démarches à faire pour obtenir des meubles nécessaires sous forme de dons.

Paméla, qui est logé chez un ami au moment de l'entrevue, aura bientôt un nouvel appartement. Comme elle a tout vendu lorsqu'elle a quitté son dernier appartement de type logement social (HLM), elle doit recommencer à accumuler tout ce qui lui sera

nécessaire au moment de son installation. Pour elle, déménager ses meubles et les entreposer constituait une contrainte importante, elle a alors décidé de tout vendre : « c'était des meubles neufs, cela faisait huit mois que je les avais achetés ... j'ai tout vendu pour six cents dollars ... j'ai été très perdante ». Or, au moment de l'entrevue, elle a presque tout racheté ce dont elle avait besoin, ne lui restant qu'un matelas et des rideaux à se procurer. À travers la description faite, Pamela semble être bien organisée et prête au point de vue matériel à emménager dans un nouveau lieu.

Manon, elle, raconte que lorsqu'elle a quitté pour Paris il y a quelques années, elle a décidé de laisser ses biens et ses meubles derrière elle et de ne garder que ses effets personnels. À son retour ici, elle a alors dû tout racheter le matériel nécessaire à son installation en logement.

Avant d'avoir le logement qu'elle occupe au moment de l'entrevue, Clara a acheté un minimum de meubles : ceux pour sa chambre à coucher, une table, un sofa et une chaise. Plusieurs meubles de l'appartement de Clara sont des dons : le poêle, une armoire et une petite table. Clara dit aussi qu'elle traîne avec elle quatre « grosses valises » qui contiennent « du linge plié, roulé ».

Sophie, elle, a abandonné ses biens dans un logement qu'elle habitait au moment où elle a commencé à vivre une situation d'itinérance. Elle n'a apporté avec elle que ses effets personnels. Tout comme Clara, quelques meubles lui ont été donnés, dont une table et une causeuse, lors de son installation dans son logement actuel.

Carole a acheté ses meubles dans un organisme où les coûts sont moins élevés. De plus, elle a eu la chance par le biais d'une maison d'hébergement et d'un intervenant d'avoir des meubles sous forme de dons, ce qui lui a permis de meubler son appartement à faible coût, ce qu'elle a apprécié.

Dans le cadre des récits recueillis, on saisit que les femmes rencontrées ne sont pas dans une logique ou un mode de vie où il y a accumulation des biens matériels : on laisse, on reçoit sous forme de dons ou on achète à nouveau. Les femmes rencontrées se retrouvent alors souvent dans une sorte de répétition des situations et, même si elles n'ont pas vécu les mêmes choses, on voit apparaître le même scénario : des abandons, des achats ou des meubles donnés (par manque de ressources monétaires) et ce, imposé par les déplacements multiples d'un lieu à l'autre. L'instabilité résidentielle (c'est-à-dire le mouvement d'un espace de vie à un autre) est responsable de cette situation, dans le sens où les femmes sont constamment en mouvement et ne peuvent amener que le minimum avec elles. Ajoutons aussi que l'accumulation des biens se fait souvent sur une période étendue de temps passé à un même endroit. De plus, lors de situations d'itinérance au sens strict (lorsque les femmes sont dans la rue et/ou dans les ressources d'hébergement), il n'est pas possible pour elles de transporter tous ces biens ou encore de les entreposer par rapport aux coûts associés, ce qui explique souvent l'abandon ou la vente des biens possédés.

4.2.3 L'insalubrité

Lors des entretiens, l'insalubrité, la malpropreté, les problèmes avec des bestioles et la présence de souris ont largement été abordés : nous les avons regroupés sous un même thème. La malpropreté est une dimension repoussante pour les femmes rencontrées et elle constitue un incitatif à se trouver un autre logement ou à quitter une ressource que l'on fréquentait. Or, c'est définitivement la présence de bestioles ou de souris qui les démoralise, les fâche et qui porte le plus atteinte à leur dignité.

4.2.3.1 La malpropreté

Paméla parle du manque de propreté d'une maison d'hébergement communautaire qu'elle a fréquentée. Elle soutient que les ressources ne sont pas assez « sévères » pour ce qui est de la propreté et cela la « frustre ». L'année dernière elle a séjourné dans une ressource et n'y est restée que dix jours : les femmes qui étaient hébergées à ce moment étaient, pour elle, malpropres. Marianne a quitté des logements qu'elle occupait pour cause de malpropreté. Paméla, pour sa part, dit être « exigeante » sur la propreté des endroits où elle habite, et elle dit que la malpropreté décrit bien le dernier logement social dans lequel elle a résidé. Carole, quant à elle, aborde le problème du manque de propreté qu'elle a vécu lorsqu'elle a habité en maison de chambres. À ce moment, elle partageait une salle de bain avec deux autres femmes. C'est une expérience qu'elle n'a pas appréciée car ces dernières ne voulaient pas « nettoyer ... le bain ».

4.2.3.2 Les bestioles ou souris

Les bestioles ou les souris constituent de loin ce qui démoralise et frustre le plus les femmes rencontrées. Paméla déteste les logements sociaux près d'une ressource où elle a habité un moment. Elle ne veut pas y résider car ce sont des « niques à punaises ». Clara soutient aussi avoir déjà résidé dans un endroit où il y avait des bestioles et des souris. Avant d'habiter le logement qu'elle a au moment de l'entrevue, Sophie a eu des souris dans la chambre où elle vivait : « en dernier ... au mois de janvier, j'ai commencé à avoir des souris ... alors là ça a été le bouquet du bouquet ... ce n'était vraiment pas drôle ... quand tu es assise dans une petite chambre et puis tout d'un coup tu la vois passer ! ». Nous sentons que cela a été éprouvant et démoralisant pour Sophie : « j'ai été assise comme cela trois mois de temps à surveiller les souris ... assise à la table à surveiller les souris le soir, car elles sortaient juste le soir, c'était très démoralisant ... les souris en dernier, cela a été trop ». Carole

raconte, pour sa part, qu'elle a eu, dans l'appartement dans lequel elle réside au moment de l'entrevue, des punaises de lit. Elle a alors dormi sur le sol pendant six mois, car elle n'avait plus de lit. Ensuite, dans ce même appartement, elle a eu un envahissement de coquerelles. Cette épreuve l'a beaucoup faite réagir : « je venais bleue ». Notons qu'au moment de l'entrevue, ce problème est réglé. Par contre, elle raconte qu'une de ses voisines est confrontée à ce même problème et que plusieurs personnes dans l'immeuble ont des problèmes avec diverses bestioles.

Ainsi, la malpropreté ou l'insalubrité des maisons d'hébergement, des logements ou maisons de chambres contrarie énormément les femmes rencontrées, et cela constitue, tout comme le manque d'espace, un aspect qui peut les amener au mouvement, donc à changer de lieu habité ou de logement. Or, on perçoit dans leurs discours que le problème des bestioles ou des souris constitue un problème qu'elles vivent d'une manière très négative et bien que leurs histoires soient différentes, elles l'ont toutes vécu comme une épreuve démoralisante, fâchante et comme une atteinte à leur personne et à leur dignité. Nous pouvons postuler que cela arrive car elles vivent dans des quartiers défavorisés où les logements sont peu dispendieux, peu entretenus et ne répondent pas aux normes de salubrité des villes. De même, les personnes vivant une forme de pauvreté ont souvent recours à des organismes pour de petits dons ou des biens à moindres coûts (que ce soit pour des meubles, des instruments pour la cuisine, des vêtements, etc.). Un problème que nous pouvons soulever est celui des boîtes qui sont données dans ces organismes souvent victimes d'infestation de bestioles, qui se propagent alors dans les lieux habités des personnes les ayant récupérées.

4.2.4 Bruits, dérangements et odeurs

Comme la majorité des gens, les femmes rencontrées recherchent un endroit de vie paisible. Le bruit provenant d'appartements voisins est une chose qui les embête beaucoup. Cela crée parfois des problèmes dans les relations avec les voisins et

même, dans certains cas, les incite à rechercher un autre lieu d'habitation. Une femme parle aussi des odeurs qui viennent de l'appartement voisin et qui l'incommodent beaucoup.

Marianne raconte qu'au moment où elle a loué l'appartement dans lequel elle réside (au moment de l'entrevue), le propriétaire affirmait que c'était un endroit « tranquille ». Or, ce n'est pas le cas. Ses voisins se couchent à des heures tardives et elle doit utiliser des « bouchons » pour dormir. Elle nous parle surtout d'un garçon qui réside dans un appartement tout près du sien et auprès duquel les policiers sont intervenus en lien avec les bruits et les dérangements quotidiens qu'il causait : il frappait, faisait claquer des portes à tous moments, et a même eu une dispute avec Marianne : « il claquait les portes ... puis cela a duré une demi-heure, une heure ... *bang bang bang* ... puis l'affaire [une décoration placée sur la porte] qu'il avait sur sa porte, le *welcolme* ... est tombé par terre ».

Manon a des difficultés avec ses voisins en regard des odeurs et du bruit. Les odeurs qui proviennent de l'appartement voisin lui causent une réaction allergique et cela est très désagréable pour elle :

le monsieur fume comme une cheminée, je sens tout, il fume probablement du *pot*, du *hash*, la cigarette normale puis une autre affaire. J'ai toutes les odeurs très âcres ... j'ai une réaction allergique, le nez me bouche à moitié, les yeux me piquent, la gorge me sèche, puis il y a une odeur partout ... c'est dans le logement, ça sent partout. Je me dis, ce sera l'été, je vais pouvoir ouvrir les fenêtres ... j'aère beaucoup. Puis là je me lève en pleine nuit et ça sent la cigarette. Là je me dis que lui, il est levé, il est en train de fumer dans l'autre pièce ... à trois heures du matin ... je ressens, j'ai les symptômes avant l'odeur ... alors c'est très très désagréable.

Manon soutient même que ces odeurs sont une raison pour quitter son appartement : « la fumée, si c'est ça ... tout le temps, c'est vraiment désagréable ... c'est stupide ...

mais ça peut être une raison pour partir d'un endroit ». Elle entend aussi ces mêmes voisins parler, et un « fond de musique tous les soirs », ce qui l'embête beaucoup. Manon nous dit qu'elle tentera peut-être de « trouver quelque chose qui correspond à ce [qu'elle connaît d'elle] ... comme ... des appartements insonorisés ».

Clara aborde aussi cet aspect du bruit, mais cela ne semble pas déranger son quotidien : à certaines périodes du mois, il y a beaucoup de mouvements dans l'immeuble où elle habite, cela correspondant nous dit-elle au moment où les gens reçoivent de l'aide sociale et dépensent de l'argent ou fêtent un peu. À ces petits soucis, s'ajoute le fait qu'il y a eu des chicanes dans l'immeuble où elle réside (deux femmes se sont battues pour une raison que Clara ignore).

Pour sa part, Carole dit seulement ne pas aimer habiter dans un endroit bruyant, sans donner plus de détails.

Bien que ces femmes vivent ou aient vécu des situations diverses, le bruit ou les dérangements constituent un aspect qui les dérange et qui peut même mener ces femmes à rechercher un autre endroit de vie. Les odeurs, pour une des femmes, constituent un enjeu important qui lui fait reconsidérer son lieu de vie. Notons que des aspects comme le calme et l'intimité sont des dimensions recherchées par les femmes rencontrées et sans doute aussi par la majorité des gens lorsqu'il est question de l'espace de vie habité. Nous pouvons associer le fait que les femmes rencontrées entendent les bruits des appartements voisins et sentent les odeurs de ces derniers à la mauvaise qualité de leurs habitats, mal isolés contre les odeurs et mal insonorisés. Nous pouvons de même postuler que par rapport à leurs faibles revenus, elles doivent souvent se contenter d'appartements mal entretenus (peu ou non rénovés), dans des anciens bâtiments qui ne répondent plus aux normes actuelles d'habitation.

4.2.5 Les relations avec les voisins et les propriétaires

Les relations avec les voisins et les propriétaires sont un des aspects dont les femmes rencontrées nous ont parlées. Certaines ont peu de relations avec les voisins ou les propriétaires, alors que d'autres en ont davantage. Pour certaines, ces relations sont problématiques et peuvent les pousser à chercher un autre endroit de vie. Cela dit, ces relations sont importantes, car elles constituent un réseau dans lequel toutes les femmes s'inscrivent et elles peuvent leur faciliter la vie ou au contraire la compliquer énormément. De plus, il sera question de la critique que les femmes rencontrées portent au logement social et plus précisément au temps que la ville met à régler les divers problèmes qui se posent.

4.2.5.1 Une absence de relations ou une bonne entente

Des femmes rencontrées, certaines ont très peu ou pas de relations avec les voisins et les propriétaires car elles préfèrent n'échanger que des politesses ou salutations, ou alors elles se décrivent comme des personnes solitaires ne voulant pas être dérangées, ou encore parce qu'elles ont eu des expériences antérieures difficiles avec des voisines. D'autres femmes ont de bonnes relations avec les voisins et les propriétaires. Des relations amicales se sont même forgées entre certaines femmes rencontrées et des voisines.

Noémie a peu de relations avec ses voisins. Elle échange des salutations, mais sans plus. C'est le même scénario avec le propriétaire qu'elle voit rarement, mais avec qui elle s'entend bien.

Les propriétaires actuels de Marianne sont des « gens chaleureux, sympathiques ... compréhensifs » et tout se passe très bien. Marianne explique que la relation établie

avec le propriétaire est importante, notamment pour conserver son logement. Elle est encore plus importante que celle que l'on peut avoir avec ses voisins :

nous avons un bon propriétaire, puis cela, c'est difficile à trouver ... c'est la chose la plus importante pour moi, parce que c'est plus facile à vivre lorsque tu t'entends bien avec ton propriétaire ... Si ce sont les voisins qui [t'embêtent], tu peux l'expliquer à ton propriétaire ... tandis que quand c'est avec ton propriétaire que tu as des conflits, il n'en veut pas de tes explications. Il ne t'aime pas ... puis si tu as un conflit avec lui, bien il t'envoie à la Régie du logement, puis c'est lui qui gagne.

Paméla, comme Noémie, n'a pas de relations ou de conversations avec les voisins lorsqu'elle vit en logement : cela ne l'intéresse pas. Paméla se décrit comme une personne solitaire et non sociable, ce qui explique qu'elle n'entretienne pas de relations avec ses voisins.

Manon admet que bien qu'il n'y ait pas une « grande affection » entre elle et ses voisins, ce n'est pas la « guerre » non plus. Elle explique que la situation est due à l'arrivée d'un homme dans la vie de sa voisine qui auparavant vivait uniquement avec son garçon. Or, les deux femmes cherchent à s'entendre et font des concessions. Connaissant leurs horaires, les deux femmes font attention aux bruits qu'elles font réciproquement. Concernant sa relation avec le propriétaire, Manon dit que tout se passe « très bien ». Ce propriétaire a fait plusieurs travaux dans l'appartement qu'elle occupe et lui a apporté de l'aide. Comme elle est seule, cela l'a beaucoup « sécurisée » :

il m'a effectivement fait ... des petites choses qu'il n'était pas obligé de faire, il a été bien gentil, juste mettre un frigo à niveau c'est bien important ... ou le poêle ... Il m'a fait des choses comme cela. Il n'était pas obligé du tout ... tout est fonctionnel, tout est propre ... il a peinturé, il a tout arrangé.

Il se « débrouille bien » et Manon, elle, a « confiance » que s'il y a quelque chose qui ne va pas dans l'appartement, il sera disponible pour elle.

Au moment de l'entrevue, Lucie n'habite pas dans un logement, mais dans une ressource d'hébergement. Cela dit, lorsqu'elle vit en logement, elle n'entretient pas de relations avec les voisins. Elle soutient même s'abstenir de « faire du voisinage », car elle a déjà eu des expériences difficiles avec des voisines.

Pour sa part, Clara a de bonnes relations avec ses voisins et ses voisines et échange notamment des services avec une voisine en particulier. Cette femme fait le ménage que Clara ne peut faire par rapport à sa difficulté à se déplacer, et en échange, elle la laisse utiliser son ordinateur. Avec une autre voisine, elle fait des courses. Enfin, Clara nous parle d'autres voisins qui sont sympathiques et drôles avec elle.

Sophie, pour sa part, entretient une relation amicale avec une locataire chez qui elle va prendre le café. Sous peu, une femme qu'elle connaît déjà viendra vivre dans le même immeuble qu'elle et cela la réjouit.

Finalement, Carole aime bien son propriétaire actuel et elle entretient de bonnes relations avec celui-ci.

4.2.5.2 De mauvaises relations avec les voisins ou les propriétaires

Pour d'autres femmes, l'entente avec les voisins ou les propriétaires est difficile : certaines se sont disputées avec des voisins ou locataires ou ont eu des propriétaires ne respectant pas leur vie intime et privée.

Marianne, quant à elle, a eu de multiples problèmes avec son voisin actuel. Il est dérangeant, bruyant et « espionne » elle et son copain. Les policiers sont même

intervenues lors d'une dispute entre elle et son voisin. Au moment de l'entrevue, cette situation semblait s'être calmée, car le voisin l'ignore. Comme il ne se plaint pas au propriétaire ou encore à la police, Marianne tolère la situation. Elle et son copain ont aussi eu, auparavant, des problèmes avec certains propriétaires. Elle a vécu de « gros conflits » avec un ancien propriétaire et elle a alors voulu quitter « au plus vite » le logement occupé. Ils ont aussi eu une propriétaire très intrusive qui envahissait leur espace de vie privé, ce qu'ils trouvaient très désagréable : « elle appelait tout le temps ».

Marielle elle ne s'entend pas avec ses voisines. Elles ne sont « pas gentilles » avec elle, ce qu'elle attribue à son origine ethnique (soulignons que Marielle est Haïtienne). Elle dit être « dérangée par les autres » femmes et avoue même s'être faite « frappée » par l'une d'elles. Par rapport à cette dernière, Marielle s'éloigne et reste sur ses gardes car elle a, nous dit-elle, un problème de santé mentale. Elle soutient aussi que les locataires montent des « complots » contre elle. Marielle nous dit donc que « ça se passe mal » et qu'elle « n'a pas envie de rester [à cet endroit], avec les locataires, avec les responsables », avec qui elle ne s'entend pas bien non plus.

Carole semble avoir eu quelques disputes avec des voisines et des propriétaires. Lorsqu'elle vivait en ressource communautaire, des plaintes ont été portées contre elle autour d'un malentendu concernant le temps d'utilisation des machines à laver : elle dit s'être disputée avec des femmes qui prenaient trop de temps au lavage. Carole soutient aussi ne pas aimer fréquenter les locataires et ne pas entretenir de relations avec eux. Elle raconte qu'une voisine est venue cogner à sa porte pour avoir du sucre. Carole n'apprécie pas ce genre de dérangement craignant que cela devienne une habitude. Elle a aussi eu un petit accrochage avec le concierge de son immeuble, mais sans conséquence : elle a mis dans le corridor un lit qui lui avait été donné et qui était infesté de punaises, et le concierge voulait qu'elle le rentre dans son appartement. Ils

se sont disputés, mais sans plus : le lendemain, le lit n'y était plus. Le fait qu'il n'existe pas une bonne entente entre elle et le concierge ou le propriétaire est une raison de quitter un appartement pour Carole.

4.2.5.3 La lenteur à régler divers problèmes en logement social

Lorsqu'elles ont vécu ou qu'elles vivent dans un logement subventionné (dont le propriétaire est la ville), l'aspect qui ressort le plus dans le discours des femmes, c'est la lenteur pour régler les divers problèmes qui peuvent se présenter.

Paméla soutient qu'en HLM, ce que la ville offre n'est « pas trop ... un bon service ». En ce sens, si quelque chose ne fonctionne pas ou est défectueux, l'attente peut être d'un mois. Clara aborde ce même aspect lorsqu'elle nous dit qu'un dégât d'eau a causé un dommage dans sa salle de bain et que le temps d'attente avant que ce soit réparé a été long : « ils l'ont réparé ... ils sont venus à bout de la réparer, [mais] cela a pris du temps, mais ... avec la ville, il ne faut pas que tu sois vite ». De plus, lors d'une tempête l'hiver précédant l'entrevue, Clara a dû appeler plusieurs fois la ville pour qu'ils viennent déneiger la sortie de l'immeuble :

lors d'une tempête, nous avons été deux jours sans pouvoir sortir, puis j'avais beau appeler pour faire déneiger ... donc le lundi matin j'ai été obligée d'appeler l'agente de location pour lui dire que ... moi, j'[avais] besoin de sortir, puis que je [n'étais] pas toute seule qui [sortait] ... puis la rampe d'accès [n'était] pas encore déblayée, il y [avait] de la neige jusqu'au *top*.

Clara ajoute qu'elle a trouvé cela imprudent, notamment en cas d'incendie : « s'il y [avait] eu le feu ici ... nous étions pris sur le balcon, nous ne pouvions pas descendre ... c'est sécuritaire ça encore ? ».

Pour sa part, Sophie raconte que la sonnette pour son appartement n'a pas encore été installée au moment de l'entrevue : « ils ne sont pas vites pour poser ma sonnette, mais ... c'est correct ». Elle s'en plaint, mais n'est pas fâchée de cela.

On perçoit ici, concernant les relations avec les voisins et les propriétaires, qu'il y a des figures différentes : certaines femmes ont peu ou pas de relations avec les voisins et les propriétaires (elles sont solitaires ou ont déjà vécu des difficultés avec des voisins par exemple) ; d'autres ont des problèmes avec les voisins et les propriétaires (pour cause de dérangements de la part des voisins ou encore d'intrusion dans leur vie privée de la part des propriétaires) ; pour d'autres encore, l'entente est bonne ; d'autres enfin ont développé des relations amicales avec des voisins. Or, ce qui est commun chez ces femmes c'est que la mauvaise entente ou les problèmes dans les relations avec les voisins ou les propriétaires peuvent constituer un motif pour quitter un espace de vie. Ajoutons finalement que les femmes sont souvent dans l'attente pour des réparations lorsqu'elles vivent en logement social et sont donc souvent insatisfaites du propriétaire qu'est la ville.

4.2.6 L'appréciation du quartier

La plupart des femmes rencontrées nous parlent du quartier où elles habitent. Le quartier habité constitue le lieu où l'on s'ancre, où l'on développe des habitudes, des relations avec les gens dans les commerces à proximité, etc. La majorité des femmes apprécient le quartier où elles résident, alors que certaines y trouvent des points négatifs, comme les longs déplacements ou encore un environnement défavorable autour d'un logement.

4.2.6.1 Emplacement tranquille et présence de parcs ou de boutiques appréciés

La majorité des femmes apprécient leur quartier de résidence. Noémie aime bien l'emplacement de son logement, car le quartier est « tranquille ». Marianne aime aussi le quartier et l'endroit où elle réside : « nous restons en face [d'un] ... parc ... c'est de toute beauté, ce parc là. Quand les écureuils puis les petits mésanges, puis les petits pinsons, puis les moineaux ... s'install[ent], les enfants commencent à jouer ». Ce parc se trouve à cinq minutes à pied de chez elle. Elle apprécie aussi les boutiques du coin et parle notamment d'une boucherie musulmane tout près de son appartement. Elle dit apprécier les femmes qui travaillent dans cet endroit et les discussions qu'elles ont. Manon, pour sa part, bien qu'elle ne réside pas dans son quartier préféré, aime le quartier qu'elle habite : elle « [s'y] habitue » et y a « développé des habitudes ». Elle fait ses courses en autobus et parle de la rue Beaubien qu'elle aime fréquenter pour les cafés. Manon dit avoir « aimé beaucoup Le Plateau » au moment où elle y habitait, mais elle est bien là où elle est actuellement. Clara, elle, aime aussi le quartier où elle réside. Elle dit que ça fait « un petit peu village » dans le sens où « tout le monde se connaît », ce qu'elle apprécie. Sophie et Carole apprécient le « calme » du quartier où elles résident au moment de l'entrevue.

4.2.6.2 Les points négatifs du quartier de résidence

Même si les femmes aiment en majorité leur quartier de résidence, des aspects comme la distance entre le lieu habité et les points d'intérêts, la population croisée à proximité du logement ou un environnement défavorable autour d'un habitat agacent une partie des femmes rencontrées.

Malgré que Marianne apprécie son environnement, elle y trouve de petits inconvénients. Un aspect qui dérange un peu plus Marianne est que ces centres d'intérêts (comme les ressources communautaires par exemple) sont loin à la marche

de son appartement, c'est-à-dire que son copain et elle doivent prendre les transports en commun pour se déplacer vers ces derniers : « on le regrette un petit peu, parce qu'on trouve que cela est loin, le déplacement ... nous marchons, nous prenons l'autobus, [...] [le] métro, nous marchons à nouveau ». Pour sa part, Pamela nous parle du moment où elle habitait dans un logement social dans Ville-Marie, quartier qu'elle n'aime pas et où elle ne veut pas résider : « je n'aime pas le quartier dans le bout ici ... tu ne fais pas un coin de rue sans te faire demander de l'argent, sans te faire demander des cigarettes, tu es parmi du monde cochon, puis moi, cela m'écoeure ». Quant à Lucie, qui habite une ressource d'hébergement communautaire au moment de l'entrevue, elle parle d'un quartier habité antérieurement qui était défavorable pour sa condition de femme ayant des problèmes de consommation de drogues : « ce que j'ai moins aimé [de ce quartier] c'est [que l'endroit où je résidais] se [trouvait] à côté d'une brasserie ... Ce n'est pas que j'ai des problèmes de boisson, [je n'ai] aucun problème de boisson ... Moi c'est vraiment la drogue, par contre ... ils en vendaient dans cette brasserie-là. Donc ... je me suis enfargée les pieds, j'ai été approchée quelques jours après mon arrivée ». Nous pouvons constater ici que le quartier ou l'environnement alentour du lieu habité était néfaste pour Lucie et constituait une mauvaise influence pour elle.

Dans les pages précédentes, nous avons abordé les conditions difficiles de la vie en logement que nous avons déclinées sous plusieurs aspects (le rapport à l'espace, l'insalubrité, les bruits, dérangements ou odeurs, etc.). Nous avons tenté de montrer en quoi le lieu habité peut être ce qui cause des problèmes aux femmes rencontrées et peut alors les inciter aux déplacements. Or, nous devons tenir compte du fait que le lieu habité par les femmes rencontrées est associé aux conditions objectives de vie fragilisées de celles-ci. En d'autres termes, ayant peu de revenus, elles doivent par exemple choisir de petits logements, peu entretenus, mal isolés, dans des quartiers défavorisés, ce qui leur amène une diversité de problèmes, comme ceux énumérés précédemment.

Pour revenir à leurs conditions objectives de vie difficiles ou fragilisées, nous nous pencherons maintenant sur l'aide (ou le soutien en logement) qui est fondamentale pour les femmes rencontrées concernant l'acquisition et la pérennisation de l'espace de vie.

4.3 Les conditions d'une relative stabilité : le soutien ou l'aide apportée dans un espace de vie à soi

Les femmes rencontrées ont toutes vécu une situation d'itinérance ou de multiples difficultés et, de ce fait, elles ont toutes fréquenté, à un moment ou à un autre, l'Auberge Madeleine. Nous discuterons dans cette partie des aides et du soutien que ces femmes ont eus à l'Auberge, dont le programme de soutien en logement, auquel toutes les femmes rencontrées ont eu accès à un moment. Le programme de soutien en logement de l'Auberge Madeleine est d'une importance fondamentale pour les femmes rencontrées qui ont des conditions de vie fragilisées, étant un soutien continu dans la vie quotidienne. Ce programme a été créé pour tenter d'amener des femmes en difficulté à une relative stabilité résidentielle, à une amélioration de leurs conditions objectives de vie et à une forme d'insertion sociale. Ce programme aide aussi à contrer la solitude (ou l'isolement) vécue par les femmes et les aide à développer des compétences, comme l'autonomie, qui facilitent une installation et une stabilité en logement.

L'Auberge Madeleine reconnaît l'importance pour les femmes en difficulté ou en situation de vulnérabilité d'acquérir et de conserver un espace de vie et elle insiste sur le fait que l'accès au logement en soi, pour ces femmes, n'est pas suffisant pour permettre une stabilité résidentielle : des aides sont requises. Nous aborderons ce thème des conditions d'une relative stabilité en trois temps : tout d'abord, nous aborderons l'éprouvé d'un lieu à soi ; puis, nous nous pencherons sur l'aide apportée par la ressource qu'est l'Auberge Madeleine et les intervenantes qui y travaillent ;

finalement, nous nous attarderons au programme de soutien en logement et aux dimensions qu'il mobilise.

4.3.1 L'éprouvé d'un lieu à soi

Avoir un espace de vie ou un logement à elles aide concrètement les femmes que nous avons rencontrées, cela leur donne un espace de repos, de sécurité, un répit pour leur santé, etc. Avoir un espace de vie constitue un support sur le plan personnel ou émotionnel. De ce fait, l'Auberge Madeleine reconnaît l'importance pour les femmes en situation de vulnérabilité d'avoir un espace de vie à elles. Dans le discours des femmes rencontrées, nous pouvons percevoir et recenser deux thématiques concernant ce qu'avoir un logement peut apporter à ces femmes : une diminution de l'anxiété et de l'insécurité vécues et les bonnes émotions qu'apportent le fait d'avoir une place à elles.

4.3.1.1 Une diminution de l'anxiété et de l'insécurité vécues

Avoir un logement diminue l'anxiété ou l'insécurité vécue. Certaines femmes sont anxieuses quant à leur avenir rapproché, notamment lorsqu'elles sont dans une période d'instabilité résidentielle ou lorsqu'elles vivent dans l'immédiat sans trop savoir où elles seront dans un mois ou deux. Elles sont aussi inquiètes concernant leurs déplacements et l'organisation que nécessitent ces derniers.

Marianne nous dit qu'avoir un logement :

c'est moins lourd ... tu n'as pas à t'inquiéter toujours ... je suis en centre d'hébergement ... puis ma place ... termine, il ne me reste qu'une semaine pour me trouver un autre endroit ... puis, est-ce qu'il va y avoir une autre place en centre d'hébergement entre-temps si ... je n'ai pas encore trouvé d'appartement.

Quant aux questionnements entourant les déplacements constants, elle nous dit ceci : « est-ce que je vais avoir l'argent pour le dépôt ... est-ce que je vais trouver des déménageurs ... sinon, si c'est juste une petite chambre ... où est-ce que je mets tous mes autres trucs, encore dans des *lockers*, dans un entrepôt ». Pour Marianne, tous ces questionnements se terminent au moment où elle a un logement : « cela s'élimine à la minute où tu l'as ... puis cela [sera] pour un bon bout de temps, puis cela ne sera pas à tous les mois ».

Marielle nous parle elle aussi du moment où elle était en maison d'hébergement et où elle était anxieuse. Avoir un logement :

cela a changé beaucoup [de choses], parce qu'à chaque mois, [j'étais] tout le temps ... transférée dans une autre [ressource] ... [j'étais] stressée à chaque mois, tu vas dans une autre place, cela stresse ... [j'étais] tellement stressée par le froid, quand j'ai quitté [une ressource d'hébergement] pour aller dans une autre [ressource] ... je [n'aimais] pas ça, c'était frustrant.

Elle ajoute aussi ceci : « courir à droite, courir à gauche, puis le premier [du mois] ... ils te font transférer dans une autre [ressource], c'est ça qui me faisait mal ... c'est ça qui me stressait beaucoup beaucoup beaucoup ».

Le fait de ne pas avoir de logement stable met les femmes dans une situation où elles sont anxieuses et se questionnent notamment pour trouver l'endroit ou la ressource où elles iront vivre. L'anxiété et l'insécurité vécues renvoient à un registre plus émotionnel pour certaines femmes, en termes par exemple d'anxiété vécue lorsqu'elles sont dans l'instabilité et doivent toujours bouger ou lorsqu'elles ne savent pas si elles trouveront un espace où vivre ; ou alors l'anxiété et l'insécurité vécues concernent plutôt une dimension pratique dans le sens où elles se questionnent concernant l'emplacement et les conditions du nouvel espace de vie (l'espace en logement, l'entente avec les voisins, les propriétaires, etc.), l'organisation des

déplacements, etc. À l'opposé de tout cela, avoir un espace de vie à elles contribue à éliminer ces questionnements et à faire diminuer l'anxiété et l'insécurité.

4.3.1.2 Le sentiment d'avoir « une place », un chez-soi

Pour les femmes rencontrées, avoir un logement c'est avoir une « place ». Cela donne le sentiment d'être « chez-soi ». Avoir une place à soi amène des émotions positives et des bons sentiments comme l'autonomie, la confiance, la reconnaissance, un sentiment d'appartenance.

Pour Noémie, avoir un logement lui donne un bon moral, elle sent qu'elle a une place, un « chez-elle » : « c'est bon pour le moral de savoir que tu as une place, tu as un chez-vous à toi ».

Lucie et Paméla sont dans la même situation au moment de l'entrevue, elles sont hébergées dans une ressource communautaire. Pour Lucie, avoir un logement lui permet de ressentir des émotions positives : « on retrouve quand même ... autonomie, fierté ... ce que ... je n'arrive pas à avoir sans appartement ». Avoir un logement permet aussi de faire autre chose :

quand j'ai un logement, bien là c'est logement/manger/consommation ... il y a d'autres priorités, puis cela me donne la chance de faire autre chose ... ma consommation passe en second même [en] troisième plan. Bien des fois j'arrive à faire une petite sortie à la place de consommer, j'ai plus envie de faire autre chose ... quand j'ai un logement ». Paméla, pour sa part, soutient avoir hâte d'être chez elle.

Ayant un logement, Clara et Carole ont le sentiment d'être chez-soi et d'avoir une forme de liberté. Clara dit, en regard du temps qu'elle a passé en maisons

d'hébergement, « moi je mange à l'heure que je veux ... puis je mange ce que je veux ... quand tu es rendue chez-vous ».

Comme pour certaines autres femmes, avoir un logement donne à Sophie le sentiment d'avoir une place et mobilise des émotions positives. Son logement lui rappelle « la maison » où elle a vécu auparavant avec son ancien mari et ses enfants : « je me sentais bien chez moi, puis ici aussi, je me sens bien, ça me fait penser [à cela] ». Avoir un logement lui a aussi permis d'avoir à nouveau confiance en elle : « tu redeviens comme une personne, tu reprends ton identité ». Elle ajoute : « tu te sens moins ... ça donne ... au lieu de se sentir dévalorisé, ça revalorise ». Sophie parle aussi d'espoir et du bon moral que procure le logement :

ça m'a remis ... comment dire ... ça m'a donné de l'espoir, ça donne de l'espoir, parce que quand ... on vit dans un endroit qui est gai, qui est propre ... c'est neuf ... c'est encourageant, ça donne de l'espoir ... ça donne un bon moral. Moi, depuis que je suis ici, mon moral est meilleur ... ça te remet ... tu redeviens une personne, tu reprends ton identité ... moi en tout cas mon moral est ... tellement meilleur depuis que je suis ici, vraiment meilleur.

Avoir un espace de vie à elles et où les femmes se sentent bien apporte une forme de liberté et une appartenance à un endroit. Nous pouvons aussi soutenir que cela permet un ancrage social dans un espace physique. Cet ancrage facilite la création de relations amicales ou amoureuses et/ou la reconstruction d'un réseau social car elles ont un chez soi qui permet une intimité, et notamment de recevoir des amis ou de la famille.

Nous voulons ici réitérer le fait qu'avoir un espace de vie à soi est fondamental dans la vie des femmes rencontrées (il aide à la santé de ces femmes, à la création d'un réseau, il mobilise de bonnes émotions, etc.). Par contre, l'accès et la stabilité en logement sont parfois difficiles pour ces femmes pour les diverses raisons qui ont été

abordées précédemment, que ce soit en regard de l'espace de vie en soi (revoir le thème des conditions difficiles de la vie en logement) ou en regard de leurs conditions objectives de vie fragilisées (revoir le thème sur les conditions de l'instabilité). L'espace de vie doit donc être aidé, soutenu, et c'est ce dont il sera question maintenant.

4.3.2 L'aide apportée par la ressource : l'Auberge Madeleine

Bien qu'elles aient recours à un ensemble d'aide dans le réseau des ressources pour femmes en difficulté, les femmes rencontrées parlent principalement de l'Auberge Madeleine et, bien qu'elles abordent différents aspects, elles disent toutes apprécier cette ressource¹¹. Elles parlent de l'aide concrète reçue, du soutien, de cette maison comme d'un endroit de repli ou de répit, d'une appartenance et d'un attachement à l'Auberge et aux intervenantes, d'une sécurité ou d'une stabilité assurée.

4.3.2.1 Appartenance, attachement, stabilité, sécurité

Les femmes que nous avons rencontrées montrent une appartenance et un attachement à cette maison d'hébergement ou aux intervenantes : des femmes soutiennent ne fréquenter que cette ressource ou surtout celle-ci. Cela renvoie à une continuité ou à une forme de stabilité, qui contribue à créer un sentiment d'appartenance (ou un attachement) qui engendre un sentiment de sécurité.

Dans le discours de Noémie, on perçoit un fort sentiment d'appartenance à cette ressource et la stabilité que cela lui apporte. Elle dit avoir « toujours continué avec

¹¹ Les femmes rencontrées ont été aidées et supportées par l'Auberge Madeleine et nous les avons sélectionnées parce qu'elles ont été inscrites (ou le sont encore) dans le programme de soutien en logement de cette ressource. De ce fait, nous imaginons qu'il est difficile pour elles de critiquer cette ressource ou de dire qu'elles ne l'apprécient pas. Or, ce qui nous intéresse ce sont les aspects évoqués par ces femmes dans ce qu'elles disent de cette maison d'hébergement.

l'Auberge » et ne pas fréquenter d'autres ressources. Pour elle, c'est bien de garder le contact avec cet endroit, « de toujours rester avec ... l'Auberge », ce qui lui amène une forme de sécurité : « c'est important pour moi ... cela me rend *sécure* ».

Nous percevons dans le discours de Marianne, tout comme dans celui de Noémie, son appartenance à l'Auberge : « c'était très très très très important pour moi que même si je ne revenais pas pour y habiter, je venais ». Elle apprécie beaucoup l'endroit, « ici ... c'est ... mon *number one* sur mon *top ten* ... c'est vraiment ... comme mon deuxième chez-moi ... à Montréal. Comme chez nous ... j'avais un deuxième chez-moi, c'était ma grand-mère, mais ici c'est l'Auberge ». Cette maison lui amène une forme de sécurité, car pour elle, connaître une ressource et pouvoir y revenir « c'est plus facile ». L'Auberge peut recommander aux femmes d'autres endroits ou ressources en fonction de besoins particuliers, et cela « est rassurant, parce qu'on n'est pas en terrain tout à fait inconnu ».

Concernant son appartenance à cette maison, Paméla dit ne fréquenter que l'Auberge Madeleine et une autre ressource, elle « ne va pas ailleurs », car les « autres maisons ... ne [l]'intéressent pas ». Elle dit être attachée à l'Auberge : « ici, c'est mon attachement » et elle « appelle souvent » lorsqu'elle n'y vit pas. Paméla dit qu'il y a « beaucoup d'aide de la part des intervenantes » de l'Auberge Madeleine et de la « directrice aussi ». Paméla soutient qu'elles sont présentes pour elle : « quand il m'arrive quelque chose bien elles sont toujours près de moi, puis je les apprécie beaucoup ». Elle a « du plaisir » avec elles, elle se sent « à l'aise de parler », les trouve « très compréhensives » et sont « des personnes sensibles », ce qu'elle apprécie beaucoup. De ce fait, elle est attachée aux intervenantes de cette maison : « je me suis beaucoup attachée ... parce que je sais qu'elles ne me trahiront jamais ». De plus, elle éprouve de la reconnaissance envers elles. Paméla soutient avoir « beaucoup de reconnaissance » pour les gens qui l'ont aidée, dont les intervenantes des maisons d'hébergement où elle a vécu. Elle souligne l'anniversaire de toutes ces

intervenantes : « j'ai une très très très très bonne mémoire des fêtes, je viens toujours porter une carte quand c'est la fête d'une ... je ne les oublie jamais ». Elle apprécie beaucoup cette aide : « je suis une personne qui sait apprécier ... les personnes qui font du bien pour moi ... c'est la raison aussi pourquoi ... je donne des cartes de fête aux intervenantes ici puis [dans une autre ressource communautaire] ». Pamela dit que c'est une forme de « reconnaissance » par rapport à tout ce qu'elles ont fait pour elle, car « tout ce qu'ils font, c'est sans condition ».

Manon et Clara, pour leur part, parlent de l'Auberge Madeleine comme d'un endroit accueillant : « cela m'a donné un milieu qui m'accueille » dit Manon, « c'est vital ... ça prend un milieu, ça prend une place, ça été cette place-là ... Après ça, tu peux parler avec les gens de n'importe quoi, et ça c'est très très précieux, écouter ». Elle savait qu'elle pouvait compter sur l'Auberge Madeleine s'il y avait quelque chose qui se produisait dans sa vie, et en sens, cette maison constitue une place de repli : « le fait d'avoir un support ... moi je trouve cela tout à fait normal ... Tu sais ... qu'il y a quelqu'un [pour toi], une possibilité, c'est déjà énorme ... c'est énorme ... il y a quelque chose, il y a un endroit qui est ouvert ». Clara ajoute, l'Auberge « c'était chez-nous dans la rue, j'arrivais à la maison ».

Lucie nous parle de l'Auberge comme d'un endroit qu'elle « apprécie », car il lui apporte « la sécurité » et « un peu de stabilité ». Étant hébergée à l'Auberge au moment de l'entrevue, elle nous dit ceci : « je sors puis je sais ... que j'ai un endroit où aller dormir ».

Nous pouvons soutenir que l'Auberge Madeleine et les accompagnantes apportent aux femmes que nous avons rencontrées un réconfort ou un soutien émotionnel et psychologique. Des thèmes comme l'appartenance, l'attachement, la stabilité et la sécurité viennent le confirmer.

4.3.2.2 Diverses formes d'aide

Dans les récits recueillis, nous pouvons recenser les aides diverses et plurielles que l'Auberge Madeleine apporte aux femmes, autant concrètement que sous forme de soutien : l'aide concernant la violence conjugale, les moments de répit, l'aide alimentaire, celle pour la recherche d'un logement.

4.3.2.2.1 L'aide concernant la violence conjugale

Une intervenante à l'Auberge aborde des problématiques qui touchent les femmes en difficulté ou en situation de vulnérabilité, dont celle de la violence. Concernant l'aide en regard de la violence conjugale vécue, Marianne soutient que : « si mon couple fonctionne bien, c'est parce que j'ai eu beaucoup d'aide de l'Auberge ... des petits trucs, des sessions de l'estime de soi, de confiance en soi ... nous avons étudié la problématique [du] cercle vicieux de la violence conjugale ».

4.3.2.2.2 Les moments de répit

Les moments de répit constituent de courtes périodes (une à deux semaines à peu près) où des femmes (suite à une demande) peuvent être hébergées lorsqu'elles ont un espace de vie, mais qu'elles vivent un problème et ont besoin d'un moment pour elles. Marianne dit être retournée plusieurs fois à l'Auberge Madeleine qui en plus de l'accueillir, l'a supportée émotionnellement au moment de difficultés vécues lors du départ de sa fille : « je suis revenue pour un moment de répit quand ma fille a été placée, je suis venue quand j'étais enceinte parce que ce n'était pas stable entre moi puis le monsieur ... je suis revenue parce qu'il y avait de l'insalubrité puis des problèmes avec une coloc dans le logement que j'avais ... je suis revenue ... pour plusieurs » raisons :

tu peux demander une semaine de répit, ça peut aller à deux dépendamment ... du cas ... il n'y a pas seulement l'hébergement ... il y a aussi les semaines de répit, même si nous avons un logement fixe ... moi j'ai eu deux semaines de répit ... quand ma fille a été placée ... ce n'était plus seulement le placement, c'était l'adoption, et là quand c'est l'adoption bien on coupe vraiment les ponts ... il ne fallait pas que je reste toute seule avec ça ... j'habite avec mon conjoint, mais il travaille, mon conjoint. Donc à la maison le jour toute seule, j'avais peur ... c'est comme un deuil si on veut ... donc je ne voulais pas revivre ça ... parce que j'ai fait l'erreur lorsque ma grand-mère est décédée, je pensais faire ma grande fille, passer à travers de cela toute seule et non.

4.3.2.2.1 Une limite aux séjours

L'intervenante qui s'occupe du programme de soutien en logement explique que par rapport aux nombreuses demandes et aux nombreux refus en regard du manque de places, ils ont dû imposer aux femmes qui avaient plus de vingt séjours une limite. Clara aborde alors la limite du nombre de séjours que l'Auberge lui a imposée : « je suis rendue que je ne peux y aller que deux fois par année, car j'ai plus de vingt-cinq visites ».

4.3.2.2.3 L'aide alimentaire

Deux formes d'aide alimentaire sont offertes à l'Auberge. Une se fait sous la forme d'un don d'un sac de denrées : les femmes doivent appeler à un moment précis du mois pour savoir si un don de nourriture est disponible. Une autre forme d'aide alimentaire est celle des repas servis à l'Auberge : les femmes peuvent appeler pour demander à venir manger. Dans son récit, Marianne nous dit que les femmes peuvent avoir une aide alimentaire à trois ou quatre reprises dans une année. Elles doivent alors appeler et demander si un sac de denrées est disponible.

Clara, elle, apprécie la nourriture servie dans cette maison d'hébergement :

ils font à manger comme nous faisons à manger ... C'est assez bon ... c'est la place où l'on mange le mieux ... il y a toujours des salades ... ce sont des repas complets ... Quand ils faisaient des [repas] que je ne pouvais pas manger, ... dans le garde-manger, il y a toujours [quelque chose] pour dépanner.

Finalement, Marielle aborde l'aide alimentaire que l'Auberge lui a apportée. Or, Marielle nous dit fréquenter l'Auberge, au moment de l'entrevue, que lorsqu'elle a besoin de quelque chose, comme de la nourriture.

4.3.2.2.4 Les ateliers de recherche de logements

Pour la recherche de logements, l'Auberge propose des ateliers qui permettent d'apprendre les « meilleures démarches » à faire lors de la recherche d'un logement, de même que les « bonnes questions à poser aux propriétaires ». Dans le cas de Marianne, les ateliers de recherche de logements et l'aide de l'Auberge lui ont permis de trouver plusieurs des appartements qu'elle a occupés :

nous voyons ... toutes les bonnes questions à poser, nous avons ... aussi beaucoup de sites *web* où nous pouvons voir des appartements qui sont à louer... il y a des photos aussi, donc des fois nous pouvons dire bien ça ne sert à rien que j'aille visiter ... je viens de ... lire la description puis bon ... c'est ... trop anglophone pour moi ... c'est trop loin ... c'est trop au-dessus de mes moyens ... il y a beaucoup trop de réparations à faire puis en plus ce n'est même pas le propriétaire qui s'en occupe ... tu peux éviter des pas inutiles.

Paméla, elle, aborde aussi l'aide concrète qu'apportent les ateliers de recherche de logements : « au mois de mai, il se peut que je m'en vienne ici [à l'Auberge] ... puis ... il y a toujours une intervenante qui fait les recherches de logements ... avec les résidentes ».

L'Auberge Madeleine constitue pour ces femmes un endroit qui offre plusieurs formes d'aides (une aide émotionnelle et une aide concrète) dont elles peuvent avoir besoin. La « matérialité » de la ressource est ici fondamentale, car elle permet un repli : par « matérialité » nous entendons ici un endroit physique que les femmes peuvent fréquenter, sur lequel elles peuvent compter lorsqu'elles vivent des difficultés, et auprès duquel elles peuvent se voir offrir des aides plurielles.

4.3.3 Le programme de soutien en logement de l'Auberge Madeleine

Des femmes rencontrées, certaines parlent d'une manière concrète du programme de soutien en logement de l'Auberge Madeleine, alors qu'une autre partie des femmes parlent de la responsable du programme. Nous aborderons donc ici le programme de soutien en logement et la relation que les femmes rencontrées entretiennent avec la responsable de ce dernier. Les femmes rencontrées nous parlent beaucoup de cette intervenante dans les entrevues, et comme elle est la responsable, elle « incarne » en quelque sorte le programme. En d'autres mots, cette responsable est le visage concret du programme pour ces femmes, car l'aide (et ce programme plus particulièrement), bien qu'elle s'ancre dans une maison d'hébergement, s'incarne dans des personnes, dont cette intervenante. Dans ce sens, lorsque les femmes parlent de la responsable du programme de soutien en logement et de l'aide qu'elle leur apporte, elles parlent en fait du programme de soutien en logement. Nous verrons tout d'abord que ce programme de soutien aide les femmes à contrer la solitude. Puis, la relation que les femmes rencontrées ont avec la responsable du programme sera déclinée sous trois aspects : l'amitié, le soutien dans le temps ou la durée et l'aide à la vie quotidienne. Finalement, nous aborderons l'appréciation de l'aide reçue d'une manière large.

4.3.3.1 Contrer la solitude

Tout d'abord, le programme de soutien en logement aide à contrer la solitude, nous disent trois des femmes rencontrées. La solitude rime avec des émotions négatives pour ces femmes.

Pour Noémie, ce programme permet de rompre l'isolement : il aide à se sentir moins « toute seule ». Pour elle, se sentir isolée et seule est « déprimant ». Quant à Clara, il aide à briser l'isolement. Sophie aborde le même aspect de la solitude et de l'aide du programme concernant celle-ci :

cela m'a beaucoup aidé, parce que si j'avais été complètement laissée toute seule à moi-même ... je ne sais même pas si je serais restée là tout ce temps ... peut-être qu'à un moment donné, je me serais découragée puis j'aurais peut-être abandonné la chambre ... cela se peut très bien, parce que c'est lorsque l'on se retrouve laissée à nous-même, toute seule, toute seule, qu'il y a un moment où ça devient lourd.

Ce que Noémie, Clara et Sophie apprécient est la présence soutenue et régulière de l'intervenante, ce qui fait qu'elles se sentent moins seules : « je ne me sens pas seule, j'ai quelqu'un au moins pour moi » dit Noémie. Clara soutient pour sa part que sans cette relation : « je serais toute seule ». Sophie, elle, dit que l'intervenante lui a apporté « beaucoup de soutien », ce qui l'a aidée à ne pas se sentir seule et ce qui l'a encouragée à continuer : « puis moi ... je savais qu'à tous les mois, [elle] venait ».

Manon invite l'intervenante à prendre des cafés chez elle pour discuter, c'était donc souvent de petites visites spontanées, impromptues. Manon soutient aussi que c'est à elle qu'elle pensait lorsqu'elle avait besoin de parler : « il me semble que j'aimerais ... parler à quelqu'un ... bien c'est à elle que je pensais tout le temps ».

Le programme, par la présence et le soutien de l'intervenante responsable de ce dernier, comble le vide relationnel dans la vie de ces femmes, ce qui mobilise chez elles de bonnes émotions. Nous pouvons donc soutenir que le programme de soutien en logement, qui vise à contrer la solitude chez ces femmes (un des aspects recherchés du programme), répond bien à cet objectif. La peur de la solitude et de l'isolement, notamment en logement, est répandue chez ces femmes, et le commentaire qui suit montre bien l'ampleur de cette crainte. Sophie aborde la peur de l'isolement ou de la solitude des personnes qui ont vécu comme elle une situation d'itinérance : « il y en a beaucoup qui ont peur de se retrouver seul dans un appartement ». Elle raconte ceci :

j'ai vu ... quelqu'un qui m'avait même dit qu'elle avait loué un appartement, parce que moi je ... parlais avec elle ... puis je lui avais dit je me cherche un appartement, puis elle m'a dit j'en ai un pour toi, elle dit je viens de le louer, mais elle m'a dit je ne suis pas capable, je ne suis pas capable de rester là ... je suis toute seule ... je ne suis pas capable du tout de regarder des murs puis d'être là toute seule.

4.3.3.2 La relation entre les femmes et la responsable du programme

La partie précédente montre bien la peur ou l'anticipation de la solitude ou de l'isolement, très difficile à vivre pour les femmes en difficulté. Cela montre aussi le vide relationnel dans la vie de ces femmes, d'où l'importance pour elles de la relation qu'elles ont avec la responsable du programme de soutien en logement. Nous aborderons ici trois dimensions de cette aide : l'amitié, le soutien dans le temps et l'aide à la vie quotidienne.

4.3.3.2.1 Une relation amicale

Les femmes qui bénéficient du programme de soutien en logement, et qui ont bien souvent peu de relations de proximité dans leur vie, développent une relation avec la responsable du programme qu'elles conçoivent souvent comme une relation d'amitié. La responsable du programme de soutien en logement comble alors bien souvent un vide relationnel dans la vie de ces femmes, d'où l'attachement à cette dernière.

Noémie parle de la responsable du programme de soutien en logement comme d'une amie : « moi, j'aime bien qu'on se rencontre à toutes les deux semaines, qu'elle vienne me visiter, qu'on fasse des choses ensemble, puis faire le bilan de la semaine, de ce qui s'est passé, de tenir un contact proche avec ... mon intervenante ... j'aime cela ».

Clara, pour sa part, parle longuement de sa relation avec l'intervenante et de l'aide qu'elle lui a amenée. Elle considère que sa relation avec l'intervenante est très près d'une relation amicale. Clara et elle font le lavage et aussi du magasinage ensemble : « j'ai un beau manteau long en plumes ... nous sommes allées ensemble ». Clara ajoute : « quand je fais des mauvais coups, elle [l'intervenante] vient avec moi ». Quand Clara raconte ces moments, l'intervenante et elle rient ensemble et ressemblent à des amies qui se remémorent des souvenirs. Elles soulignent aussi que cela fait un moment qu'elles n'ont pas déjeuné ensemble et pris un « petit thé ». L'intervenante dit qu'elles avaient l'habitude de « manger des rôties aux bananes » et qu'elles pourraient « déjeuner sur [le balcon de Clara] au soleil ».

Pour sa part, Sophie apprécie l'intervenante : « j'en ai connu des intervenantes ... j'en ai connu ... puis [elle] c'est ... vraiment une très bonne intervenante ». Sophie la perçoit comme une amie : « pour moi [elle est] ... une amie, c'est plus qu'une intervenante ». Elle était toujours contente de la voir et de discuter avec elle :

je faisais un petit peu de ménage avant que tu arrives ... j'avais hâte de te parler ... je savais que s'il y avait un problème, je pouvais t'en parler, je savais que tu comprenais ma situation, parce que, bon, tu venais, tu voyais où je vivais puis tu comprenais vraiment ma situation ... cela a été un gros, un gros support émotionnel pour moi, puis j'en avais besoin.

Sophie parle à l'intervenante, qui était présente au moment de l'entrevue, d'un de ses fils qui est en Floride : « j'ai une photo à te montrer, il faut que je te montre cela ». Elles parlent alors de leurs enfants. Cela ressemble à une relation de partage, comme deux amies, c'est du moins la perception de Sophie.

Finalement, Carole parle de l'intervenante comme d'une amie, en disant que la seule amie qu'elle a, c'est elle : « des ami(e)s, *no way*, j'ai juste [elle] ».

La perception que les femmes rencontrées ont de l'intervenante est annoncée d'une manière claire : l'intervenante est pour elles une amie. Cela se construit par la présence de celle-ci dans leur vie et par la complicité qu'elles développent, ce que nous pouvons apercevoir notamment lorsqu'elles partagent des histoires communes, racontent des moments à deux et qu'elles rient ensemble.

4.3.3.2.2 Le soutien dans le temps : une continuité

La relation qui s'établit entre les femmes rencontrées et la responsable du programme s'inscrit dans la durée, dans le temps, et donc constitue une forme de continuité dans la vie de ces femmes.

Noémie est en relation avec l'intervenante du programme de soutien en logement depuis un bon moment. On voit alors que la relation s'inscrit dans le temps : « je rencontrais [l'intervenante] à toutes les semaines, elle venait me visiter à l'hôpital ».

Ensuite, Noémie est allée habiter en logement où elle a continué à avoir du soutien « tout le temps » et « régulièrement » de cette personne : « nous sommes toujours ensemble, nous nous voyons ... quasiment à toutes les semaines ». Noémie a eu et a encore de l'aide de l'intervenante en termes de soutien : elle a aidé Noémie et « [l]'aide encore ».

Clara et Sophie abordent le soutien et la relation qu'elles ont avec l'intervenante et son inscription dans le temps. Clara voit et voyait toujours l'intervenante, « tout le temps, même [que] nous ne nous sommes jamais quittées ». Sophie dit pour sa part qu'elles se sont vues « régulièrement », car l'intervenante venait chez elle « à tous les mois ».

Marielle soutient que la responsable du programme l'a « aidée beaucoup » et qu'elle est toujours présente pour elle : « elle est toujours là ».

La continuité de l'aide contribue au tissage d'une relation entre les femmes rencontrées et l'intervenante et cela constitue une forme relative de stabilité dans la vie de ces femmes, ce qui rejoint une autre des dimensions importantes du programme.

4.3.3.2.3 Une aide à la vie quotidienne

Le programme constitue une aide pour la vie quotidienne, donc une aide concrète qui se décline sous plusieurs formes : l'aide pour les tâches de la vie quotidienne, l'aide concernant le logement et l'aide sous forme d'accompagnement dans des démarches importantes ou encore pour des rendez-vous médicaux.

4.3.3.2.3.1 Les tâches de la vie quotidienne

L'intervenante responsable du programme de soutien en logement aide les femmes qui en font partie à la réalisation des tâches de la vie quotidienne. Cette aide vise à montrer aux femmes comment faire ces tâches, ce qui permet la construction au fil du temps d'une autonomie chez ces femmes pour réaliser celles-ci.

Noémie et la responsable du programme ont fait la cuisine ensemble. Pamela, quant à elle, a été aidée par la responsable pour faire les courses, alors que Clara a reçu une aide pour faire le lavage :

nous partions, j'avais deux tasses de café ... il y avait la tasse à [l'intervenante] puis il y avait la mienne ... nous partions avec le gros chariot à épicerie à quatre roues ... puis nous allions à quatre rues de là faire le lavage ... tout le [temps] que nous étions là ... nous placotions ... nous pliions le linge [puis] nous revenions chez nous.

4.3.3.2.3.2 L'aide concernant le logement

La responsable du programme de soutien offre une aide aux femmes concernant le logement : elle a aidé certaines femmes à trouver un logement et elle a aidé d'autres femmes à déménager ou encore à s'installer dans un nouvel appartement.

Lorsque Noémie a déplacé ses objets entreposés, l'intervenante l'a aidée : « elle est venue m'aider à trier » mes choses. À ce moment, lorsque Noémie évoque ce souvenir, l'intervenante, qui est présente, rit beaucoup avec Noémie et ajoute « c'était l'enfer ». Manon, pour sa part, nous parle de l'aide de l'intervenante au niveau du logement :

elle me téléphone pour ... un logement, cela ne m'intéresse pas, mais pas du tout ... je me souviens, je n'ai même pas envie d'écouter cela ... mais quelques semaines à peine après cela, ça commence à mal aller avec la personne qui est là, et comme c'est moi qui suis chez elle ... puis là je commence à penser ... ce n'est pas si bête ... le logement que l'on m'offre et finalement ce n'était pas une mauvaise affaire, puis alors ... c'est une personne qui ne lâche pas facilement, qui me rappelle, puis qui insiste ... puis finalement ... j'étais contente qu'elle le fasse ... à ce moment-là, parce que ça m'a vraiment permis ... d'avoir quelque chose dont j'avais besoin.

Lucie parle brièvement de l'aide que lui a apportée l'intervenante. De ce qu'elle dit, c'est d'une aide concrète concernant le logement dont il était question pour elle : c'est elle qui a incité Lucie à prendre un logement dans un endroit avec lequel l'Auberge avait un partenariat. Ce fut la même chose pour Marielle et pour Sophie. Marielle dit que l'intervenante l'a aidée à trouver un logement, soit celui dans lequel elle habite au moment de l'entrevue. Concernant Sophie, elle l'a aidée à trouver son logement actuel, en lui donnant toutes les informations dont elle avait besoin et en l'encourageant pour qu'elle se présente à l'entrevue : « il faut que tu y ailles ». En regard du logement, elle l'a dirigée vers la FOHM, lui permettant de trouver un logement et elle l'a aussi aidée à remplir des formulaires pour avoir ce logement. Clara, elle, a eu une aide de la responsable pour l'aménagement de son appartement actuel.

4.3.3.2.3.3 L'aide sous forme d'accompagnement

L'intervenante responsable du programme de soutien en logement accompagne les femmes inscrites à ce dernier dans des démarches importantes pour elles ou bien lors de rendez-vous médicaux.

Noémie et la responsable du programme ont visité ensemble un centre pour femmes. Marianne, quant à elle, soutien que l'intervenante l'a accompagnée au moment de

démarches importantes, par exemple pour avoir des documents donnant accès aux ressources de santé. Marianne nous dit ceci : « [elle] ... m'accompagnait dans tout plein de choses ... très très importantes que je n'aurais pas pu faire toute seule ». Marielle soutient pour sa part que l'intervenante l'aidait à prendre ses rendez-vous médicaux et l'accompagnait, tout comme pour Clara.

Le programme permet, par le biais de la responsable, d'aider les femmes dans leur vie quotidienne, autant pour de petites tâches que pour des démarches plus importantes. Cette aide facilite le développement de compétences chez ces femmes (comme l'autonomie), qui sont d'abord accompagnées dans la réalisation de ces dernières, pour ensuite être capables de les faire seules.

4.3.3.3 L'appréciation de l'aide reçue

Nous aborderons un dernier aspect concernant l'appréciation de l'aide reçue ou en d'autres termes ce que les femmes ressentent envers l'aide prodiguée et ce, d'une manière large. Nous traiterons de l'appréciation chez les femmes du programme de soutien en logement et nous aborderons l'éprouvé par rapport à l'aide d'une manière large.

4.3.3.3.1 L'appréciation du programme de soutien en logement

Le programme de soutien en logement est très apprécié des femmes qui soutiennent que rien n'est à changer concernant ce dernier. Une femme pense par contre que nous devons instituer plus de programme comme celui-ci.

Pour trois femmes, Noémie, Marianne et Clara, le programme de soutien en logement est « vraiment complet » et il faut le garder « comme c'est là ». Une femme rencontrée, Sophie, soutient pour sa part qu'il faudrait davantage de programmes

comme celui de l'Auberge Madeleine, car ce genre de programme est aidant à son sens. Concernant les choses à changer, renforcer ou améliorer, elle nous dit qu'il faut « en avoir plus », car pour elle, ce sont ces programmes qui font « vraiment la différence », en apportant toutes les aides qui ont été discutées précédemment.

4.3.3.3.2 Entre dépendance et distanciation

Nous élaborerons ici sur ce que les femmes ressentent à l'égard de l'aide qu'elles reçoivent dans le réseau des ressources communautaires. Dans les récits recueillis, des femmes discutent de leur difficulté à accepter à un moment donné l'aide reçue ou même de leur colère (ou frustration) en regard de cette aide. Elles se situent alors entre dépendance et distanciation : en d'autres mots, une tension entre la dépendance et l'attachement aux maisons d'hébergement et aux intervenantes, et le besoin de s'en distancier et de s'en détacher en même temps, parfois même de rompre et de refuser l'aide, est perçue dans le discours de deux femmes.

Manon a vécu de la frustration et de la colère en regard de l'aide. Dans les moments où elle s'est sentie « trop aidée », elle ressentait une frustration : « cela m'enrageait, j'étais comme une bête enragée ». Manon a eu le « besoin d'avoir du support des intervenantes » : « quand j'avais des choses ... je m'apercevais qu'il y avait un accueil encore ... qui continuait ... bien je pensais à [l'intervenante responsable du programme], je pensais à [une ressource d'hébergement] », alors lorsqu'elle voulait parler, « c'est à elle qu'[elle] pensai[t] tout le temps ». Or, elle a aussi ressenti le besoin, à un moment donné, de « quitter » le programme de l'Auberge. Lorsque Manon a quitté le programme de soutien en logement, c'était la fin pour elle, et c'est ce que l'intervenante qui était présente pour l'entrevue nous explique :

[Manon] m'avait dit qu'elle était pour quitter le logement ... et puis c'était dit, c'était très clair, [Manon] disait bon je vais chercher autre chose et là ... c'était

comme la fin ... je veux reprendre ... je vais dire autonomie ... c'était très clair ... quand je vais avoir mon logement ... je m'arrange.

Elle a voulu tirer un trait sur l'aide qu'on lui offrait et s'organiser elle-même. Elle a aussi vécu un malaise face à cette aide : il y a « l'aspect communautaire qui venait nous offrir tout cru dans le bec, cela c'était trop pour moi ». Manon soutient qu'à un moment, elle a ressenti qu'on lui procurait trop d'aide : « je me sentais comme trop aidée, mais ce n'est pas bon ... je me sentais trop trop aidée de partout ». Elle soutient même ceci : « quand j'ai décidé de partir je suis [redevendue] un être humain ... je suis redevenue normale ».

Marielle, tout comme Manon, ressent de la colère face à l'aide qui lui est apportée, et notamment de la part de la responsable du programme de soutien en logement : « dernièrement, j'étais tellement frustrée, j'étais tellement en colère ... je n'ai pas besoin d'une intervenante, car je peux me débrouiller toute seule ». Or, elle n'a pas encore parlé de cela avec la responsable du programme de soutien en logement : « je n'ai pas dit cela à [la responsable du programme] ... non je n'ai rien dit ... mais parfois je suis tellement en colère ... la frustration ... moi, je suis toujours en colère ». Dans l'entrevue de Marielle, nous retrouvons ce même discours, mais d'une manière encore plus radicale, car contrairement à Manon, Marielle fait encore partie du programme de soutien en logement au moment de l'entrevue : « je n'ai pas besoin d'une intervenante, parce que je peux me débrouiller seule », « j'en ai pas besoin, je ne suis pas [dans une ressource], je suis dans une maison ».

Nous pouvons comprendre que ces femmes se retrouvent dans une situation où elles sont dans une forme de dépendance et où elles ont besoin d'une certaine autonomie et où elles doivent développer un mécanisme de distanciation. L'aide reçue peut infantiliser, brimer l'autonomie ou la capacité de se débrouiller seules, ce qui peut engendrer une colère, une frustration.

En regard de ce qui a été recueilli dans les récits, nous constatons que pour certaines femmes l'aide reçue est vécue et ressentie comme une chose positive et l'on désire qu'il y en ait plus, alors que pour d'autres, l'aide vient parfois brimer l'autonomie, la capacité à mobiliser ses compétences ou à être une actrice de sa vie, ce qui peut mettre certaines femmes en colère.

Concernant le thème des conditions d'une relative stabilité, nous avons discuté de l'importance d'un espace de vie en soi pour les femmes en situation de difficulté ou de vulnérabilité et ce, au niveau de l'éprouvé ; de l'aide venant de la ressource qu'est l'Auberge Madeleine et de ses intervenantes ; et finalement de son programme de soutien en logement qu'elle a institué. Rappelons que l'espace de vie en soi, bien qu'il soit fondamental pour ces femmes, doit être soutenu et aidé, notamment en regard du fait qu'elles ont vécu de l'itinérance, ce qui a fragilisé leurs conditions objectives de vie, en plus des conditions difficiles de la vie en logement qui amènent d'autres problèmes. De ce fait, ces motifs justifient pour l'Auberge la création du programme de soutien en logement. Ce dernier a plusieurs objectifs qui sont répondus par les aides plurielles disponibles pour les femmes. Nous pouvons soutenir que l'aide prend plusieurs formes, dont une aide en termes de soutien, de présence, de proximité, d'écoute, d'intimité, et une autre forme d'aide plus concrète dans la vie quotidienne. Cette aide est prodiguée «dans» le lieu habité, dans le sens que l'aide provient de la responsable du programme de soutien en logement qui se déplace chez les femmes qui y participent. Or, nous devons ajouter toute l'aide qui provient de la ressource, dont l'aide alimentaire (les repas, les dons), les moments de répit (qui permettent un repli lors de moments difficiles), etc. La matérialité de la ressource est fondamentale, car les femmes peuvent toujours appeler, y revenir pour du soutien, des ateliers sur des problématiques qui les touchent par exemple. Le programme de soutien en logement s'inscrit dans une ressource et ici est sa grande distinction avec d'autres types de programmes actuels disponibles pour les personnes vivant une situation de difficulté ou d'itinérance.

CHAPITRE V

POUR SOUTENIR L'HABITAT : UNE DIVERSITÉ D'AIDES

Dans ce dernier chapitre, nous débuterons par un bref retour sur les questions et pistes qui ont guidées notre recherche, puis, nous aborderons quatre thématiques différentes interreliées et complémentaires. Elles donneront du corps à notre analyse et de la cohérence.

Nous aborderons tout d'abord l'espace de vie en tant que dimension fondamentale pour les femmes en difficulté ou en situation d'itinérance que nous discuterons en regard de concepts comme celui de la désinsertion sociale. Nous aborderons ensuite le concept de domiciliation (Laberge et Roy, 2001) et les parcours de l'«habiter» (Pichon, Jouve, Choppin et Grand, 2010) pour saisir là où les femmes rencontrées se situent et voir en quoi ils sont pertinents et intéressants pour l'analyse de nos données ; cela nous permettra de revisiter ces concepts et d'en formuler certaines critiques quant à leurs limites. Puis, en regard des lacunes et des critiques faites à ces notions, nous verrons la pertinence du programme de soutien en logement, qui s'inscrit dans un cadre plus large, celui de la maison d'hébergement qu'est l'Auberge Madeleine qui adopte une approche, celle du «continuum résidentiel», dont nous discuterons. Finalement, nous conclurons en soutenant que cette approche du «continuum résidentiel» est, en regard de nos données de recherche, un «continuum d'aides».

5.1 Un retour sur les questions et les pistes de recherche

Repartons des questions et des pistes de recherche que nous avons élaborées précédemment. Notre question générale de recherche portait sur le mouvement de la sortie de l'itinérance : en quoi une stabilité résidentielle aide-t-elle à la sortie de l'itinérance ? Les questions spécifiques, quant à elles, interrogeaient la pertinence du programme de soutien en logement : en quoi le programme de soutien en logement mis en place crée-t-il les conditions du passage entre une situation d'instabilité et une relative stabilité pour des femmes en difficulté ou en situation d'itinérance ? Quels sont les aspects qui aident, favorisent ou facilitent la stabilité résidentielle et quels sont ceux qui nuisent, freinent ou entravent celle-ci ?

Au départ de notre recherche, la piste générale poursuivie pour ce mémoire était celle-ci : nous devrions observer une stabilité variable, variée et relative en lien avec la diversité des situations, des parcours, des vécus des femmes en difficulté ou en situation d'itinérance. De ce fait, nous avons cherché à identifier, dans la trajectoire de vie des femmes, en quoi leur vécu, leurs problèmes individuels, le soutien reçu ou non permettaient d'expliquer leur situation plus ou moins actuelle de stabilité résidentielle. De même, nous postulions que les femmes pour qui la stabilité résidentielle s'est concrétisée posséderaient des conditions plus favorables à leur inscription dans un processus de sortie de l'itinérance. Donc, notre pari était de pouvoir identifier des sorties de l'itinérance plurielles.

Concernant nos pistes spécifiques, tout d'abord nous postulions que le programme de soutien en logement constituerait un aspect favorisant la stabilité résidentielle. Nous croyions qu'il mobiliserait des dimensions qui aideraient au passage d'une situation d'instabilité à une relative stabilité, car il contribuerait à combler les manques ou les lacunes vécues dans la vie de ces femmes. De plus, nous croyions que certains problèmes vécus s'avéreraient plus complexes que d'autres et constitueraient des

entraves à la stabilité en logement. Nous postulions aussi que le lieu habité pourrait être en soi aidant ou nuisible à la stabilité résidentielle. Nous anticipions aussi que le soutien procuré par l'Auberge et son programme constituerait parfois un repère et aiderait certaines femmes, alors que pour d'autres femmes, les problèmes vécus prendraient le pas sur le soutien apporté. Enfin, nous pensions que les femmes ayant vécu une situation d'itinérance pour une longue période et fréquenté des maisons d'hébergement auraient perdu des habiletés sociales et montreraient plus de difficultés à organiser le quotidien.

Il sera donc question, dans les pages qui suivent, d'une discussion portant sur ces questions et ces pistes de recherche.

5.2 Le rôle du lieu habité chez des femmes en difficulté ou en situation d'itinérance

D'une manière générale, nous pouvons soutenir que l'espace de vie constitue pour tous les individus un ancrage relationnel et géographique, un endroit intime à soi, un refuge. Pour des femmes en difficulté ou en situation d'itinérance, il représente tout cela et davantage, soit une voie vers une forme d'insertion sociale, un stabilisateur, un répit pour la santé, etc. Or, dans leur situation particulière, le lieu habité est aussi et parfois ce qui fait problème, car elles habitent souvent des espaces de vie précaires, parfois insalubres, mal insonorisés, etc.

5.2.1 L'espace de vie comme dimension fondamentale

Si nous repartons des propos de chercheurs qui ont travaillé sur ces questions, c'est que nous pensons aussi que l'habitat ou l'espace de vie est un aspect fondamental dans la trajectoire des individus en situation de vulnérabilité (Dorvil et Thériault, 2008 ; Morin, 2008). En ce sens, il permet un ancrage, constitue un repère, amène à une forme d'insertion sociale et de stabilité (Dorvil et Morin, 2001 ; Dorvil et

Thériault, 2008 ; Boucher, 2010). L'habitat occupe aussi une place importante dans la reconstruction de soi et l'inflexion de la trajectoire. L'habitat abrite, protège (Roy, Noisieux et Thomas, 2003 ; Boucher, 2008), aide à la santé des individus et est un espace d'intimité et de liberté (Morin, Dorvil, Grenier et L'abbée, 2003).

Dans ce sens, et dans certains cas, il constitue une des voies de sortie d'une situation difficile pour les individus en situation de vulnérabilité. Concernant les femmes que nous avons rencontrées, nous ne pouvons pas soutenir avec certitude qu'elles sont sorties de l'itinérance, mais bien qu'elles sont dans un processus de sortie, ce qui s'observe notamment par le fait qu'elles ont acquis, en majorité, un espace de vie, et donc qu'elles ne sont plus hébergées sur un temps continu dans les maisons d'hébergement communautaire. Acquérir cet espace de vie, pour les femmes rencontrées, permet une diminution de l'anxiété ou l'insécurité vécue. Marielle, par exemple, était anxieuse quant à son avenir rapproché au moment où elle était en hébergement. Marianne, elle, était inquiète concernant ses déplacements et l'organisation que nécessitaient ces derniers. Avoir un espace de vie rime aussi, pour les femmes rencontrées, avec le fait d'avoir une «place», un «chez-soi», ce qui amène des émotions positives : Noémie parle d'un bon moral ; Sophie, elle, soutient qu'elle se sent revalorisée. Il est intéressant de voir que ces femmes parlent en termes de processus, indiquant un «avant» caractérisé par l'absence d'un espace de vie et un moment actuel, caractérisé par l'acquisition d'un espace de vie. Elles comparent ainsi les situations qu'elles ont vécues : une situation où elles étaient en itinérance ou en instabilité résidentielle et une autre où elles avaient ou ont une forme de stabilité résidentielle, ce qui leur permet de voir ce que l'espace de vie en soi leur apporte.

Bien que plusieurs auteurs (dont Dorvil et Morin, 2001 ; Dorvil et Thériault, 2008 ; Morin, 2008 ; Boucher, 2010) soutiennent l'importance fondamentale d'acquérir un espace de vie pour les individus en situation de vulnérabilité, nous constatons dans notre recherche que cet espace de vie est parfois ce qui fait problème et qui incite les

femmes au mouvement d'un habitat à un autre (en termes de conditions difficiles de vie en logement). Ces conditions difficiles de la vie en logement sont accentuées ou à tout le moins elles sont liées aux conditions objectives de vie fragilisées : soulignons par exemple que le problème du manque d'espace est associé au fait que les femmes rencontrées doivent souvent choisir de plus petits espaces parce qu'ils sont moins coûteux ; l'insalubrité peut être associée au fait qu'en raison de leur peu ou leur manque de ressources monétaires, elles vont habiter des quartiers défavorisés là où les logements sont peu entretenus et ne répondent pas aux normes de salubrité des villes ; les problèmes de bestioles ou de souris peuvent de même provenir du fait que les femmes rencontrées ont souvent recours à des organismes (pour de petits dons ou des biens moins coûteux à acquérir) qui sont souvent eux-mêmes aux prises avec des infestation de bestioles qui se propagent alors dans les lieux habités par des individus y ayant récupéré des boîtes, etc. Donc, nous pouvons soutenir en regard de cette recherche que leurs conditions objectives de vie s'associent aux conditions difficiles de la vie en logement et que cela provoque ou accentue une forme d'instabilité.

5.2.2 Femmes en processus de désertion sociale ? En processus d'exclusion ? Ou en situation de vulnérabilité ?

Dans la recension des écrits, nous avons retenu quelques termes qui permettent de décrire et de comprendre la situation des femmes rencontrées lors de notre recherche et donc de saisir et d'analyser leurs conditions objectives de vie : la désinsertion sociale, l'exclusion sociale et la vulnérabilité sociale. Nous ferons ici un bref retour sur ces termes.

Comme nous l'avons évoqué précédemment, les femmes rencontrées sont des femmes en difficulté ou en situation d'itinérance, bien qu'elles ne soient pas, dans la majorité des cas, dans une situation d'itinérance au moment des entrevues. Ce sont plutôt des femmes qui résident en logement, mais bien souvent dans des habitats

précaires. Nous entendons, par habitats précaires, des espaces de vie qui présentent des conditions physiques ou matérielles qui se caractérisent par des petits espaces de vie exigus, des endroits mal isolés, mal entretenus, où des problèmes d'insalubrité ou des bestioles y sont souvent observés, etc. Ces habitats constituent donc des menaces dans certains cas (notamment lors de la présence de bestioles ou de souris) pour les individus qui y résident ou nuisent à leur santé.

En reprenant la recherche de Gélinau et al. (2006), nous pouvons soutenir que les femmes qui ont été rencontrées dans le cadre de notre recherche peuvent être décrites comme des « femmes en situation d'itinérance » à certains moments de leur parcours (Gélinau et al., 2006 : 127) car, comme les femmes de la recherche de Gélinau et al., elles fréquentaient des maisons d'hébergement de courte durée. Par contre, la majorité des femmes rencontrées se situent dans ce que Gélinau et al. (2006) nomment les « femmes à risque ». Ce terme renvoie à des femmes confrontées à la vulnérabilité (pour qui les capacités d'agir sont restreintes et l'insertion sociale partielle), vivant dans des endroits insalubres (comme évoqué dans le paragraphe précédent), ou encore des femmes abusées (par un partenaire violent, comme dans le cas de Sophie avec son ancien mari, ou encore Noémie qui a résidé un moment avec un frère et ensuite un ami qui avaient tous les deux des problèmes de violence) et qui n'ont pas de ressources ou de solutions pertinentes concernant le logement (Gélinau et al., 2006 : 127). Nous pouvons affirmer ici que l'itinérance des femmes se décline de différentes manières et qu'il y a, d'un certain point de vue, une forme de continuum entre la situation de vulnérabilité et celle d'itinérance. En d'autres termes, une situation de vulnérabilité n'aboutit pas toujours à une situation d'itinérance, mais une situation d'itinérance appelle toujours une situation de vulnérabilité. Nous aborderons ce point plus loin.

L'exclusion, perçue comme un terme qui bien qu'évocateur de certains processus (Roy, 2008), est critiquée parce que souvent floue, ambiguë. Il s'agit donc d'un

concept qui doit être repensé (Châtel et Soulet, 2001 ; Soulet, 2004). Partons alors de ce que ce terme a permis de comprendre pour faire émerger d'autres notions qui rendent davantage compte de la particularité de certaines situations. Dans notre mémoire nous soutenons, à partir de nos analyses, que les femmes ne sont pas véritablement en situation d'exclusion. Comme nous l'avons constaté, les femmes rencontrées ne correspondent pas du tout aux caractéristiques proposées par Castel (2009) pour définir l'exclusion. Castel, s'inspirant de situations ou de périodes historiques, retient trois caractéristiques : un retranchement de la communauté, la construction d'espaces à l'écart de celle-ci et un statut qui prive de certains droits ou d'une participation sociale (2009). Nous constatons, en regard de ces trois aspects, que les femmes rencontrées n'y correspondent pas, en ce sens qu'elles vivent dans la communauté ou la société ; elles ne sont pas exclues «physiquement» de celle-ci (aucun espace auquel elles seraient confinées n'a été institué) ; et elles ont, juridiquement, les mêmes droits que les autres individus (même si sur le plan social, elles sont privées de certains droits). Pour Roy (1995), le terme d'exclusion doit être utilisé dans des situations où les individus sont au bout d'un processus de désinsertion sociale, comme l'itinérance, ce qui n'est pas le cas des femmes rencontrées : les femmes que nous avons interrogées sont, en majorité, depuis un moment relativement stables en logement et elles sont l'objet d'une aide de la part des ressources, dont l'Auberge Madeleine. On peut alors affirmer qu'elles ne sont pas au bout du processus de désinsertion sociale. Pour l'auteure (1995), il y a un continuum entre l'insertion et l'exclusion d'où émergent plusieurs dénominations possibles de ce passage, dont celle de désinsertion sociale.

C'est cette notion que nous retenons car elle est, à notre sens, la plus pertinente pour comprendre la situation que vivent les femmes que nous avons rencontrées. De fait, le concept de désinsertion sociale nous donne des repères pour comprendre le processus qui mène à l'exclusion et qui prend la figure de l'itinérance comme point ultime. Roy définit ce concept en termes de ruptures au plan des points d'ancrage de l'insertion

sociale (Roy, 1995). Dans nos entretiens, nous remarquons que toutes les femmes ont vécu ou vivent des ruptures. Pensons au fait qu'elles ont vécu une situation d'itinérance et qu'elles n'avaient donc aucun espace de vie, qui est une dimension forte de l'insertion sociale (une femme nous parle par exemple des multiples moments où elle a perdu son logement en lien avec un problème de consommation). Pensons aussi au fait que la majorité des femmes rencontrées ont un rapport au travail occasionnel ou ponctuel (une femme a par exemple travaillé quatre jours durant la période des élections), ou alors il s'agit d'un travail non stable et précaire (une femme fait de la prostitution). Pour certaines, cela renvoie à la question de l'incapacité à travailler : Noémie a, par exemple, un certificat identifiant des contraintes sévères en emploi en lien avec un problème de santé mentale ; Lucie, pour sa part, est incapable de travailler car son instabilité générale entrave son assiduité au travail. Le travail permet aussi une forme d'insertion, d'où les femmes interrogées sont éloignées la majorité du temps. De même, Roy soutient que la désinsertion s'inscrit dans la durée et les situations répétées (Roy, 1995). Concernant la durée, nous pouvons soutenir que les femmes rencontrées pour notre recherche sont bien inscrites dans la durée, ayant fréquenté l'Auberge à plusieurs reprises (une forme de répétition) et depuis bien des années pour certaines (une forme de durée) : Noémie, par exemple, a été hébergée à trois moments à l'Auberge ; Paméla, elle, a été hébergée dix-sept fois entre 2005 et 2012 ; Clara, pour sa part, a résidé vingt-sept fois à l'Auberge entre les années 1995 et 2009. Nous pouvons aussi faire un lien avec leurs multiples déplacements : pour la majorité, elles ne se sont jamais ancrées à un endroit précis pour un long moment, ce qui met leur insertion sociale à mal. Dans le même sens, ces femmes sont souvent en mouvement depuis plusieurs années, d'où une répétition des situations.

La désinsertion sociale se construit autour de deux axes : les ruptures (avec leur cumul, les individus avancent dans le processus de la désinsertion sociale) et les réactions individuelles qui passent par différentes étapes, dont la résistance,

l'adaptation et l'installation (Roy, 1995). Les ruptures ont déjà été discutées, mais concernant les réactions individuelles, nous remarquons que les femmes rencontrées sont, pour la majorité, bien actives au moment des entrevues dans le sens où elles ont bougé ou bougent d'un endroit à un autre, dans la quête d'un espace de vie idéal pour elles. Pensons à Manon qui a souvent changé de lieu de vie car elle ne se sentait plus bien à un endroit : elle avait loué, par exemple, un petit appartement où elle était entourée de voisins et n'appréciait pas ni le lieu ni l'environnement, donc elle a quitté pour trouver un autre espace de vie qui lui correspondait plus. Pensons aussi à Paméla qui a quitté un logement subventionné car elle recevait des menaces d'un homme dont elle avait peur. On pourrait alors soutenir que ces femmes se retrouvent plutôt dans une forme de résistance : dans les deux exemples pré-cités, de Manon et Paméla, on voit que les femmes mobilisent ce qu'elles peuvent pour se sortir de leur situation et s'activent en quittant un espace de vie et en faisant des recherches pour en trouver un autre, bien qu'elles soient dans la répétition de ces mouvements depuis un bon moment (encore ici, si nous reprenons les situations de Paméla et Manon, nous voyons qu'elles sont dans la répétition des déplacements : Paméla a été hébergée dix-sept fois à l'Auberge uniquement et Manon à huit reprises depuis 1995), ce qui peut aussi être interprété comme une forme d'adaptation ou d'installation. Pour le dire autrement, nous pouvons penser par exemple que Paméla et Manon sont dans le mouvement et le déplacement en tant qu'actrices qui se mobilisent pour contrer des situations désagréables ou que ne leur conviennent pas. Or, comme elles sont dans ce mouvement depuis un bon moment et qu'elles sont dans une forme de répétition, nous pouvons croire que cela constitue un mode de vie auquel elles se sont adaptées. Pour conclure, Roy affirme que la désinsertion est un processus qui amène l'individu vers une forme d'exclusion sociale (Roy, 1995). Or, dans le cas qui nous occupe, les femmes rencontrées ne sont pas dans une situation d'itinérance et donc on ne peut pas ou plus les associer à une exclusion au sens strict du terme et ce, même si les femmes rencontrées ont vécu des périodes d'itinérance. C'est justement là qu'intervient l'Auberge et son programme visant à amener ces femmes à une forme d'insertion

sociale : la fréquentation de l'Auberge, de même que l'inscription dans son programme, représentent une forme de sortie de l'exclusion sociale. Comme elles vivent actuellement en majorité en logement, on peut considérer qu'elles sont dans une forme d'insertion sociale. Une seule femme rencontrée, Lucie, est dans une situation où elle cumule de nombreuses ruptures, n'ayant pas d'espace de vie à elle et se retrouvant dans une forme d'activité économique précaire (la prostitution).

Une autre thèse pertinente permettant de comprendre la situation des femmes rencontrées est celle de la vulnérabilité sociale. Soulignons que le concept de la vulnérabilité apparaît dans la foulée des débats autour des critiques sur la notion de l'exclusion sociale. Dans notre société, nous demandons à l'individu d'être autonome, responsable. Il doit aussi être en adaptation constante face à la normativité changeante, ce qui est beaucoup plus difficile pour certains individus que pour d'autres (Roy, 2008). La vulnérabilité renvoie alors à une capacité d'agir qui fluctue et à une insertion sociale temporaire ou partielle (Roy, 2008). Or, la vulnérabilité ne doit pas être perçue comme une « fragilité révélée » et incarnée (Soulet, 2005 : 24). La réflexion autour de ce concept s'inscrit en termes de « potentialité commune à chacun, mais inégalement répartie » où « tous les individus ne disposent pas des mêmes ressources pour être soi » (Soulet, 2005 : 25, 29).

Pour illustrer à partir notre recherche, donc en lien avec les femmes que nous avons rencontrées, nous pouvons soutenir qu'elles sont en situation de vulnérabilité dans différentes dimensions de leur vie : le logement, le travail et le réseau social. Concernant le logement, elles habitent bien souvent, comme nous l'avons évoqué précédemment, des espaces de vie précaires où elles ont souvent besoin d'une aide pour acquérir une autonomie. Le choix de l'espace de vie n'est pas le même pour ces femmes que pour d'autres individus car elles doivent se retreindre, notamment en lien avec leur peu ou leur manque de revenus. Pour ce qui est du travail, elles n'y participent pas ou d'une manière très occasionnelle. Leur autonomie et leur stabilité

au travail sont limitées par leur situation d'instabilité résidentielle ou par leurs problèmes individuels (pensons à Noémie avec son problème de santé mentale ou encore à Lucie avec son problème de consommation de drogues). De même, ces femmes se retrouvent parfois dans des formes de travail non reconnues et menaçantes, notamment au plan de la santé (pensons à Lucie qui s'adonne à la prostitution). Le réseau social, n'étant que peu développé pour elles, constitue un soutien dont elles pourraient bénéficier et qu'elles n'ont souvent pas. Le réseau est souvent associé à une insertion sociale dans le sens d'une participation à des activités, des loisirs, etc., ce qui n'est souvent pas possible pour ces femmes, et ici, en lien avec les faibles ressources monétaires dont elles disposent. Les femmes sont donc dans une insertion partielle, pour reprendre le terme de Roy (2008), et notons que ces femmes n'ont pas les mêmes ressources, pour reprendre Soulet (2005), que d'autres individus plus intégrés dans notre société, d'où leur situation de vulnérabilité.

5.3 Le concept de la domiciliation et celui de l'«habiter»

Pour revenir à l'importance de l'espace de vie et au processus de sortie d'une situation de vulnérabilité ou d'itinérance chez des femmes, nous reprendrons une notion et un modèle théorique déjà évoqués. À l'aide du concept de domiciliation proposé par Laberge et Roy (2001), nous chercherons à comprendre en quoi les conditions de la domiciliation sont réunies ou non chez les femmes que nous avons rencontrées ; puis, nous tenterons de voir en quoi le modèle théorique de Pichon, Jouve, Choppin et Grand (2010) sur la notion d'«habiter» est pertinent pour saisir la sortie de la rue des femmes interrogées dans le cadre de notre recherche.

Laberge et Roy (2001) mobilisent le concept de domiciliation qui renvoie à « l'accès et l'usage continu, sécuritaire, intime, exclusif et souverain d'un espace (privé) de vie privée » (Laberge et Roy, 2001 : 122). L'accès et l'usage continu réfèrent à la stabilité en un lieu de vie, contrairement à une forme d'instabilité. Pour faire le lien

avec nos entrevues, nous pouvons soutenir que la majorité des femmes ont un accès et un usage continu d'un espace de vie, comme elles vivent en logement : certaines femmes sont en logement depuis peu (Sophie et Carole sont en logement depuis moins d'un an), alors que d'autres y sont depuis plus longtemps (Noémie, Marianne et Manon sont en logement depuis un à deux ans, Clara depuis trois à quatre ans et Marielle depuis quatre à cinq ans). La sécurité renvoie à une absence de menaces de violence ou de vol, au fait d'être à l'abri des intempéries ou des températures froides, et d'avoir de l'eau potable et une installation sanitaire (Laberge et Roy, 2001 : 122). Pour la majorité des femmes rencontrées, la dimension de la sécurité est présente, bien que certaines aient eu des problèmes d'insalubrité, ce qui constitue une menace à leur santé physique et psychologique. Pensons à Carole qui a eu des bestioles dans son appartement et à Marielle qui se sent menacée par les autres locataires. L'intimité réfère quant à elle à l'« ensemble des activités de soins du corps : hygiène personnelle, activités sexuelles, sommeil et repos, entretien de ses vêtements, préparation de la nourriture » (Laberge et Roy, 2001 : 123). Elle se décline aussi comme le fait d'être soustrait du regard des autres. La majorité des femmes rencontrées semblent vivre une intimité dans leur logement. Or, Noémie, pour sa part, dit manquer d'intimité du fait qu'elle partage son espace de vie avec une autre personne. Son appartement est petit, une sorte de studio, ce qui rend difficile le fait de se soustraire aux yeux de l'autre. De plus, Manon soutient qu'entendre les bruits et sentir les odeurs de l'appartement voisin l'embête, ce qui, dit-elle, porte atteinte à son intimité. L'exclusivité peut se définir comme l'usage d'un espace réservé aux membres d'un « même ménage » ou encore à des individus qui décident de partager un même lieu de vie (Laberge et Roy, 2001 : 123). Cette dimension est présente chez toutes les femmes vivant en logement, comme les deux femmes qui n'habitent pas seules sont Marianne, qui réside avec son conjoint, et Noémie, qui habite avec un ami. Finalement, la souveraineté renvoie à une autonomie dans la gestion de la vie quotidienne. Les femmes rencontrées vivent une souveraineté dans le lieu qu'elles habitent. Clara illustre bien ce point quand elle nous dit être contente d'avoir un

espace de vie à elle, car elle peut manger à l'heure qu'elle désire. Les femmes font souvent ces remarques en lien avec les maisons d'hébergement communautaire qu'elles ont fréquentées. En terminant nos réflexions sur le thème de la domiciliation, on peut dire que le processus n'est pas complété chez toutes les femmes, et notamment pour les deux femmes qui ne vivent pas en logement. Or, pour celles qui ont un accès à un espace de vie bien à elles, les conditions de la domiciliation sont bien souvent réalisées.

Le modèle théorique proposé par Pichon, Jouve, Choppin et Grand (2010) est pertinent pour notre recherche. Nous en discuterons ici en regard de nos données recueillies. La recherche de Pichon, Jouve, Choppin et Grand (2010) aborde les parcours de l'«habiter» et donc le processus de sortie de la rue. Les auteurs énoncent que, pour retrouver une trajectoire de mobilité résidentielle, quatre conditions sont requises : l'aménagement, l'attachement, l'appropriation et l'ancrage. Nous reprendrons ici ces quatre dimensions pour les discuter en regard de nos données de recherche.

La dimension de l'aménagement est liée à l'espace matériel (ranger, ordonner, décorer : ce sont différentes actions de l'installation dans un habitat) et elle prend le sens de l'aménagement de la relation avec le lieu habité et aussi avec les autres. De même, dans l'aménagement, les auteurs abordent le « petit chez-soi » comme un espace qui ouvre sur d'autres possibilités et qui est en soi un passage obligé. Les auteurs soutiennent que l'espace restreint empêche bien souvent l'individu de se sentir chez soi. Cet aspect est abordé par Sophie qui soutient que le « petit logement » qu'elle avait à un moment et qui lui convenait au départ, est devenu trop petit : elle a donc cherché à trouver un logement plus grand. Cette remarque de Sophie va dans le même sens que celle des auteurs (Pichon, Jouve, Choppin et Grand, 2010). Une des femmes rencontrées dans le cadre de notre recherche soutient ne pas avoir les ressources monétaires permettant de décorer ou encore d'acheter des meubles

(Marielle). Après avoir répondu à ses besoins de base, elle est à court de ressources monétaires, cette situation ne lui permet donc pas d'aménager son appartement. Une autre femme, par contre, a décoré son appartement avec des toiles qui ont été peintes à l'Auberge et elle nous montre, lors de l'entretien qui a eu lieu dans son logement, le meuble fabriqué par un ébéniste qu'elle a reçu en cadeau et qu'elle adore (Clara).

La deuxième dimension est celle de l'attachement et elle se traduit par le fait de s'attacher et de se rattacher. Les auteurs définissent l'attachement comme ce qui relie et retient l'individu ; ils affirment que ces attachements sont pluriels. De plus, les attachements doivent être gérés (une régulation des attachements). C'est alors la question de la continuité dans la discontinuité qui se pose. Dans nos entretiens, une forme d'attachement se matérialise à travers la continuité du lien que les femmes entretiennent avec la maison qu'est l'Auberge. Le lien prend la forme d'un appel, d'un repas, d'une demande d'aide (une appartenance à l'Auberge), dimensions que plusieurs femmes abordent (dont Marianne, Paméla, Clara) lors des entretiens. L'attachement se produit aussi à l'égard de la responsable du programme de soutien en logement avec qui elles ont, dans la majorité des cas, un suivi dans le temps. De même, certaines la perçoivent comme une amie. Par exemple, Noémie voit la responsable du programme aux deux semaines et elle perçoit cette dernière comme une amie. Clara aussi voit l'intervenante comme une amie et raconte par exemple des moments où elles allaient ensemble faire le lavage. Or, pour certaines femmes, on peut constater une prise de distance à cet attachement face au réseau de l'aide. Par exemple, Marielle vit de la colère face à l'aide qui lui est apportée, et notamment de la responsable, elle soutient qu'elle peut se débrouiller seule. Cela dit, pour une femme, c'est d'un attachement négatif dont on pourrait parler : la consommation de drogues lui cause des ennuis dont son instabilité résidentielle (une perte du logement). Ces attachements constituent des continuités dans la discontinuité de leurs parcours et ce, que l'attachement favorise la stabilité résidentielle (les aides de l'Auberge et de la responsable) ou non (comme par exemple la consommation de

drogues qui rime avec la perte de l'espace de vie). Les attachements peuvent se développer en regard d'endroits, comme l'Auberge, ou de personnes, dont la responsable du programme de soutien. Les attachements, notamment envers les aides, peuvent se présenter sous une forme concentrée dans le temps (comme pour Manon, par exemple, qui a eu besoin du programme de soutien en logement pendant un moment, mais qui n'y participe plus actuellement : une rupture s'est opérée) ou encore en alternance dans le temps lorsqu'il y a des demandes de la part des femmes.

Quant à la troisième dimension, l'appropriation, elle est associée à l'intimité qui permet une autonomie, une forme de liberté, permettant de se soustraire au regard des autres, des plaisirs de la vie hors institution, etc. Nous pouvons alors penser à certains aspects provenant des récits, dont celui de pouvoir manger à l'heure désirée que Clara évoque en comparaison avec la vie dans les maisons d'hébergement ou encore le droit d'avoir des animaux que Carole apprécie particulièrement, et qui constituent des aspects de l'appropriation. Or, soulignons que le logement qui ne comporte qu'une pièce (un studio), lorsqu'il est partagé (par manque de ressources monétaires), brime l'intimité, aspect repéré notamment dans l'entrevue de Noémie qui partage son appartement avec un ami.

Finalement, la dernière dimension proposée par les auteurs renvoie à l'ancrage, à l'enracinement ou à l'inscription sociale des individus. Dans leurs parcours, les individus connaissent des endroits (des maisons d'hébergement par exemple) qui sont des points d'ancrage alors que d'autres ne le sont pas : ils ne sont que des lieux de passage. L'ancrage peut donc être temporaire ou plus permanent. Pour la majorité des femmes rencontrées, l'espace de vie, en soi, est un ancrage temporaire car elles sont très souvent en déplacements. Rappelons-nous de Marianne qui dit avoir beaucoup déménagé, tout comme Carole et Paméla. Ces femmes nous disent ne plus pouvoir compter le nombre d'espaces de vie dans lesquels elles ont résidé. Or, l'ancrage qui reste est celui de la maison d'hébergement qu'est l'Auberge qui semble constituer,

pour elles, une sorte de port d'attache. Souvenons-nous de Paméla qui dit que l'Auberge est « son attachement » et qu'elle a de la reconnaissance pour les intervenantes qui y travaillent. Noémie, quant à elle, dit ne fréquenter que l'Auberge, ce qui montre une forme d'ancrage. De même, l'ancrage est aussi le lien en continu avec la responsable du programme de soutien en logement qui conforte et reconforte les femmes, et dont nous parlent Noémie, Clara et Sophie : elles évoquent le soutien continu, la perception d'une relation d'amitié entre elles et l'intervenante.

Le modèle du parcours de l'«habiter», proposé par Pichon, Jouve, Choppin et Grand (2010) est un modèle pertinent pour comprendre le processus de la sortie de l'itinérance. Or, si nous le ramenons aux situations que nous avons observées chez les femmes que nous avons rencontrées, nous constatons qu'aux quatre dimensions proposées, celles de l'aménagement, de l'attachement, de l'appropriation et de l'ancrage, il y a à la fois des aspects qui aident et d'autres qui freinent la stabilité résidentielle des femmes.

5.4 La pertinence du programme de soutien en logement

En regard des caractéristiques des femmes rencontrées (en difficulté, en situation de vulnérabilité) nous pouvons affirmer ceci : les dimensions de la domiciliation proposée par Laberge et Roy (2001) ne sont pas toutes rencontrées chez les femmes impliquées dans notre recherche, et les quatre dimensions proposées par Pichon, Jouve, Choppin et Grand (2010) que sont l'aménagement, l'attachement, l'appropriation et l'ancrage ne sont pas complètement présentes. Nous pouvons alors soutenir que le programme de soutien en logement proposé par l'Auberge Madeleine trouve toute sa pertinence. Il a comme rôle principal de combler les lacunes ou les manques : il comble le vide relationnel des femmes par la présence et la proximité de la responsable du programme de soutien en logement ; il constitue une aide dans la vie quotidienne, notamment pour les courses à faire, les tâches domestiques, etc.

Comme il a été abordé dans le chapitre méthodologique de notre recherche concernant la dimension critique de la part des femmes que nous espérions trouver par rapport à l'aide et au soutien, nous n'avons pas eu de réponses claires de la part des femmes. Ce programme apparaît comme une aide non négligeable pour les femmes en difficulté fréquentant l'Auberge, ce qui rend difficile la critique envers ce dernier.

Nous avons pu observer que le programme de soutien en logement diffère, dans ce qu'il apporte aux femmes, de ce que propose l'Auberge. À travers les observations faites à l'Auberge, nous pouvons soutenir que celle-ci se situe dans une «intervention» immédiate et soutenue dans le sens où elle reçoit des femmes, souvent dans des conditions difficiles, ce qui comporte une dimension d'«urgence» dans l'action. L'Auberge est donc dans une situation de «devoir faire» et l'intervention comporte alors une dimension normative ou formelle. Contrairement à cela, le programme présente plutôt une certaine souplesse, une adaptabilité, il permet alors une temporalité ou un rythme différent, n'étant pas défini par l'urgence. Pensons aux femmes installées en logement qui ne sont pas dans la même réalité et qui ne rencontrent pas les mêmes problèmes que celles qui se présentent à l'Auberge. Concernant leurs conditions objectives, nous pouvons soutenir que les femmes inscrites dans le programme de soutien en logement ont déjà réglé un ensemble de problèmes : elles sont en logement et ont souvent leurs papiers (pour faire leurs impôts notamment) et leurs cartes d'identité (assurance maladie, assurance sociale, etc.). Il y a alors des difficultés qui n'apparaissent pas, contrairement aux femmes qui sont hébergées à l'Auberge. On pourrait dire que la majorité des composantes sont stabilisées pour les femmes interrogées : la plus fondamentale étant le fait d'avoir un espace de vie. Le programme de soutien en logement se présente donc comme une aide moins formelle, moins normative : du fait qu'elles vivent en logement, la manière d'intervenir se modifie. En intervention d'urgence, pour le dire ainsi, l'aide apportée est plus moralisatrice ou se présente comme un devoir : la femme «doit»,

avant de quitter l'Auberge, avoir sa carte d'assurance maladie par exemple. Les intervenantes veillent donc à ce qu'elles réussissent à avoir cette dernière et seront plus exigeantes en ce sens. Le programme de soutien peut davantage se définir comme un accompagnement individuel et, contrairement au «devoir faire» de l'Auberge, il renvoie plutôt à un «faire avec», un «être avec» ou «auprès de». Par exemple, la responsable du programme de soutien en logement a fait la cuisine avec Noémie ou encore elle a fait la lessive avec Clara, ce qui constitue un accompagnement dans la réalisation de tâches domestiques quotidiennes. De plus, soulignons que l'aide est apportée «dans» le lieu habité, ce qui induit aussi un rythme différent.

Dans ce sens, le programme permet une relation intime et donc la construction d'une histoire commune entre les femmes et la responsable du programme. L'aide prend la forme d'un soutien (une écoute, un soutien émotionnel, etc.), d'une présence à travers l'intervenante qui va visiter les femmes un nombre varié de fois par semaine comme c'est selon le besoin des femmes ou, pour le dire différemment, chaque fois que cela est nécessaire. Soulignons que le contact avec l'Auberge est aussi toujours possible, comme elle est disponible par téléphone à tout moment, et même la nuit, comme nous le verrons plus loin. L'aide prend différentes formes : une proximité physique dans l'accompagnement, la visite chez elles, et personnelle, car elles se connaissent et avec le temps elles développent une relation ; une écoute à la fois téléphonique par le biais de l'Auberge ou en lien avec les intervenantes qui jouent le rôle de confidentes auprès des femmes ; des aides concrètes dont l'aide pour faire les tâches domestiques, l'aide pour la recherche d'un logement et l'aide sous forme d'accompagnement pour des rendez-vous médicaux ou autres. En résumé, nous pouvons soutenir que le programme de soutien en logement constitue une aide de maintien, qui est fondamentale concernant la stabilité résidentielle.

5.5 L'approche du «continuum résidentiel»

L'approche de l'Auberge, ce qu'elle nomme le «continuum résidentiel», a comme aspect fondamental l'ancrage ou l'inscription dans un lieu : c'est la matérialité de la ressource. Ce lieu, l'Auberge, se matérialise sous la forme d'un ensemble d'aides et de soutien. Ces derniers (les aides et le soutien) varient dans le temps et dans leur forme selon les besoins des femmes. Le fait qu'un programme comme celui de soutien en logement s'ancre et prenne racine dans une ressource physique et matérielle, qui offre déjà plusieurs formes d'aides et que nous pourrions qualifier de repli, est ce qui marque sa différence. Cette différence s'exprime principalement en regard d'autres approches, dont celle du *Housing First*. Cette dernière constitue avant tout un programme (des programmes libres d'un ancrage physique) en évacuant la question de la «matérialité» de la ressource ou du lieu fixe, géographiquement situé, et que l'on peut toujours fréquenter. Cette différence est fondamentale, et c'est ce que nous avons pu constater dans notre recherche. Le programme de soutien en logement est une partie d'un plus grand ensemble, soit l'Auberge et les multiples aides qu'elle propose. À l'opposé, il existe des approches, comme celles du *Housing First*, où le programme est au centre et, en périphérie, existent des ressources d'aides dont les participants peuvent bénéficier. En d'autres mots, dans le cadre d'une approche comme celle du *Housing First*, le projet est constitué en son centre d'un programme autour duquel une équipe mobile se rattache. De ce fait, cette approche évacue la question de la matérialité des ressources en tant que lieux physiques, de même que le réseau social ou relationnel (autant en termes de personnel dans l'intervention que des femmes ou hommes vivant les mêmes situations) provenant de ces dernières.

Dans une approche anticipée en termes de «continuum résidentiel», on pense la trajectoire comme étant marquée de plusieurs moments où l'individu (par exemple la femme en situation de vulnérabilité) apprend ou reprend une forme d'autonomie en passant des ressources d'urgence à un logement. Or, notons que cette trajectoire varie

d'une femme à une autre et qu'elle ne doit pas être vue comme « un parcours idéal », « unidirectionnel et ascensionnel » comme diraient Pichon, Jouve, Choppin et Grand, mais bien constituée de retours ou de rechutes (2010 : 189). Par exemple, une femme peut être en logement puis, pour une raison comme celle de la santé mentale, perdre son logement et vivre de l'instabilité pour un moment et se retrouver à nouveau dans une maison d'hébergement et séjourner ensuite dans un hôpital pour enfin retourner en logement, comme l'illustre l'histoire de Noémie. Il faut donc, dans une approche de « continuum résidentiel » pour des femmes qui ont vécu une situation d'itinérance et qui ont fréquenté des maisons d'hébergement, penser une diversité de solutions, soit un continuum d'actions, d'aides et de soutien permettant d'acquérir et de conserver un espace de vie à elles, ce que propose l'Auberge avec son programme de soutien en logement, qui a comme visées d'amener des femmes en difficulté à une relative stabilité résidentielle, à une amélioration de leurs conditions objectives de vie et à une forme d'insertion sociale. Il aide aussi à contrer la solitude vécue par les femmes et les aide à développer des compétences comme l'autonomie, ce qui facilite une installation et une stabilité en logement.

L'Auberge se révèle être une ressource qui offre une importante disponibilité, de par le fait qu'une intervenante est toujours sur place pour prendre les appels et ce, même la nuit. L'Auberge reçoit beaucoup d'appels téléphoniques, ce qui montre son ouverture, la qualité de sa réception et la confiance qu'elle inspire aux femmes. De même, elle constitue une stabilité ou une continuité dans la vie de ces femmes, un point dans le temps pour celles qui l'ont fréquentée en tant que ressource d'urgence. De plus, même lorsqu'elles sont inscrites dans le programme de soutien en logement et qu'elles bénéficient de l'aide de la responsable, plusieurs femmes continuent d'appeler à l'Auberge et à la fréquenter, que ce soit pour des visites spontanées, des repas, etc. Nous pouvons donc soutenir que la stabilité résidentielle est une chose, mais que la possibilité en tout temps de pouvoir bénéficier d'un endroit de repli, d'une aide d'urgence, d'un accompagnement temporaire, et que cela s'inscrive dans

le temps entre ces femmes et l'Auberge constitue en soi une stabilité dans la vie de ces femmes, et de ce fait, une sécurité, une appartenance, un attachement.

Comme nous l'avons dit précédemment, le programme, bien qu'il ait été au centre de ce mémoire, fait partie d'un tout, celui de la maison d'hébergement qu'est l'Auberge, en tant qu'une des composantes de celle-ci. Il faut alors le resituer dans la structure plus large qu'est l'Auberge. Pour illustrer cette dimension, nous ferons un petit détour à partir de données complémentaires à notre recherche, celles des fiches téléphoniques, compilées en marge de notre recherche. Nous avons pu avoir accès aux fiches d'appels téléphoniques¹² (pour combler la lacune concernant un de nos thèmes d'entrevues : celui concernant ce qui pourrait être modifié, renforcé au niveau du soutien et de l'aide) des femmes qui appellent à l'Auberge et nous avons observé certaines choses pertinentes qui permettent de saisir l'importance de la maison d'hébergement en elle-même, que ce soit pour les femmes qui y sont ou qui l'ont fréquentée, ou encore pour les femmes inscrites dans le programme.

Les thèmes des appels varient, mais ils constituent principalement des demandes d'aides : dons de nourriture, place d'hébergement à l'Auberge, repas à l'Auberge. Ce qui est surprenant est que plusieurs appels sont le fait de femmes qui veulent parler à «une» intervenante en particulier, et près de la totalité des appels sont pour la responsable du programme de soutien en logement. De plus, plusieurs appels portent

¹² Pour le mois de mai 2013, 16 femmes dans le programme de soutien en logement ont fait des appels téléphoniques à l'Auberge, 5 femmes qui ont été dans le programme ont fait des appels et 66 femmes en dehors du programme. Le nombre d'appels faits par les femmes dans le programme est de 68 ; de 25 pour celles qui ont été dans le programme ; et de 190 pour celles qui ne sont pas inscrites dans le programme de l'Auberge. Nous constatons ici que près du quart des appels qui ont été faits dans le mois de mai proviennent de femmes qui sont dans le programme de soutien en logement. Pour le mois de juin 2013, nous retrouvons 13 femmes du programme qui ont appelé à l'Auberge ; 5 femmes qui ont déjà été dans le programme ; et 53 femmes en dehors du programme. Quarante-vingt appels sont faits par des femmes dans le programme de soutien en logement ; 11 appels par des femmes qui ont été dans le programme ; et 163 par des femmes qui ne sont pas dans le programme. Pour ce mois, à peu près le tiers des appels sont faits par les femmes qui bénéficient du programme de soutien en logement. Cela montre l'achalandage téléphonique à l'Auberge et témoigne de leur disponibilité.

de près ou de loin sur la question de l'espace de vie : les femmes appellent pour dire qu'elles recherchent un appartement ou pour décrire celui qu'elles ont trouvé, ou encore pour dire en quels points elles l'aiment ou ne l'aiment pas. Finalement, autre point intéressant et pertinent concernant notre recherche est que plusieurs appels (lors du mois de mai 2013) ont pour thème l'envie «de parler», que ce soit de la température, de leurs achats, du bénévolat qu'elles ont fait, etc. Cela est intéressant et révélateur ou d'un très faible réseau social ou d'un attachement aux intervenantes, ou encore, dans tous les cas, de l'Auberge comme lieu d'écoute¹³. Mais évidemment, ces données parlent des conditions objectives de la vie de ces femmes, hors de l'Auberge.

De même, quelques dimensions qui ressemblent à celles abordées dans notre mémoire ressortent dans ces appels. Les problèmes d'argent reviennent souvent dans ces appels : une femme dit ne plus être capable de payer son logement ; une autre ne peut pas s'acheter de produits d'hygiène féminine, car elle n'a plus d'argent ; une femme dit ne plus avoir de nourriture et n'avoir qu'un billet de transport à la maison. Entourant la question de l'espace de vie, plusieurs femmes parlent d'une déception, d'un découragement, d'une anxiété ou d'une frustration en lien avec ce dernier : une femme est déçue car elle aimait un logement visité et ne l'a pas eu ; une autre femme ne se sent pas bien où elle habite, car elle a des conflits avec la personne avec qui elle habite. L'isolement en logement est un autre thème souvent abordé dans ces appels : une femme dit étouffer dans son logement ; une femme se sent triste et seule, étant habituée de vivre en groupe dans les ressources ; une autre femme se sent seule et dit qu'elle aimerait avoir de la visite. Le mécontentement en regard d'une multitude de choses est aussi un thème récurrent des appels, que ce soit concernant les dons de nourriture ou concernant une autre maison d'hébergement par exemple. De plus, quelques femmes sont hébergées dans une autre ressource et elles appellent à l'Auberge, ce qui témoigne du lien entretenu avec celle-ci.

¹³ Ce sont les mêmes thèmes qui reviennent les plus souvent au mois de mai et de juin. Les exemples sont par contre tirés du mois de mai 2013.

Ce sont les mêmes thèmes qui reviennent pour le mois de mai et de juin 2013. Or, deux thèmes s'ajoutent au mois de juin : il y a, pendant ce mois, une demande accrue de dons et ce, autant en termes de nourriture, qu'en termes matériel (des produits de bain par exemple) ; et quelques femmes, lors de leurs appels, disent apprécier le soutien de l'Auberge, disent merci ou signifient leur attachement envers cette ressource.

Avec tous ces exemples, qui proviennent à la fois des femmes qui sont inscrites dans le programme de soutien en logement ou qui ont déjà été inscrites, que de toutes les femmes qui fréquentent l'Auberge au quotidien, nous pouvons affirmer le rôle joué par cette ressource en tant qu'institution d'aide, notamment dans sa fonction de maison d'hébergement, mais aussi pour toutes les aides, que ce soit les dons de nourriture, les repas, l'entreposage des biens des femmes, etc. De même, l'Auberge constitue un point d'ancrage, un endroit de repli où ces femmes peuvent parler et être écoutées, une intervenante étant toujours présente pour répondre aux appels de ces femmes. Nous postulons que cette aide est une aide de maintien ou de stabilité pour ces femmes.

Ce détour par les appels téléphoniques nous a permis de comprendre ce dans quoi le programme de soutien en logement de l'Auberge Madeleine s'inscrit et aussi de voir comment les femmes qui ne sont pas inscrites dans le programme de soutien en logement sont aidées, écoutées, accueillies. De même, avec ces appels, nous avons pu saisir le lien qu'elles entretiennent avec l'Auberge et leurs principales demandes.

5.6 Conclusion : un continuum d'aides

Dans ce mémoire, nous avons plutôt parlé de la vulnérabilité des femmes dans des situations difficiles et pas tant dans l'exclusion. Ces femmes sont rattachées à travers diverses aides, du moment où elles sont dans l'itinérance jusqu'au moment où elles

accèdent au logement (aidées et soutenues notamment par le programme de soutien) qui marque, dans une certaine mesure, la sortie de cette situation. Une manière de sortir de l'itinérance, comme le remarque Plante (2007), est d'acquérir un espace de vie et de le garder pour un moment. Ce processus de la sortie constitue un processus marqué par des tentatives, des erreurs et des rechutes (Bergier, 1996 ; Choppin, Gardella et al., 2013) ; ces sorties sont donc plurielles. La sortie passe aussi le plus souvent par une aide institutionnelle (Colombo, 2001 ; Plante, 2007), les ressources communautaires sont alors bien présentes dans le processus de sortie de ces femmes qui y retournent notamment pour des repas ou pour avoir un soutien, ce que nous pouvons confirmer en regard de nos données de recherches. Une dépendance envers les aides peut aussi être perçue (Colombo, 2001 ; Plante, 2007) et certaines femmes peuvent sentir le besoin de s'en extraire comme l'ont évoqué Manon et Marielle. Dans le cas de Manon, une rupture a été faite avec l'aide, alors que Marielle, pour sa part, est fâchée d'être aidée, mais y recourt souvent. Donc, nous pouvons soutenir que dans certains cas, l'aide (ou le soutien) entrave l'autonomie ou contribue à infantiliser les femmes qui cherchent des mécanismes pour prendre une distance face à celle-ci.

À partir de tout ce qui a été discuté dans cette partie, nous pouvons soutenir que «la sortie» de l'itinérance n'est pas le seul fait d'acquérir un espace de vie : le rôle de la ressource (ici l'Auberge Madeleine) comme institution d'aide et endroit d'écoute et de repli est fondamental, bien qu'une dépendance envers celle-ci peut se développer et embêter certaines femmes (qui restent des cas isolés). De ce fait, le modèle du «continuum résidentiel» proposé par l'Auberge favorise des liens, un attachement, une appartenance et ces dimensions, pour plusieurs des femmes rencontrées, tout comme pour celles qui ne font pas partie du programme de soutien en logement, persistent dans le temps et constituent une sécurité. La continuité réside alors à cet endroit : le «continuum résidentiel» est en fait un «continuum d'aides». Aide pour combler les failles ou les lacunes, les manques dans des dimensions relationnelles et sociales (pour combler le vide relationnel), économiques et matérielles (avec les dons

disponibles en biens matériels et en nourriture, de même qu'avec les repas) lorsque l'on est une femme dans une situation de vulnérabilité qui a, à un moment ou à un autre, été dans une situation d'itinérance. Les femmes sont donc toujours soutenues par l'Auberge, qu'elles soient inscrites ou non dans le programme ; l'Auberge constitue pour les femmes un filet qui les rattrape lorsqu'elles sont en difficulté et qui les aide concrètement lorsqu'elles sont stabilisées en logement (à l'aide du programme de soutien).

Pour conclure, nous avons évoqué les questions qui ont orienté cette recherche et qui portaient sur le mouvement de la sortie de l'itinérance et sur le programme de soutien, et nous y avons répondu en discutant les quatre thématiques précédentes et leurs associations. Notons que certaines questions sont sans réponses ou s'avèrent plus nuancées qu'on ne le pensait, notamment celles qui portent sur ce qui aide et ce qui freine la stabilité résidentielle par rapport à la complexité des situations des femmes rencontrées.

CONCLUSION

Tout au long de ce mémoire, nous avons abordé l'itinérance des femmes et la problématique d'un espace de vie à soi. Les femmes rencontrées dans le cadre de ce mémoire, en difficulté ou dans une situation de vulnérabilité, ont toutes faites l'expérience de l'itinérance et ont toutes, à un moment ou un autre de leur trajectoire, fréquenté l'Auberge Madeleine.

Dans cette recherche, nous avons constaté la complexité des situations qui amènent l'instabilité résidentielle des femmes en difficulté ou en situation d'itinérance. Diverses situations ont été abordées et nous retenons que plusieurs aspects construisent l'instabilité résidentielle. Deux thèmes ont été abordés concernant cette instabilité, celui des conditions de l'instabilité et celui des conditions difficiles de la vie en logement.

Nous avons d'abord exploré l'expérience concrète de l'itinérance, une forme d'instabilité, puis ce que cette dernière fragilise : les conditions objectives de vie, que nous avons résumées en quatre grandes dimensions, soit le rapport à l'argent, le réseau social, les problèmes individuels et les déplacements. La situation d'itinérance place les femmes dans une forme d'instabilité, car elles perdent leur ancrage social : elles ne sont pas en emploi, elles ne résident pas dans un espace de vie, et ont un faible réseau social, ce qui peut s'expliquer par leurs nombreux déplacements. Ces composantes de leur vie sont fragilisées et elles s'imbriquent pour créer les conditions d'une forme d'instabilité résidentielle. En d'autres mots, les conditions objectives de vie des femmes peuvent les mener à de l'instabilité résidentielle.

Notons qu'à l'ensemble de ces dimensions fragilisées s'ajoutent les difficultés plurielles vécues en logement par ces femmes, ce qui constitue le deuxième thème

traité, soit les conditions difficiles de la vie en logement. Bien qu'acquérir un espace de vie soit, dans la situation des femmes qui ont vécu de l'itinérance, un pas vers une relative stabilité et donc une forme de sortie de la rue (Plante, 2007), cet espace de vie peut aussi devenir un vrai casse-tête pour ces femmes. Les conditions mêmes du logement peuvent alors contribuer à l'instabilité résidentielle. Nous pouvons aussi postuler que l'ensemble des problèmes en logement sont associés à leurs conditions objectives de vie fragilisées : comme elles ont peu de ressources monétaires, les femmes rencontrées doivent choisir de petits espaces de vie ; l'insalubrité peut être perçue comme une conséquence du fait d'habiter des quartiers ou des endroits défavorisés là où les logements sont peu coûteux ; le bruit et le dérangement peuvent s'expliquer par la mauvaise qualité des habitats de ces femmes, etc.

En regard de ces conditions objectives de vie fragilisées et des conditions difficiles de la vie en logement, les femmes en situation de vulnérabilité ont besoin d'une aide pour que la pérennisation en logement fonctionne : dans leur espace de vie les femmes doivent être aidées et soutenues pour atteindre une relative stabilité résidentielle. Ce fut donc le troisième thème de notre recherche. Nous nous sommes alors penchée sur le programme de soutien en logement de l'Auberge Madeleine, puis sur les aides que cette maison apporte aux femmes rencontrées.

Dans cette recherche, nous avons appris plusieurs choses dont nous résumerons ici les aspects les plus importants que nous retenons.

De nombreux aspects peuvent amener de l'instabilité dans la vie des femmes en difficulté ou en situation de vulnérabilité : autant en ce qui a trait aux conditions objectives de vie fragilisées qu'aux conditions particulières d'un espace de vie. Il y a une multitude de dimensions qui mènent parfois ces femmes à vivre une forme d'instabilité, il est alors difficile d'isoler «un» aspect expliquant la situation pour une femme. Nous avons alors constaté la complexité de la situation de ces femmes en

difficulté ou en situation d'itinérance et donc la nécessité d'avoir plusieurs solutions possibles permettant de répondre aux diverses situations vécues par les femmes.

Comme il a été évoqué à quelques reprises dans ce mémoire, bien que l'espace de vie en soi constitue une des voies de la sortie de l'itinérance, il est aussi parfois ce qui fait problème chez les femmes rencontrées et ce, pour diverses raisons qui ont été discutées dans les chapitres précédents. Dans ce sens, acquérir un espace de vie n'est pas, pour ces femmes, suffisant pour engendrer une sortie de l'itinérance. En d'autres mots, la sortie de l'itinérance ne se résume pas à l'acquisition d'un habitat.

Dans les données recueillies, nous constatons que l'aspect monétaire joue un grand rôle au niveau de l'instabilité en logement. C'est ce peu ou ce manque de ressources monétaires qui oriente le choix de l'espace de vie et qui explique les conditions matérielles ou physiques du logement, qui elles, compliquent la vie et occasionnent des problèmes aux femmes rencontrées.

Les femmes interrogées, bien qu'elles soient dans une situation de vulnérabilité ou de difficulté, sont des actrices : elles mobilisent des ressources, dont les aides des organismes communautaires ou des maisons d'hébergement ; elles sont dans l'action, en utilisant de «petites débrouilles» notamment au niveau monétaire ; elles sont en quête d'un espace de vie qui leur convient, ce qui explique leurs nombreux déplacements. Elles tentent, dans une certaine mesure et d'une certaine manière, de sortir de leur situation de femmes en difficulté (bien qu'elles ne tiennent pas d'une manière précise ce discours), et notamment par la recherche d'un espace de vie et à travers son installation. Notons aussi que leur moment passé en itinérance montre cet aspect de mobilisation de leurs capacités à trouver un endroit où dormir, tenter de répondre à des besoins de base, etc., ce qui fait d'elles des actrices.

Des lacunes, des manques, des conditions de vie que les femmes rencontrées vivent, l'aide, le soutien et l'accompagnement sont des dimensions fondamentales et essentielles pour elles, et notamment pour amorcer une «sortie» de la situation d'itinérance.

Les femmes montrent un attachement envers la ressource qu'est l'Auberge Madeleine, de même qu'à l'égard de la responsable du programme de soutien en logement. La dimension de l'incarnation du programme dans une ressource est très importante, et il est fondamental de resituer ce programme dans le plus grand ensemble qu'est la maison d'hébergement. Nous constatons donc des services offerts qui sont complémentaires au programme.

Concernant les questions qui sont restées en suspens et qui pourraient être à la base de recherches futures, notons celle touchant les modifications, améliorations ou renforcements en regard de l'aide, du soutien ou de l'accompagnement. Comme ce thème n'a pas été directement discuté par les femmes que nous avons rencontrées, il pourrait faire l'objet d'une prochaine recherche pour bien comprendre ce qui pourrait être fait pour rendre l'aide plus adéquate ou plus en lien avec ce que les femmes croient qui pourrait les aider.

En lien avec ce thème, les fiches associées aux appels téléphoniques reçus à l'Auberge Madeleine pourraient aussi être davantage explorées pour en faire ressortir plus finement les thèmes et, dans ce sens, identifier plus largement et plus précisément les besoins et les demandes formulés par les femmes.

De même, il serait intéressant de pouvoir faire la comparaison entre deux groupes de femmes, comme nous voulions le faire au départ. Cela nous permettrait non pas de comprendre généralement ce qui aide et ce qui freine la stabilité résidentielle comme il a été question dans cette recherche, mais de comprendre plus particulièrement quels

sont les aspects que nous pouvons isoler dans les parcours, le vécu, les problèmes individuels, etc., de deux groupes de femmes et qui influent sur la stabilité en logement.

Dans un autre ordre d'idées, il serait pertinent de mener une recherche semblable à celle que nous avons réalisée qui porterait sur un programme ancré dans une autre maison d'hébergement communautaire pour comprendre les similitudes et les différences et donc percevoir à quel point l'aide et le soutien offerts à l'Auberge sont particuliers ou non et si cette aide construit les mêmes dimensions que nous avons recensées dans notre recherche, soit l'attachement, l'appartenance, la sécurité, la stabilité, ou si celles-ci se déclinent autrement.

Finalement, une dimension très intéressante qui est ressortie du contenu des entrevues est celle de ce que nous pouvons appeler l'éprouvé. Les femmes rencontrées passent par une multitude d'émotions en lien avec la situation qu'elles vivent et elles nous en ont beaucoup parlé, que ce soit la solitude et l'isolement, la colère et la frustration, l'ennui et la tristesse, le besoin de distanciation, etc. Il serait alors pertinent de chercher à en apprendre davantage sur cette dimension et en quoi la situation que vivent ces femmes induit ces émotions et aussi en quoi et comment celles-ci sont agissantes dans l'action.

Dans ce mémoire, il a alors été question de la thématique de l'espace de vie et du concept de «la sortie», ici de la sortie d'une situation d'itinérance chez des femmes en difficulté ou en situation de vulnérabilité, donc dans un contexte de «vie moindre» (Namian, 2012). Ce concept de «la sortie» doit alors, pour ces femmes, être nuancé, en ce sens qu'elle n'est peut-être jamais complète, de par les lacunes, les manques dont il a été question dans ce mémoire. «La sortie» est, et nous l'avons vu, en lien étroit avec les aides qui perdurent bien au-delà du fait d'acquiescer un espace de vie à soi.

ANNEXE A

LE CANEVAS D'ENTREVUE

Le parcours avant le logement actuel et le programme de l'Auberge

Comment êtes-vous arrivée dans le logement que vous occupez (si cela est le cas) ?

Comment avez-vous connu l'Auberge et le programme de support en logement ?

Combien de temps avez-vous été dans le programme de l'Auberge ou depuis combien de temps êtes-vous dans ce programme ?

Avant d'être dans le programme de l'Auberge, changiez-vous souvent ou non de logement ?

Le logement actuel

Comment est-ce que cela s'est passé quand vous êtes arrivée en logement ?

Qui vous a aidé ?

En regard du programme de l'Auberge, comment cela a fonctionné pour vous concrètement ?

Parlez-moi un peu de la démarche que vous avez faite pour avoir votre logement.

Comment s'est fait le choix de votre logement, et pourquoi celui-ci plutôt qu'un autre ?

Les conditions d'installation formelles

Quel est le type de logement dans lequel vous habitez ?

Avez-vous signé un bail ?

Avez-vous rencontré le propriétaire ? Comment cela se passe-t-il ?

Quel est le coût du loyer en regard des autres choses que vous avez à payer ou en regard de vos revenus ?

Avez-vous eu une aide concrète dans ces démarches ?

Les conditions concrètes de la résidence actuellement occupée

Comment trouvez-vous votre logement ?

Quels sont les aspects que vous aimez et ceux que vous aimez moins ?

Comment s'est fait le choix de l'ameublement ?

Parlez nous un peu du quartier.

Parlez nous un peu des relations que vous avez avec les voisins.

Avez-vous du soutien de votre famille ou d'amis ?

Fréquentez-vous des ressources communautaires, et si oui, lesquelles et pourquoi ?

Est-ce que vous retournez à l'Auberge ?

Qu'est-ce que cela vous apporte ?

Parlez nous de votre relation avec la responsable du programme ou d'autres intervenantes.

Les conditions concrètes de l'établissement en logement

Quelles sont vos sources actuelles de revenus ?

Avez-vous d'autres sources de revenus comme un travail, des emprunts aux proches ?

Comment l'argent que vous avez est reçu, géré et dépensé ?

Est-ce que la gestion de cet argent passe par un ou des organismes communautaires ?

Racontez des moments vécus avec ou dans des institutions :

- pourquoi y être allée ?
- qui a été rencontré ?
- quelles ont été les réactions des personnes ?
- sont-elles aidantes ou non ?
- qu'est-ce qui était dévalorisant ? Difficile ?
- est-ce que cela vous incite à retourner dans ce genre d'endroit ?
- en regard de l'accès au logement, sur qui avez-vous pu compter du point de vue financier ?

- sur quelles institutions peut-on compter ?
- est-ce que cela facilite la sortie et l'accès au logement ?
- dans les activités associées à l'occupation du logement, avez-vous besoin d'une aide quelconque, et si oui, de qui et comment ou en quoi ?

Le programme et ce qui pourrait être changé, renforcé ou amélioré

Pour ce qui est des conditions concrètes, qu'est-ce qui faciliterait l'accès ou l'installation en logement ?

Comment le programme vous a-t-il aidé ?

Quels sont les aspects positifs de ce programme ? Qu'est-ce qu'il vous apporte ?

Quels sont les aspects négatifs de ce programme ?

Ce programme y est-il pour quelque chose dans votre stabilité actuelle, et si oui, en quoi ?

Par rapport au programme et au soutien, qu'est-ce que serait à améliorer, à changer, à renforcer ?

L'importance du logement à soi

Qu'est-ce que cela a changé dans votre vie ?

Les données démographiques

Milieu d'origine (parents, profession ou niveau de scolarité)

Profession et formation de la personne

Sexe, âge et situation matrimoniale

Comment la personne qualifie le milieu duquel elle vient

BIBLIOGRAPHIE

- Amistani, Carole. 2005. « Femmes sans domicile et institutions : une visibilité ambiguë » dans Danielle Ballet (dir.), *Les SDF : visibles, proches, citoyens*, Paris : Presses universitaires de France.
- Ballet, Danielle. 2005. *Les SDF : visibles, proches, citoyens*, Paris : Presses universitaires de France.
- Bergier, Bertrand. 1996. *Les affranchis, parcours de réinsertion*, Paris : Desclée de Brouwer.
- Boucher, Jacques L. 2008. « Habitat et santé mentale. Le particularisme outaouais » dans Paul Morin et Évelyne Baillergeau (dir.), *L'habitation comme vecteur de lien social*, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Boucher, Jacques L. 2010. « Pauvreté, vulnérabilité et insertion sociale : la filière de l'habitat et de son lieu social » dans Henri Dorvil et Michelle Thériault (dir.), *Problèmes sociaux, médiation communautaire, recherche et santé*, Montréal : Acfas.
- Castel, Robert. 1998. *Les sorties de la toxicomanie*, Suisse : Éditions universitaires Fribourg.
- Castel, Robert. 2009. « L'exclusion, une notion piège » dans Robert Castel, *La montée des incertitudes : travail, protections, statut de l'individu*, Paris : Éditions du Seuil.
- Châtel, Vivianne et Marc-Henry Soulet. 2001. « L'exclusion, la vitalité d'une thématique usée », *Sociologie et sociétés*, vol. 33, no. 2.
- Choppin, Katia et Édouard Gardella (dir.). 2013. *Les sciences sociales et le sans-abrisme. Recension bibliographique de langue française : 1987-2012*. Saint-Étienne : Presses universitaires de Saint-Étienne.
- Colombo, Annamaria. 2001. *Sortir de la rue : analyse du processus de changement de mode de vie chez les jeunes de la rue à Montréal*, Thèse de licence, Suisse : Université de Fribourg.

- Damon, Julien. 2002. *La question SDF : critique d'une action publique*, Paris : Presses universitaires de France.
- Davidson, Marielle. 1997. *Inadéquation entre les problèmes vécus et les ressources disponibles : récits de femmes itinérantes*, Mémoire de maîtrise en sociologie, Montréal : Université du Québec à Montréal.
- Dorvil, Henri et Paul Morin. 2001. « Présentation : multiples enjeux et perspectives diverses » dans Henri Dorvil et Paul Morin (dir.), *Le logement social et l'hébergement : dossier*, Nouvelles Pratiques Sociales, vol. 14, no. 2, Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Dorvil, Henri, Paul Morin, Stéphane Grenier, et Marie-Ève Carle. 2003. *La réadaptation psychosociale des patients psychiatriques désinstitutionnalisés dans leurs familles naturelles, les résidences d'accueil et les logements sociaux avec support communautaire*, Montréal, Université de Montréal, Groupe de recherche sur les aspects sociaux de la santé et de la prévention, École de travail social, Université du Québec à Montréal.
- Dorvil, Henri et Michelle Thériault. 2008. *Problèmes sociaux, médiation communautaire, recherche et santé*, Montréal : Acfas.
- Dorvil, Henri et Sarah Boucher Guèvremont. 2013. *Le logement comme facteur d'intégration sociale pour les personnes itinérantes aux prises avec des problèmes de santé mentale participant au Projet Chez soi à Montréal*, Montréal.
- Edgar, Bill et JoeDoherty. 2001. *Women and homelessness in Europe*, Bristol : Policy Press.
- Gélineau, Lucie, Myriam Loudahi, Fanny Bourgeois, Nathalie Brisseau, Rozenn Potin et Lagi Zoundi. 2006. « Le droit à sa place », *Recherches féministes*, vol. 19, no. 2.
- Guay, Étienne. (à venir). *L'épreuve de la sortie : du mépris à la reconnaissance : étude exploratoire permettant de saisir le processus d'individuation de pratiques disqualifiées socialement et le passage à une forme d'engagement social*, Thèse de doctorat en sociologie, Montréal : Université du Québec à Montréal.
- Hopper, Kim J. 2010. « De l'ethnographie à l'engagement. Les limites du témoignage pour les sans-abri » dans Daniel Cefaï (dir.), *L'engagement ethnographique*, Paris : Éditions de l'EHESS.

- Laberge, Danielle et Shirley Roy. 1994. « Interroger l'itinérance : stratégies et débats de recherche » dans Danielle Laberge et Shirley Roy (dir.), *Marginalité et exclusion sociales*, Montréal : Université du Québec à Montréal.
- Laberge, Danielle. 2000. *L'errance urbaine*, Sainte-Foy : Québec MultiMondes.
- Laberge, Danielle, Daphné Morin et Shirley Roy. 2000. « L'itinérance des femmes : les effets convergents de transformations sociétales » dans Danielle Laberge (dir.), *L'errance urbaine*, Sainte-Foy : MultiMondes.
- Laberge, Danielle et Shirley Roy. 2001. « Pour être, il faut être quelque part : la domiciliation comme condition d'accès à l'espace public », *Sociologie et sociétés*, vol. 33, no. 2.
- Laberge, Danielle, Shirley Roy, Daphné Morin et Marielle Rozier. 2002. « Entre la survie et la sortie de la rue : le discours des femmes itinérantes » dans Marc-Henry Soulet et Vivianne Châtel (dir.), *Faire face et s'en sortir, volume 1 : Négociation identitaire et capacité d'action*, Fribourg : Presses universitaires Fribourg.
- Latimer, Eric et al. 2014. *Projet Chez Soi-Rapport final du site de Montréal*, Calgary, Alberta : Commission de la santé mentale du Canada.
- Mercier, Céline, et Guylaine Racine. 1991. *Évaluation d'un programme de suivi communautaire pour femmes itinérantes*, Rapport présenté au Conseil québécois de la recherche sociale, Verdun : Centre de recherche de l'hôpital Douglas, Unité de recherche psychosociale.
- Mercier, Céline. 1996. « Un aperçu historique » dans Louise Fournier et Céline Mercier (dir.), *Sans domicile fixe au-delà du stéréotype*, Montréal : Méridien.
- Mercier, Céline. 2004. « L'évolution des liens entre le logement et l'insertion sociale à travers 40 ans de documents ministériels au Québec » dans Alain Beaulieu et Henri Dorvil (dir.), *L'habitation comme déterminant social de la santé mentale*, Montréal : Association francophone pour le savoir-Acfas.
- Morin, Paul, Dominique Robert et Henri Dorvil. 2001. « Le logement comme facteur d'intégration sociale pour les personnes classées malades mentales et les personnes classées déficientes intellectuelles » dans Henri Dorvil et Paul Morin (dir.), *Le logement social et l'hébergement : dossier*, Nouvelles Pratiques Sociales, vol. 14, no. 2, Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

- Morin, Paul, Henri Dorvil, Stéphane Grenier, et Christiane L'abbée. 2003. *Le pouvoir d'agir des personnes ayant des problèmes majeurs de santé mentale logeant en maison de chambres*, Montréal, Université de Montréal, Groupe de recherche sur les aspects sociaux de la santé et de la prévention, École de travail social, Université du Québec à Montréal.
- Morin, Paul. 2008. « Chez-soi, santé mentale et lien social » dans Paul Morin et Évelyne Baillergeau (dir.), *L'habitation comme vecteur de lien social*, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Mougin, Véronique. 2005. *Les SDF*, Paris : Cavalier bleu.
- Namian, Dahlia. 2012. *Entre itinérance et fin de vie : sociologie de la vie moindre*, Québec : Presses de l'université du Québec.
- Novac, Sylvia. 1996. *Elles ont besoin de toits : analyse documentaire sur les femmes sans-abri*, Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement.
- Ouellet, Guillaume. 2007. *Identité et itinérance : les stratégies identitaires dans le processus de désinsertion sociale*, Mémoire de maîtrise en sociologie, Montréal : Université du Québec à Montréal.
- Paugam, Serge. 1996, *L'exclusion, l'état des savoirs*, Paris : La Découverte.
- Pichon, Pascale. 2007. *Fragile urbanité. Une socio-anthropologie des lieux et des liens*. Textes choisis, Saint-Étienne : Université Jean Monnet.
- Pichon, Pascale, Elodie Jouve, Katia Choppin et David Grand. 2010. « Sortir de la rue : les conditions de l'accès au « chez-soi » », Saint-Étienne.
- Plante, Marie-Christine. 2007. *Lutte contre la pauvreté au Québec : le cas des jeunes femmes itinérantes*, Mémoire de maîtrise en service social, Montréal : Université de Montréal.
- Poirier, Mario. 2000. « Le leitmotiv de l'itinérant » dans Danielle Laberge (dir.), *L'errance urbaine*, Sainte-Foy : MultiMondes.
- Quaglia, Martine. 2005, « L'espace public, scène de la vie quotidienne des personnes sans domicile » dans Danielle Ballet (dir.), *Les SDF : visibles, proches, citoyens*, Paris : Presses universitaires de France.

- Racine, Guylaine. 1994. *Des « cas lourds » aux situations complexes : étude exploratoire sur le concept de « cas lourd » dans des maisons d'hébergement pour femmes sans abri*, Rapport de recherche, Montréal : S.I.G. Racine.
- Rapports des activités de l'Auberge Madeleine. 2011-2012.
- Roy, Shirley. 1995. « L'itinérance : forme exemplaire d'exclusion sociale ? », *Lien social et politiques*, no. 34.
- Roy, Shirley, Yanick Noiseux, et Ghyslaine Thomas. 2003. *Le RAPSIM, le logement et la question du support communautaire*.
- Roy, Shirley. 2007. « L'itinérance : visibilité et inexistance sociale » dans Vivianne Châtel (dir.), *L'inexistence sociale. Essais sur le déni de l'autre*, Fribourg : Academic Press Fribourg.
- Roy, Shirley et Roch Hurtubise. 2007. *L'itinérance en questions ?* Sainte-Foy : Presses de l'université du Québec.
- Roy, Shirley. 2008. « De l'exclusion à la vulnérabilité. Continuité et rupture » dans Vivianne Châtel et Shirley Roy (dir.), *Penser la vulnérabilité. Visages de la fragilisation du social*, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Roy, Shirley. 2008a. « Histoire politique de la question itinérante au Québec » dans Pascale Pichon (dir.), *SDF, sans-abri, itinérant. Oser la comparaison*, Presses universitaires de Louvain.
- Roy, Shirley, 2008b. « Rendre raison à la complexité de l'itinérance » dans Pascale Pichon (dir.), *SDF, sans-abri, itinérant. Oser la comparaison*, Presses universitaires de Louvain.
- Roy, Shirley et Roch Hurtubise. 2013. « L'étude des problèmes sociaux : entre stagnation et renouvellement » dans Marcelo Otero et Shirley Roy (dir.), *Qu'est-ce qu'un problème social aujourd'hui : repenser la non-conformité*, Québec : Presses de l'université du Québec.
- Soulet, Marc-Henry. 2004. « Au-delà de l'exclusion » dans Marc-Henry Soulet (dir.), *Quel avenir pour l'exclusion*, Fribourg : Academic Press Fribourg.
- Soulet, Marc-Henry. 2005. « Reconsidérer la vulnérabilité », *Empan*, no. 60.

- Soulet, Marc-Henry. 2005a. « S'en sortir. Transformations statutaires et intégration relative » dans Danielle Ballet (dir.), *Les SDF, visibles, proches, citoyens*, Paris : Presses universitaires de France.
- Sylvestre, John, John Trainor, Melonie Hopkins, Uzo Anucha, Peter Ilves et Nadia Ramsundar. 2001. « À propos de la stabilité du logement chez des personnes aux prises avec des troubles mentaux graves » dans Henri Dorvil et Paul Morin (dir.), *Le logement social et l'hébergement : dossier*, Nouvelles Pratiques Sociales, vol. 14, no. 2, Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Vaneuville, Marie-Claire. 2005. *Femmes en errance, de la survie à l'existence*, Lyon : Chronique sociale.
- Vidal-Naquet, Pierre A. 2005. « Les femmes SDF dans le système assistanciel » dans Danielle Ballet (dir.), *Les SDF, visibles, proches, citoyens*, Paris, PUF.
- Zeneidi-Henry, Djemila. 2002. *Les SDF et la ville : géographie du savoir-survivre*, Rosny-sous-Bois : Bréal.